ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE

Natura maxime miranda in minimis.

Cinquième sérle.

TOME PREMIER.

PARIS

AU BUREAU DU TRÉSORIER DE LA SOCIÉTÉ, .

M. LUCIEN BUQUET,

rue Neuve-Saint-Placide, 52 (Faub. S'-Germain).

1871

RÉVISION DES ATTIDÆ EUROPÉENS

Supplément à la Monographie des ATTIDES (Attidæ Sund.)

(Voyez Ann. Soc. ent. Fr., 1868.)

Par M. Eugène SIMON.

(Séance du 28 Avril 1869.)

Les éléments de ce travail supplémentaire à la Monographie des Attides m'ont été presque tous fournis pendant le long séjour que je fis en Corse, de 1869 à 1870.

Sans parler des espèces nouvelles propres à cette ile, dont la faune arachnologique était tout à fait inconnue, j'ai pu y étudier sur le vif la plupart des Attidæ du midi de l'Europe et compléter celles de mes descriptions qui étaient faites sur des exemplaires uniques ou endommagés.

Je dois aussi d'utiles communications à l'obligeance des arachnologues : MM. Canestrini et Pavesi, qui étudient depuis peu les Aranéides d'Italie; ont bien voulu me confier quelques-unes de leurs espèces, entre autres le Marpissus Canestrinii, qui est peut-être le plus bel Attidæ d'Europe; grâce à M. Thorell, le savant naturaliste d'Upsal, j'ai pu voir les précieux types des espèces de Westring, dont les synonymies étaient encore douteuses.

Aux caractères de la famille, ajoutez :

Comme presque tous les Aranéides, les Attidæ ont trois paires de filières; c'est par erreur que j'ai indiqué ces organes comme étant au nombre de quatre : les Enyoïdæ et les Mygalidæ présentent seuls cette anomalie; la paire médiane, qui m'avait échappé, est quelquefois difficile à voir : elle est toujours plus faible et souvent plus courte que les deux autres qui sont généralement égales; la paire supérieure est tantôt réunie sur la ligne médiane, tantôt un peu écartée et divergente (voir Attus pubescens, Attus algerinus).

Chez la femelle, le tarse de la patte-mâchoire est dépourvu de griffes. Les griffes qui terminent les tarses des pattes sont au nombre de deux, comme chez les *Drassidæ*, la griffe impaire faisant toujours défaut. Ces griffes sont recourbées et aiguës, quelquefois sinueuses, et leur bord interne est armé de dents régulières dont le nombre est variable.

M. Thorell a eu la patience de compter ces dents chez un grand nombre d'espèces, et il résulte de ses observations qu'elles ne peuvent servir pour la caractéristique des genres, attendu qu'elles varient souvent plus dans les espèces les plus voisines que dans les types les plus différents sous tous les autres rapports; la griffe interne a de six à quinze dents, même vingt, tandis que l'externe n'en a jamais plus de six et en est parfois tout à fait dépourvue : plusieurs Attus des groupes frontalis et depressus sont dans ce cas; chez les Callietherus, au contraire, le nombre des dents atteint le maximum.

Les poils qui forment la pubescence, quelle que soit leur couleur, quand cette couleur est mate, ont une remarquable similitude dans toutes les espèces de la famille; ils sont allongés, lancéolés et garnis sur les bords d'une rangée continue de courtes denticulations, qui varient cependant un peu en nombre et en longueur; les poils blancs des Salticus n'ont pas de denticulations; sur le corselet des Callietherus j'ai trouvé des poils de deux sortes différentes: les uns, d'un blanc mat, sont larges, ovales, pétaloïdes et marqués de lignes longitudinales formées par de petits poils; les autres sont fins, sétiformes et portent, à leur base seulement, de trèslongues barbes flexibles et divergentes qui leur donnent un aspect plumeux; quand la pubescence a un éclat doré et métallique, ses poils sont transparents, plus larges, ovales, quelquefois tout à fait arrondis et garnis de petits tubercules ou spicules disposés en lignes longitudinales, ou répartis irrégulièrement: cette disposition se voit chez les Attus medius et regillus, mais surtout chez les Heliophanus.

Le reproche que M. Thorell a adressé à ma classification des *Attidæ* d'être basée sur des caractères exclusivement propres au sexè mâle ne me paraît pas fondé.

En effet, aux caractères fondamentaux fournis par la patte-mâchoire se joignent toujours d'autres particularités secondaires qui ne permettent pas de confondre entre elles les femelles de divers genres.

Ainsi, chez les *Marpissus*, le corselet est allongé, déprimé, très-bas en avant; les yeux dorsaux sont moins séparés des bords du corselet qu'ils ne le sont entre eux. Ces caractères sont encore plus prononcés chez les mâles que chez les femelles, tandis que chez les *Attus* du groupe *striatus*

la femelle a presque le corselet des *Marpissus*, tandis que chez le mâle la tête est plus élevée et rentre dans la forme commune des *Attus*. Chez les *Yttenus* mâles et femelles, les hanches postérieures sont longues et très-détachées, les griffes qui terminent les pattes ont aussi un développement anormal, leurs dents pectinées sont presque visibles à l'œil nu. Chez les *Catlietherus*, les jambes et les tarses des pattes sont dépourvus des spicules qui existent chez tous les autres *Attidæ*. Chez les *Hetiophanus*, la face ne présente ni les barbes, ni les cils qui sont si caractéristiques dans la famille. La femelle de l'*Attus Adansonii*, si voisine des *Attus falcatus* et *mitratus*, s'en distingue par la gracilité et la longueur de sa patte-mâchoire, dont le tarse est cependant presque deux fois plus court que la jambe.

Je suis complétement de l'avis du savant suédois, quand il pose en principe que : tout caractère, quelque singulier qu'il soit, ne peut avoir une valeur générique quand il ne s'applique pas aux deux sexes et que toute division basée sur un caractère de cette nature ne mérite pas d'être conservée. Les genres créés par M. Menge aux dépens des Erygone (Westring) sont dans ce cas; mais il n'en est pas ainsi pour les genres que j'aj adoptés dans la famille des Attidæ, et la meilleure preuve est que tous ont été admis par M. Thorell lui-même avec de légères modifications.

(Page 7) *. 1° Genus MARPISSUS Koch.

Si on néglige le caractère de la patte-mâchoire, qui, selon moi, présente seul le degré de fixité suffisante, on est forcément amené à réunir à ce genre un grand nombre d'espèces qui, dans mon système, rentrent dans les coupes suivantes.

Ainsi M. Thorell joint aux Marpissus le groupe entier de l'Attus striatus et mon Menemerus falsificus. MM. Canestrini et Pavesi, bien qu'ils ne se soient pas expliqués à ce sujet, sont arrivés à un résultat analogue, puisque leur Marpissus Nardoyi est un Attus de mon troisième groupe. M. Thorell substitue le mot Marpessa à celui de Marpissa pour une raison étymologique qui ne me paraît pas justifiée.

Pour le Marpissus muscosus, voyez Monographie, p. 7.

^{*} Les numéros entre parenthèses sont ceux de la pagination spéciale de la Monographie.

(P. 10.) Au lieu de Marpissus hamatus, lisez:

MARPISSUS RADIATUS Grube, Arch. Naturk., liv. Ehst. und. Kurlands, Dorpat (1859). — Ohlert, Aran. der prov. prus., p. 162 (1867).

Le véritable hamatus de Ch. Koch est une femelle du genre Attus, groupe striatus, qui, par sa coloration et sa grande taille, rappelle tout à fait les Marpissus pomatius et radiatus femelles. Ch. Koch a formé pour le mâle de la même espèce son genre Icelus (Icelus notabilis), ce qui montre clairement combien sont puériles les classifications fondées sur la forme générale du corselet.

(P. 9.) MARPISSUS POMATIUS Walck. (1802).

Ajoutez à la synonymie :

Attus strigipes Westring, A. S., p. 551, nº 4 (1861).

Je n'ai décrit que le mâle. Ajoutez :

Q. Le corselet a la même forme que chez le mâle; il ést un peu plus large, surtout dans sa portion thoracique, que chez radiatus Q; la dépression transverse qui s'étend entre les yeux postérieurs est plus profonde et courbée en arrière, mais les saillies sourcilliaires sont beaucoup moins sensibles; le bord postérieur du thorax est légèrement tronqué au-dessus du pédicule.

La coloration du tégument est presque la même : le carré céphalique est noir, le thorax est d'un fauve plus ou moins obscur, varié de noir sur les côtés et orné dans le milieu de lignes noires rayonnantes; la pubescence est jaune et mêlée de poils rouges qui forment des dessins assez vagues ; on distingue cependant deux cercles sur la tête et une large bande longitudinale sur le thorax.

Les yeux médians sont d'un vert très-brillant, leurs cils sont d'un fauve rouge, les barbes sont longues, épaisses et blanchâtres.

L'abdomen est étroit et allongé, comme dans toutes les espèces du genre; le fond de sa coloration est un fauve testacé; il est orné de deux très-larges bandes longitudinales et parallèles, brunes ou noires, couvertes d'une pubescence d'un rouge brique plus ou moins vif; le bord interne de ces bandes est légèrement sinueux; leur bord externe se fond sur les parties latérales; la ligne claire qu'elles laissent entre elles est un peu découpée et comme barbelée en arrière, elle est couverte de poils jaunes.

Les poils du ventre sont soyeux et très-blancs; les filières, testacées à la base, deviennent noires à l'extrémité.

Le plastron est petit, allongé, fauve et bordé de noir.

Les pattes antérieures sont relativement plus courtes, elles sont moins longues que celles de la quatrième et même de la troisième paire; leurs cuisses sont très-renflées, les deux articles de la jambe sont égaux, tandis que chez radiatus le second est plus long; cet article est, ainsi que le premier du tarse, armé en dessous de longs spicules disposés en séries longitudinales.

Ces pattes sont fauves et variées de noir assez irrégulièrement; sur les cuisses, la base de chaque poil raide est entourée d'une petite tachette noire; sur les jambes se voient des lignes et des anneaux incomplets.

La patte-mâchoire est d'un jaune plus clair que les pattes; les deux articles de la jambe, qui sont égaux en longueur, sont ponctués de noir en dessus; le tarse est plus long que la jambe et garni de crins blancs, surtout du côté interne.

Q. Jeune. — Long. 3 mill. — Les téguments sont d'un jaune clair, les poils qui les recouvrent sont de même couleur; la tête est entourée en avant ét sur les côtés d'une bande noire; le thorax présente une ligne médiane et sur les côtés quelques points noirs obliques très-fins.

Ajoutez:

MARPISSUS CANESTRINII Canestrini et Pavesi, Aran. ital. (1869).

Long. 2 11 mill.

Le corselet est plus étroit et plus allongé que chez les deux précédents; la tête, dont la surface est tout à fait plane, est très-légèrement rétrécie en avant, où elle est coupée en ligne droite; en dessus, la convexité des yeux antérieurs paraît extrêmement forte; les saillies sourcilliaires sont faibles; la dépression transverse est, au contraire, bien marquée et droite; le thorax est un peu dilaté et arrondi en arrière; le tégument est noir; la pubescence, qui est d'un blane crayeux, est mèlée de poils jaunes sur le bord frontal, et plus en arrière de poils roux qui dessinent au niveau de la dépression une large bande transverse ondulée et quelques lignes rayonnantes, peu distinctes, sur la pente postérieure du thorax.

Les yeux de la face sont plus inégaux et plus rapprochés entre eux que chez pomatius: les médians, qui sont d'un noir violet, se touchent presque

sur la ligne médiane; les cils sont rouges et peu serrés, de sorte que l'espace oculaire paraît noir; les barbes sont blanches et très-longues; elles cachent complétement la face antérieure des chélicères.

L'abdomen est encore plus allongé et plus étroit; il est au moins d'un tiers plus long que le corselet; le fond est d'un blanc très-pur; dans toute sa longueur s'étendent parallèlement deux très-larges bandes à contours très-nets, d'un brun rouge brillant mêlé, surtout en arrière, de poils écailleux dorés; ces bandes, qui n'atteignent pas tout à fait le bord antérieur, se rapprochent sensiblement en arrière, où elles occupent toute la largeur du dos; dans leur portion postérieure elles renferment chacune trois grandes taches noires, obliques, qui tranchent par leur aspect mat. La ligne blanche médiane n'est pas découpée.

Les parties latérales et le ventre sont d'un blanc pur; ce dernier présente trois lignes noires longitudinales très-fines.

Le plastron, un peu plus développé que chez les deux précédents, est fauve et finement bordé de noir.

C'est surtout par ses pattes antérieures que cette espèce diffère des deux précédentes : ces pattes, en esset, sont beaucoup plus longues bien qu'aussi épaisses ; elles dépassent toutes celles des autres paires ; la cuisse est très-renslée, le second article de la jambe est presque deux sois aussi long que le premier et aussi long que les tarses, qui restent grêles.

Les pattes des trois paires postérieures sont entièrement jaunes, à l'exception de la pointe des tarses, qui est noire; les cuisses et les jambes de la première paire sont d'un brun rouge foncé.

La patte-mâchoire est jaune.

Cette grande espèce, qui est la plus belle du genre et peut-être de la famille, m'a été communiquée par M. Canestrini lui-même.

(P. 13.) Marpissus monachus E. S.

MM. Canestrini et Pavesi me communiquent plusieurs exemplaires pris par eux en Suisse et dans le nord de l'Italie.

Bien que voisine des radiatus et pomatius, cette espèce est trèsdistincte. La forme de son corselet, dont la tête est un peu plus courte et plus rétrécie en avant, et la coloration de son abdomen ne permettent pas de la confondre; les yeux de la face, qui sont verts, forment une ligne très-légèrement courbée; les médians se touchent presque sur la ligne médiane, tandis qu'ils sont bien séparés chez pomatius. (P. 12.) Au lieu de Marpissus tæniatus, lisez:

MARPISSUS CINEREO-TÆNIATUS E. S.

Le nom spécifique de tæniatus étant déjà employé dans la famille (voyez Plexippus tæniatus Ch. Koch, 1846), il est nécessaire de le changer. Cette espèce, classée avec doute dans le genre actuel, appartient peut-être au suivant; dans ce cas elle doit rentrer dans le 13° groupe, dont le type est l'Attus cirtanus Lucas.

Ajoutez:

MARPISSUS LONGIUSCULUS. Sp. nov.

Long. 9 mill.

Q. Jeune. La tête est plus longue, relativement au thorax, que chez les autres Marpissus; les yeux postérieurs sont beaucoup plus gros et sont surmontés de faibles sourcils; en avant, cette tête est carrée et laisse voir en dessus la convexité des yeux antérieurs; en arrière, elle est limitée par une dépression médiane interoculaire; sa surface, parfaitement lisse et brillante, est garnie de poils blancs assez espacés. Le thorax est dilaté et légèrement tronqué en arrière; il est fauve, avec une bordure noire, interrompue au-dessus de l abdomen; son milieu présente une tache brune assez vague, d'où rayonnent des lignes obliques à peine marquées; la pubescence blanche, dans le milieu, est mêlée de poils rouges sur les côtés, surtout en avant.

La face est assez étroite; ses yeux, fortement inégaux, se touchent presque; les latéraux sont un peu plus élevés; les médians seuls sont d'un vert brillant; les cils sont rouges; les barbes, très-épaisses et très-longues, sont blanches.

L'abdomen, étroit et long, rappelle par sa coloration celui du muscosus; il est d'un fauve testacé rougeâtre, avec une bande longitudinale d'une teinte plus pâle; cette bande est bordée de deux fins traits bruns, plusieurs fois interrompus, et qui, à chaque interruption, envoient dans les parties latérales des ramifications obliques et ponctuées; au-dessus des filières, la bande est un peu élargie, puis brusquement rétrécic et terminée en pointe; son intérieur renferme en avant une bande médiane brune qui se termine dans le milieu par un trait filiforme.

Le ventre, brun sur les côtés, est blanchâtre et légèrement ponctué dans le milieu.

Le plastron est petit et jaune.

Les pattes-mâchoires sont d'un blanc diaphane, avec la base de la cuisse un peu rembrunie et deux taches noires sur la face dorsale de la jambe.

Les pattes de la première paire, moins longues que chez les autres *Murpissus*, sont encore plus épaisses : les cuisses et les jambes, très-ren-flées, sont d'un brun rouge, ces dernières sont armées en dessous de plusieurs rangées d'épines.

Les autres paties sont d'un jaune pâle; en dessus les cuisses portent un anneau gris près de leur sommet; les jambes en ont un semblable à la base du second article; la pointe des tarses est noire.

Cette espèce fait partie de la collection de M. le professeur Waga; elle a été prise en Ukraine.

MARPISSUS NIVOYI Lucas.

Salticus Nivoyi Lucas, Expl. Alg., p. 183, pl. 10, fig. 5 (1842).

M. H. Lucas n'a connu et décrit que la femelle. Ajoutez :

3. Le corselet est étroit, allongé, ses côtés sont parallèles. Le thorax n'est pas dilaté, mais, au contraire, un peu rétréci en arrière. En dessus, la tête est tout à fait carrée; sa surface est plane et légèremement déprimée entre les yeux supérieurs; son bord antérieur, qui est coupé carrément, laisse voir en dessus la convexité des yeux antérieurs, qui est trèsforte; les yeux de la quatrième paire sont relativement très-gros; ceux de la troisième, qui sont beaucoup plus rapprochés de ces derniers chez la femelle, sont à égale distance chez le mâle.

Le tégument est noir, les poils sont blancs et jaunes : sur la tête les poils blancs forment trois bandes longitudinales très-larges, sur le thorax ils occupent le milieu du dos, tandis que les poils jaunes garnissent les parties latérales ainsi que les côtés de la tête.

Les yeux de la face sont excessivement inégaux, ils forment une ligne droite par leurs sommets et sont à peine séparés entre eux : les médians sont d'un vert glauque. Les barbes et les cils sont blancs et peu serrés; le bandeau est étroit.

Les chélicères, qui sont un peu plus longues que la face, sont assez

étroites; vers le milieu elles présentent un pli profond; leur tégument est noir et fortement strié.

L'abdomen, qui est étroit, long, cylindrique, est noir sur les côtés; dans le milieu il est orné d'une large bande longitudinale d'un fauve testacé un peu festonnée, surtout en arrière, et coupée d'une fine ligne noire médiane quelquefois interrompue; les poils, blancs et jaunes, comme sur le corselet, sont irrégulièrement mêlés. Le ventre est noir et un peu éclairci dans le milieu, ses poils sont blancs.

Le plastron est allongé, noir; sa surface est un peu inégale.

Les pattes sont excessivement inégales en longueur et en épaisseur; celles de la première paire, qui sont au moins aussi longues que le corps, ont les cuisses et les jambes très-robustes, tandis que les autres restent grêles et courtes.

Les pattes de la première paire ont les cuisses et les jambes d'un brun rouge presque noir; cette dernière a son second article beaucoup plus long que le premier, ses épines sont plus faibles et plus espacées que chez les autres *Marpissus*; le tarse est assez grêle, il est jaune, avec l'extrémité du premier article rembrunie. Les autres pattes ont les cuisses noires, quelquefois tachées de fauve en dessous; les jambes et les tarses sont testacés et fortement annelés de noir; les hanches sont fauves, sauf celles de la première paire, qui sont noires, celles de la seconde paire ont seule une tache noire sur leur bord postérieur.

La patte-mâchoire s'éloigne fortement du type normal des Marpissus et rappelle celle des premiers groupes du genre suivant : les deux articles de la jambe sont presque égaux en longueur, mais le second est beaucoup plus étroit, il se divise près de sa base : la branche externe est une apoplyse très-forte et aiguë, recourbée en avant, où elle dépasse un peu la base du tarse; celui-ci est à peine plus long que la jambe, ovale, déprimé et obtus, beaucoup moins large que chez les autres espèces du genre; sa base, qui est légèrement carénée, présente du côté externe une petite pointe divergente qui s'oppose à l'apophyse tibiale; le digital est un cône simple, très-aigu.

Q. A été très-bien décrite par M. Lucas. Elle présente plusieurs variétés de coloration.

Cette curieuse espèce, découverte en Algérie par M. Lucas, n'est pas très-rare en Corse; elle se plaît dans les endroits marécageux.

2° Genus ATTUS Walck.

Le genre Attus est trop nombreux pour être parfaitement homogène. Les espèces de groupes éloignés, telles que sanguinolentus et depressus, présentent même des différences de faciès si considérables qu'on est surpris de les voir réunies dans la même coupe générique.

Je n'ai pas cru cependant devoir adopter les subdivisions qui ont été proposées par Ch. Koch avant la publication de ma Monographie, et par M. Thorell depuis cette époque; ce dernier auteur a pris pour base de ses divisions la faune restreinte de Suède et n'a pas tenu compte des nombreux types intermédiaires et aberrants des régions méditerranéennes.

Je me réserve de discuter la valeur des genres nouvellement établis à propos des groupes qui leur correspondent.

Je réunis provisoirement aux Attus mon genre Dendryphantes, le caractère sur lequel je l'ai fondé prêtant à contestation.

D'après mes nouvelles observations, le nombre et le placement des groupes devront être modifiés comme suit :

```
1er Groupe (N. G.). Type A. eurinus.
 2º Groupe..... - A, sanguinolentus.
 3º Groupe..... - A. nitelinus. - A. imperialis.
4° Groupe..... — A. arcuatus. — A. falcatus.
 5º Groupe..... - A. floricola.
6° Groupe..... — A. insignitus.
7° Groupe.....
                  - A. agilis.
8e Groupe (N. G.).
                   - A. saltator.
 9e Groupe.....
                   - A. pubescens.
10° Groupe.....
                   - A. fasciatus.
11e Groupe.....
                  - A. barbipes.
12° Groupe..... — A. striatus. — A. pulchellus.
13° Groupe.....
                  - A. hastatus. - A. cirtanus.
14° Groupe (N. G.).
                  - A. Paykullii.
15° Groupe.....
                  - A. frontalis.
16e Groupe (N. G.).
                 - A. algerinus.
17° Groupe..... — A. membrosus.
18° Groupe..... - A. depressus (brevipes H.).
```

1er Groupe (EURINUS) - PHIDIPPUS Ch. Koch (ad partem).

L'impression de ma Monographie était presque terminée quand M. L. Koch reçut de l'île de Rhodes un magrifique Attus, qui appartient à un groupe abondamment répandu en Asie et en Amérique, mais que je croyais jusqu'alors étranger à l'Europe.

Ce groupe se place naturellement en tête du genre, dans le voisinage du groupe sanguinolentus. Quelques espèces exotiques, classées par Ch. Koch dans son genre Phidippus, doivent en faire partie.

Voici les caractères du groupe et de l'espèce :

L'ensemble du corselet est étroit, car le thorax est long, graduellement abaissé et arrondi en arrière; le dessus de la tête est parfaitement carré et anguleux; la convexité des yeux antérieurs est toujours visible.

La tête est limitée sur les côtés par une sorte d'arête qui s'étend des yeux latéraux antérieurs à ceux de la quatrième paire; entre ces derniers, le tégument présente toujours une dépression.

Les yeux de la face forment une ligne droite par leurs sommets; ils sont excessivement inégaux, plus que dans aucun autre Attidæ, et se touchent presque.

Les chélicères, un peu plus longues que la face, ont la tige renssée et un peu projetée obliquement en avant.

La patte-mâchoire n'est pas très-allongée, mais fort mince; le tarse est plus court que la jambe et presque aussi étroit.

Les pattes de la première paire, qui sont les plus longues, ont la cuisse et la jambe très-épaisses; celles des autres paires sont grêles.

L'abdomen, plus long que le corselet, est étroit et cylindrique.

Le tégument est revêtu d'écailles de couleur métallique.

ATTUS EURINUS. Sp. nov.

Long. 11 mill.

¿. Le carré céphalique est d'un noir brillant; le thorax, les côtés et le devant de la tête sont d'un noir plus mat, qui tire un peu sur le rouge; ce corselet est revêtu de petits poils de couleur cuivrée, assez espacés.

Les yeux de la face, d'un vert foncé, sont entourés de cils jaunes; le rebord des chélicères présente en outre de longues barbes blanches.

Les chélicères sont d'un brun rouge foncé; leur surface présente de fortes granulations; les crochets sont très-longs et rouges.

L'abdomen, grêle, cylindrique et rétréci en arrière, est noir; en dessus il est entièrement couvert de petites écailles cuivrées, comme celles du thorax, mais plus serrées; de loin en loin s'échappent quelques soies noires plus longues; en dessous les écailles sont remplacées par une fine pubescence blanche.

Les pattes-mâchoires sont noires et couvertes de longs poils de même couleur; le second article de la jambe porte sur son bord supéro-externe une épine verticale un peu courbe et armée elle-même d'une petite dent à la base; le digital est simple et conique; sa base est circulaire et son sommet est incliné en bas.

Le plastron est petit, presque circulaire et noir; les hanches des pattes sont toutes d'un rougeâtre assez clair; les pattes antérieures, qui ont les cuisses et les jambes très-épaisses, sont d'un brun rouge obscur jusqu'à l'extrémité des tarses, elles sont garnies en dessous de longues soies noires et aussi d'épines couchées en avant. Les autres pattes sont grêles et plus courtes; celles de la quatrième paire dépassent les autres, puis viennent celles de la seconde; elles sont d'un brun rouge, avec le premier article de la jambe et les tarses plus clairs, presque fauves.

Ile de Rhodes.

(P. 15.)

2° Groupe (SANGUINOLENTUS) == CALLIETHERA Ch. Koch (1837) (ex parie);
| Philia Ch. Koch (1846);
| Philæus Thorell (1869).

M. Thorell donne à ce groupe une importance générique comme l'avait fait Ch. Koch; mais il change le nom de *Philia*, déjà employé dans les Hémiptères, en celui de *Philæus*. D'après cet auteur, ce genre se distingue des *Menemerus* par la forme élevée de son corselet; des *Dendryphantcs* par l'absence d'épines aux tarses postérieurs; caractères qui, d'après mes observations, ne sont pas constants; enfin des *Attus*, par les chélicères deux fois plus longues que la face, particularité qui n'existe que chez le mâle et qui est commune à plusieurs groupes du genre *Attus*.

Une erreur s'est glissée dans notre diagnose : le bandeau est beaucoup moins large que le diamètre des yeux médians antérieurs ; les yeux de la face forment une ligne courbe et les médians sont plus rapprochés entre eux que des latéraux.

Pour les Attus various S. et setigerus Dolesch., voyez Monog., p. 19 et 20.

(P. 16.) ATTUS SANGUINOLENTUS Linné.

Ajoutez à la synonymie :

Aranea Stoanii Risso, H. N., Princ. Prod., etc. (1826).
Salticus erythrogaster Lucas, Expl. Alg., p. 137, pl. 5, fig. 3 (1842).

Risso décrit cet Attus sous le nom d'Aranea Stoanii sans citer Scopoli, qui, en 1763, avait employé le même nom pour la même espèce.

La variété que j'ai décrite a le corselet entièrèment noir; c'était la seule que je connaissais à cette époque. La variété la plus fréquente dans le Midi a sur le thorax deux bandes longitudinales de poils blancs qui partent des yeux supérieurs, qui convergent un peu en arrière, sans pourtant se réunir et sans atteindre le bord postérieur; elles sont souvent élargies dans le milieu. Les yeux antérieurs sont entourés de cils blancs, mais les poils de la face sont noirs.

La rainure du crochet des chélicères ne présente que trois dents sur son angle interne : une pour le bord inférieur, deux très-rapprochées entre elles pour le bord supérieur. Cette disposition très-simple a été figurée d'une manière un peu fautive (pl. 1, fig. 5). La force et la longueur de ces organes varient beaucoup, ce qui leur ôte toute valeur générique.

La coloration des membres varie aussi sensiblement : le plus souvent les tarses et les jambes des deux premières paires sont brun rouge et sont revêtus de pubescence vermillon, tandis que les pattes postérieures sont noires et garnies de pubescence blanche moins serrée; d'autres fois toutes les pattes sont noires et variées de poils blancs, comme dans la variété figurée par M. Lucas sous le nom d'erythrogaster.

La taille est aussi sujette à de grands écarts pour le mâle, de 6 1/2 à 14 mill.

Je possède de nombreux exemplaires de Corse, de Suisse (Pavesi) et de Syrie (Ch. de La Brûlerie). Le mâle est beaucoup plus commun que la femelle.

(P. 17.) ATTUS HÆMORROICHUS Ch. Koch.

La rainure du crochet des chélicères présente trois petites pointes disposées comme chez l'espèce type. Les caractères distinctifs résident chez le mâle dans la coloration du ventre et la brièveté du tarse de la pattemâchoire; quelques cils blancs se remarquent autour des yeux, mais les poils de la face sont noirs; chez la femelle, la face est hérissée de longs poils blancs et les yeux entourés de cercles de courts cils rouges; le thorax présente de plus une bordure blanche. Ma première description, faite sur un individu presque épilé, n'indique pas ces caractères.

Plusieurs exemplaires pris en Syrie par M. Ch. de La Brûlerie.

(P. 18.) ATTUS BICOLOR Walk.

Ajoutez à la synonymie :

Attus xanthogramma Walk., Apt., t. I, p. 415 (2 jeune).

Cette espèce se trouve en Suisse (M. Pavesi) et en Corse, où elle est assez commune. Comme chez sanguinolentus, la taille du mâle est assez variable, tandis qu'aux environs de Paris il ne dépasse pas 5 millimètres; en Corse il atteint 7 millimètres 1/2. La pointe tibiale est aussi un peu plus développée et plus divergente chez les grands individus.

Le bandeau est plus élevé que chez les deux espèces précédentes et tous les poils de la face sont noirs, tandis que chez sanguinotentus et hæmorroichus les cils sont colorés en jaune ou en blanc.

Je n'ai décrit que le mâle. Ajoutez :

Q. — Long. 9 1/2 mill. —Le thorax est un peu plus long et plus étroit; la tête est carrée et un peu plus inclinée en avant; la strie qui la sépare du thorax est beaucoup plus marquée et courbée en avant; la face est plus étroite; les yeux médians se touchent presque, tandis que chez le mâle ils sont bien séparés; les cils sont d'un brun rouge vermillon; les barbes sont longues et blanches.

Les chélicères sont à peine plus longues que la face et fortement convexes; elles sont d'un noir brillant; leurs stries sont à peine visibles.

Le tégument du corselet est noir comme chez le mâle; une légère pubescence fauve garnit la tête; autour du thorax s'étend une très-large bande blanche marginale, interrompue au-dessus du pédicule; en dessus sont encore deux bandes blanches qui partent des angles de la face, passent au-dessous des yeux supérieurs et se rapprochent vers le milieu du thorax où elles sont interrompues.

La pubescence de l'abdomen est d'un rouge brique uniforme, souvent mélangée de poils blancs sur le bord antérieur; quelquefois on distingue, surtout en arrière, deux lignes longitudinales parallèles d'un jaune plus clair. Le ventre présente dans le milieu une bande longitudidale d'un noir glabre, rétrècie en arrière, et qui enveloppe l'épigastre et les filières.

L'épigyne est une plaque arrondie, percée de deux petites ouvertures séparées par une mince cloison longitudinale.

La patte-mâchoire est fauve, avec la cuisse brunâtre.

Les pattes, moins longues et moins inégales que chez le mâle, sont noires, avec les tarses éclaircis, presque fauves; leurs poils sont variés.

Q. Jeune. Dans le jeune âge, la forme générale est modifiée et rappelle d'une manière frappante le groupe de l'Attus falcatus: les pattes sont fauves et fortement annelées de noir, surtout en dessus; la cuisse a deux anneaux aux deux extrémités reliés par une ligne longitudinale; le second article de la jambe en a également deux.

La coloration de l'abdomen est assez variable : quelquesois il est entièrement d'un beau jaune orangé; mais le plus souvent il est d'un fauve plus pâle; dans ce cas il est orné d'une bande brune longitudinale formée de poils rouges et noirs et régulièrement ramisiée, surtout en arrière, comme chez mon Attus nervosus.

(P. 20 et 154.) Groupes 3 et 15 (IMPERIALIS) = MARPISSA Canestrini (ad part.).

Je réunis deux groupes que j'avais d'abord placés aux deux extrémités du genre, guidé par l'aspect extérieur. Malgré leur grande dissemblance, ces *Attus* ont aussi beaucoup de caractères communs, et un examen attentif suffit pour y reconnaître un seul et même type.

Le carré oculaire est plus large que long, un peu rétréci et incliné en avant, son sommet plus ou moins élevé étant entre les yeux supérieurs; les yeux de la quatrième paire, qui sont plus écartés, sont presque aussi gros que les latéraux antérieurs; ceux de la troisième paire sont toujours plus rapprochés de ces derniers.

Ce groupe est surtout caractérisé par un thorax dilaté et arrondi sur les côtés, de sorte que le carré oculaire paraît en dessus très-éloigné des bords latéraux.

Les yeux de la face sont plus inégaux que dans aucun autre groupe et forment une ligne fortement courbée : les médians sont plus rapprochés entre eux que les latéraux et ne sont séparés de la base des chélicères que par un espace moindre que leur diamètre et souvent strié.

Les chélicères sont étroites, leur face antérieure est fortement striée ou granuleuse, leur extrémité est amincie, tronquée obliquement et dépourvue de pointes, le crochet est court, recourbé et très-large à la base, où il est comprimé; la longueur des chélicères varie un peu dans les deux types secondaires: dans le premier (nitelinus) elles sont plus longues que la face et ont, comme dans le premier groupe, la faculté de s'incliner un peu en avant; dans le second elles sont aussi ou moins longues que la face.

La patte-mâchoire est grêle, le tarse est étroit et à peine plus long que la jambe, le digital est petit, simple, disciforme.

Les pattes de la première paire ont les cuisses et les jambes extrêmement renssées et comprimées, tandis que celles des paires suivantes restent assez grêles; elles sont armées en dessous, ainsi que le premier article des tarses, de plusieurs rangées de forts spicules cachés au milieu de longs crins; les tarses des autres pattes ont des épines plus longues, dont quelques-unes forment un petit cercle à l'extrémité du premier article; cette disposition se voit aussi dans le groupe hastatus et dans plusieurs Attus de divers groupes; M. Thorell lui ayant accordé une grande importance, j'ai cru nécessaire de la signaler.

(P. 23.) ATTUS NITELINUS E. S.

Ajoutez à la synonymie :

Attus castancus E. S., Monog., p. 23 (nom déjà employé par Hentz, 1850). Marpissa Nardoii Canestrini, Aran. Italiani, p. 131, n° 27 (1869).

Cette espèce est l'une des plus communes de la faune méditerranéenne : en Corse, en Syrie, elle se trouve en abondance sur tous les buissons, depuis le mois de juillet jusqu'à la fin de l'automne. N'ayant pas chassé en Espagne à cette époque, je n'ai pris que des individus jeunes que j'ai décrits à tort comme espèce distincte, n'ayant pu les comparer aux âges intermédiaires.

M. Canestrini m'a obligeamment communiqué l'exemplaire type de sa *Marpissa Nardoii*, dont j'ai de suite reconnu l'identité avec mon *Attus castaneus*. La ressemblance de cette espèce avec les *Marpissus* est plus apparente que réelle. Je rappelle à cette occasion que la partie de mon travail parue dans le premier numéro des Annales de 1868 et portant la date du 24 juin, a la priorité sur le Catalogue de MM. Canestrini et Pavesi, tandis que la seconde partie est postérieure à cet ouvrage.

L'Attus nitclinus est l'un des plus variables du genre Attus, et ses caractères spécifiques sont difficiles à saisir. Pour le mâle, la taille varie de 4 à 7 millimètres; en même temps qu'elle augmente, le corselet s'élargit et s'arrondit sur les côtés, tandis que le carré oculaire, gardant la même position, semble s'écarter des bords de la tête.

La surface de cette tête, qui est convexe et inclinée en avant, se creuse légèrement entre les yeux supérieurs.

La pubescence de la face et des côtés de la tête est d'un jaune vif.

Sur le thorax, au-dessous des yeux postérieurs, se voient deux larges taches blanches ovalaires et longitudinales; quelquefois ces taches, très-développées, couvrent presque tout le thorax; d'autres fois elles s'effacent et disparaissent même complétement.

Chez la femelle, l'inconstance de la coloration est poussée encore plus loin : il y a une variété claire, très-fréquente, chez laquelle tous les membres sont d'un jaune pâle; le corselet et la face entièrement revêtus de pubescence d'un jaune assez vif uniforme; l'abdomen est testacé, ses poils sont blancs ou jaunes; en arrière seulement paraissent les bandes grises coupées de traits blancs obliques.

Chez la variété foncée, le corselet est presque noir, sa pubescence est blanche et laisse des espaces glabres qui forment taches; les deux principales figurent deux grands triangles sur la tête, séparés par une fine ligne blanche et dont le milieu est blanc; les pattes sont d'un brun rouge presque noir, avec les tarses éclaircis.

Dans cette espèce, comme dans les autres de ce groupe, les jambes et le premier article des tarses de la première paire ont en dessous deux séries de forts spicules, et aux autres paires le premier article du tarse est terminé par un cercle de spicules semblables.

(P. 22.) Au lieu de : Attus phrygianus, lisez :

ATTUS NIDICOLENS Walk., Aran. Fr., p. 50, pl. 5, fig. 14 (1825).

Attus phrygianus E. S., Monog., p. 22.

La description incomplète de Walckenaer et la synonymie erronée indiquée par cet auteur m'avaient empêché de reconnaître son Attus nidicolens; mais la figure des Aranéides de France, que j'ai vue depuis, ne laisse pas de doutes à cet égard.

Il est impossible de la confondre avec la précédente. Un caractère que

j'ai omis de signaler chez le mâle est la gracilité des tarses de la première paire de pattes : ses articles sont aussi un peu plus longs. La petite pointe que j'ai indiquée à l'extrémité des chélicères n'est que l'angle interne de la troncature, qui est assez saillant.

La femelle se reconnaît à ses yeux un peu plus inégaux et plus rapprochés entre eux. Les poils de la face sont blancs dans les deux espèces.

(P. 154.) Au lieu de : Attus argenteo-lineatus, lisez :

ATTUS IMPERIALIS W. Rossi in Haidinger (1847).

Attus regillus L. Koch, Zool. Bot. Wien. (1867).

Attus argenteo-lineatus E. S., Monog., p. 154, n° 111. & jeune, Q.

Attus regillus E. S., p. 156, n° 113, &.

La comparaison d'une nombreuse série d'exemplaires m'a amené à réunir les Attus argenteo-lineatus et regillus, le premier étant la femelle du second. Cette identité étant reconnue, il n'y a plus de doute que cette espèce soit l'Attus imperialis de W. Rossi, puisque c'est la seule de cette forme qui habite l'Italie.

d. Entre les yeux supérieurs se voit, chez les individus bien développés, une petite strie horizontale courbée en avant. Considérée en dessus, la convexité des yeux antérieurs est bien visible.

Les chélicères, qui sont fortement striées, sont d'une teinte vert cuivré qui envahit une partie du bandeau; celui-ci est coupé d'un profond sillon transverse.

Une faute d'impression m'a fait dire : « L'abdomen est en dessous d'un fauve, etc., il faut lire : « L'abdomen est en dessus. »

Espagne, Grèce (L. Koch), Syrie (Ch. de la Brûlerie), Corse, Italie.

(P. 156.) ATTUS MORELETII Lucas.

Quoique bien voisine de la précédente, cette espèce doit être maintenue. Je n'ai décrit que la femelle. Le mâle, que j'ai pu me procurer depuis, se distingue par les caractères suivants :

¿. La patte-machoire est d'un fauve brun, avec le tarse très-noir : les articles de la jambe sont plus grêles et plus allongés; le tarse est, au contraire, plus court et dépasse moins le digital, son extrémité, au lieu

d'être arrondie, est tronquée et un peu concave; cette petite concavité est remplie de poils.

Les yeux de la face sont encore plus inégaux et les latéraux moins séparés des médians; le bandeau est un peu plus étroit et marqué d'une strie profonde; il est, ainsi que les chélicères, d'un vert cuivré.

Le plastron est de même forme, mais un peu moins enfoncé.

Considérée en dessus, la convexité des yeux antérieurs est encore plus forte.

La forme du corselet, des membres et la disposition des couleurs sont entièrement semblables; cependant la teinte générale est un peu plus foncée.

(P. 24.) Groupe 4 et 5.

(ARCUATUS — FALCATUS) = EUOPHRYS (sub-gen.: type) (1846);

| — (sub-gen. Maturna) (1846);

| Attus (ex parte) Thorell (1869).

La découverte de plusieurs espèces intermédiaires, particulièrement de l'Attus farinosus mâle, me force à réunir les groupes troisième et cinquième, ayant pour types les Attus arcuatus et falcatus; mais je donne à ce second groupe une extension un peu moindre que dans mon premier travail, car j'en sépare l'Attus mitratus et ses deux congénères, les Attus imitatus et alter.

Pour l'Attus falcatus, voyez Monographie, p. 44.

(P. 25.) ATTUS ARCUATUS Cl.

Ajoutez à la synonymie :

Variété: A. albo-ciliatus E. Simon, Monog., p. 26, nº 9.

L'Attus albo-ciliatus est-il une espèce légitime ou une race locale de l'arcuatus? J'avais d'abord adopté la première opinion, mais je reviens aujourd'hui à la seconde.

Les exemplaires de Suède que m'a communiqués M. Thorell me semblent mélanger les deux formes; en Corse j'ai aussi constaté le même fait.

La plus constante différence réside dans la couleur des yeux de la face, qui sont d'un vert-brillant chez le type et d'un bronzé obscur chez albo-

ciliatus. Les poils blancs de la face sont disposés de même chez les deux.

L'Attus arcuatus n'est pas toujours entièrement noir. J'ai vu de jeunes exemplaires chez lesquels l'abdomen présente en arrière, de chaque côté, deux petits traits blancs et obliques; enfin, comme je l'ai indiqué à propos de l'albo-ciliatus, une pubescence rousse dessine souvent sur le thorax un large demi-cercle.

Nota. L'Attus riciniatus (p. 27) doit être reporté au groupe floricola; sa place naturelle est à côté de l'Attus crucigerus.

(P. 49.) ATTUS FARINOSUS (? Ch. Koch) E. Simon.

Ajoutez à la synonymie:

Euophrys paludicola Ch. Koch, XIV, p. 36, fig. 1300.

Je n'ai décrit que la femelle. Le mâle, dont je donne aujourd'hui la diagnose, réunit les caractères des Attus arcuatus et falcatus.

J. Le corselet est aussi élevé, mais un peu plus étroit que chez A. arcuatus; il est cependant un peu plus large, surtout au niveau des yeux supérieurs, que chez A. falcatus; la surface de la tête est très-légèrement convexe et la saillie des yeux antérieurs peu visible en dessus.

Le thorax est rétréci, mais à peine tronqué en arrière.

La face, plus étroite et plus élevée que chez arcuatus, mais un peu moins que chez falcatus, est un peu rentrée et oblique comme chez ce dernier; le bandeau est presque aussi large que les yeux médians.

Les yeux sont d'un vert glauque; ils figurent une ligne légèrement courbe; les médians sont plus rapprochés entre eux qu'ils ne le sont des latéraux.

Le tégument est noir; les côtés de la tête et la portion antérieure du thorax sont d'une teinte plus brune; une pubescence rousse couvre le tout; elle est cependant plus abondante sur les parties brunes.

Comme chez A. arcuatus, les yeux sont entourés de cils blancs et la bandeau présente deux séries longitudinales de longues barbes de cette couleur.

L'abdomen est d'un fauve rouge clair; en arrière s'élèvent, de chaque côté, deux petits traits noirs obliques; le dessous du corps est légèrement velu.

La patte-mâchoire est longue, noire, et ne dissère pas de celle de l'Attus

arcuatus, l'armature tibiale étant la même; le digital paraît cependant un peu plus globuleux et plus arrondi à la base; son sommet supéro-externe est armé d'une petite pointe divergente.

Les pattes antérieures, moins longues que chez l'arcuatus, dépassent cependant les autres; les cuisses et les jambes en sont dilatées et comprimées; celles de la troisième paire sont plus longues que celles de la quatrième; elles égalent presque les premières.

Ces pattes sont noires, avec les hanches, la base des cuisses et les tarses d'un fauve olivâtre plus ou moins obscur.

Avant les deux dernières mues la coloration est différente, et il n'est pas douteux que c'est un jeune mâle qui est décrit par Ch. Koch sous le nom de paludicola. L'abdomen est couvert d'une pubescence fauve un peu dorée; en avant il est coupé de deux fines lignes blanches transverses un peu arquées; en arrière se voient, de chaque côté, deux traits obliques d'un blanc plus vif souvent placés au milieu d'espaces noirs, c'est-à-dire dépourvus de pubescence. Les jeunes femelles ont à peu près la même coloration: elles sont donc plus foncées que les adultes, contrairement à ce qui a lieu chez la plupart des Attus.

Les femelles de ces trois espèces: lætabundus, falcatus et farinosus, dont les mâles sont si bien caractérisés, sont très-voisines et difficiles à distinguer; un observateur exercé les reconnaît cependant à un ensemble physionomique qu'il est impossible d'exprimer dans une description; la forme du corselet ne présente pas de fixité, la coloration est la même et suit dans les trois espèces les mêmes variations; l'épygine seule peut fournir une indication, encore ce caractère n'est pas d'un usage bien pratique, d'abord parce que l'épygine n'est développée que chez l'adulte, ensuite parce que cet organe subit de profondes modifications à diverses époques, soit au moment de de l'accouplement, soit après la ponte surtout.

On peut résumer ainsi les différences de l'épygine :

Falcatus. L'épygine forme une masse ovale, rétrécie en avant ; vers le milieu elle est coupée d'un pli transverse présentant deux échancrures ; la portion située en avant de ces échancrures est un peu boursouffée de chaque côté.

Farinosus. Une plaque transverse en forme de carré long; son bord antérieur présente deux échancrures comme chez falcatus, mais il n'y a rien au delà.

Lætabundus. L'épygine est presque arrondie et moins volumineuse que

(1871)

chez les deux précédents; le rebord inférieur est un peu arqué, nullement échancré.

Le plastron est un peu plus étroit et plus allongé chez falcatus que chez farinosus. Il est presque toujours fauve, tandis que chez ce dernier il est noir.

L'Attus farinosus est plus commun que le falcatus dans les Alpes et les Pyrénées; en Corse il le remplace complétement.

(P. 46.) ATTUS LÆTABUNDUS Ch. Koch.

Indépendamment du caractère fourni par le membre mâle, cette espèce se distingue de l'Attus falcatus par la forme de sa tête.

Les yeux postérieurs sont un peu plus gros et la surface du carré légèrement convexe, tandis qu'elle est plane chez le type; le bord frontal est coupé carrément et la convexité des yeux antérieurs paraît plus forte en dessus.

Les yeux de la face ne différent pas par leur position; ils sont d'un vert brillant; les cils qui les entourent sont roux; le bord du bandeau présente une rangée de longues barbes blanches; les poils de la pattemâchoire sont aussi de cette couleur, tandis qu'ils sont jaunâtres chez falcatus.

L'Attus lætabundus se trouve en Corse, où il atteint une plus grande taille qu'en France; les femelles dépassent même souvent celles des falcatus des environs de Paris.

(P. 48.) ATTUS TACZANOWSKII E. S.

Je n'ai décrit que la femelle. Ajoutez :

d. Extrêmement voisin de l'Attus falcatus.

La tête a la même forme; elle est seulement un peu plus inclinée en avant; la strie, qui est si bien marquée chez la femelle, est presque nulle chez le mâle et remplacée par une fine ligne foncée qui suit la même courbe; considérée en dessus, la convexité des yeux de la face est encore moins sensible; la troncature postérieure du thorax est légèrement échancrée, tandis qu'elle est droite chez falcatus.

Les yeux antérieurs sont un peu moins inégaux et paraissent plus espa-

cés; les poils de la face sont blancs, avec quelques cils jaunes autour des yeux.

Le tégument est d'un rougeâtre testacé; la tête est seule bordée en avant et sur les côtés d'une ligne noire qui enveloppe tous les yeux; les bandes blanches sont comme chez l'espèce type; les poils du milieu de la tête sont d'un jaune vif.

L'abdomen, également bordé de blanc, est jaune dans le milieu; les parties qui sont noires chez A. falcatus sont d'un beau rouge vermillon.

La patte-mâchoire ne diffère pas par sa forme générale; elle est jaune et garnie de poils blancs; cependant le cône du digital est moins saillant et simplement arrondi, comme chez A. lætabundus, sans tubercules; la pointe tibiale, au lieu d'être aiguē, est un peu tronquée à l'extrémité.

Les pattes sont d'un jaune vif, avec l'extrémité des cuisses, surtout celles de la première paire, sensiblement rembrunies; leurs poils sont blancs.

Ce mâle, le seul que je connaisse, vient de Varsovie et m'a été donné par M. le professeur Waga. Il est probable qu'il existe des variétés plus foncées.

(P. 31.)

5° Groupe (FLORICOLA) = EUOPHRYS Ch. Koch.

— (sub-gen. Рноеве́;

- (sub-gen. Pales. | Attus (ex parte) Thorell.

Pour les Attus floricola K., crucigerus W., diagonalis S., brevis S., lævigatus S., ostrinus S., Mannii Dolesch., quinque-foveolatus Dolesch.,

(P. 33.) Ajoutez:

ATTUS RUPICOLA Ch. Koch, Uebers, Ar. syst. (1837) et Arach., XIV, p. 19, fig. 1230.

voyez Monographie, p. 29, 34, 36, 38, 41, 42, 43.

L'examen d'un grand nombre d'exemplaires m'a montré des caractères assez constants pour rétablir cette espèce, que j'avais réunie à l'Attus floricola à titre de variété. Je ne reviendrai pas sur la coloration, que j'ai décrite avec détail (voyez page 31); il me suffira d'indiquer les particularités qui m'avaient échappé.

d. Le corselet est plus étroit; la tête, assez convexe dans la région frontale, devient plane entre les yeux postérieurs; considérés en dessus, les yeux de la rangée antérieure paraissent moins convexes, ils sont un peu plus séparés entre eux: les latéraux ont quelques cils rouges, mais ceux des médians sont blancs; le bandeau est moins large; les chélicères sont beaucoup plus longues, et au lieu d'être rentrantes elles sont inclinées en avant.

La patte-màchoire est noire, avec le premier article de la jambe fauve; les poils de cet article sont jaunes; ceux du second sont rouges et ceux du tarse sont noirs. On sait que chez l'espèce type tous ces poils sont blancs.

L'armature tibiale est la même; le digital est plat et pyriforme, son bord est muni d'un pli circulaire, mais il est dépourvu de stylet.

Les pattes sont rougeâtres et annelées comme chez la femelle.

Cette espèce se trouve dans les Alpes, les Pyrénées et les montagnes de l'Auvergne.

ATTUS WAGÆ. Sp. nov.

Long. ♂ 5 mill., ♀ 8 mill.

3. Voisin des Attus floricola et rupicola, mais surtout de ce dernier; la tête paraît encore plus étroite; elle est également un peu convexe dans le milieu et plane en arrière; elle est dépourvue de sillon; le thorax est dilaté, arrondi et un peu tronqué au-dessus du pédicule.

Les yeux de la face sont plus inégaux; les médians se touchent presque sur la ligne médiane; les cils et les barbes sont blancs ou d'un jaune clair.

Le corselet est couvert de pubescence noire mélangée de roux dans la portion céphalique; le bord frontal est muni d'une ligne blanche transverse souvent doublée d'une série de poils rouges; le dos est orné de trois lignes blanches longitudinales et parallèles: les deux latérales partant des angles de la bande frontale, passent au-dessous des yeux supérieurs et se terminent vers le milieu du thorax; la médiane se prolonge un peu plus loin en arrière, sans pourtant atteindre le bord postérieur; en avant elle est terminée au milieu de la tête et se divise là en trois petites branches.

L'abdomen est, en dessus, d'un brun noir foncé; il est entouré d'une bande blanche très-développée en arrière et qui forme au-dessus des filières de larges festons; son milieu présente une ligne grise longitudinale, de chaque côté de laquelle sont accolées des tachettes blanches disposées par paires : on remarque d'abord deux paires très-petites, puis une beaucoup plus grosse qui forme vers le milieu une large dilatation.

Le dessus du corps est entièrement revêtu d'une pubescence d'un gris foncé.

Les chélicères sont longues et grêles, comme chez A. rupicola.

La patte-mâchoire est noire, avec l'extrémité de la cuisse et le premier article de la jambe fauves; une ligne de longs poils blancs s'étend sur les deux derniers articles.

Le tarse est plus étroit que chez A. rupicota et son extrémité est plus obtuse; le second article de la jambe est, au contraire, plus large, son apophyse est bien différente : elle est plus divergente, assez large à la base, elle se termine par une épine très-grêle et un peu recourbée.

Le digital est presque carré; son sommet est cependant un peu dilaté et arrondi; de son angle inférieur part un stylet qui est soudé à son bord interne et ne devient libre qu'à l'extrémité.

Les pattes paraissent un peu plus longues; les cuisses sont noires, les jambes et les tarses sont d'un fauve obscur; toutes sont revêtues de poils blancs, roux et noirs, disposés irrégulièrement.

2. Le corselet est revêtu d'une épaisse couche de poils fauves et roux qui rendent très-vagues les lignes parallèles.

Un petit espace dénudé simule entre les yeux supérieurs une bande transverse.

Sur le bord frontal, au-dessus des yeux, se voient quelques cils rouges. L'abdomen est coloré comme chez le mâle, mais les parties brunes sont moins foncées, étant mélangées de poils gris; en arrière la bande médiane est coupée de petits accents horizontaux.

Les pattes-mâchoires sont jaunes, avec la pointe du tarse noire.

Les pattes sont d'un fauve rouge; elles sont chinées de poils blancs et roux; celles de la quatrième paire sont de beaucoup les plus longues.

MM. Taczanowski et Waga m'ont communiqué des exemplaires venant de Kiew, d'Ukraine et de Crimée.

(P. 32) ATTUS SAXICOLA Ch. Koch.

J'ai vu depuis un second exemplaire femelle venant des Pyrénées. Cette espèce s'éloigne fortement du type floricola, et sa classification ne sera certaine qu'après la découverte du mâle.

Elle a quelque analogie avec les Attus agilis, ornaticeps et papillonaccus. (P. 33.) Au lieu de : Attus riparius, lisez :

ATTUS ATELLANUS Ch. Koch, Ar., XIV, p. 41, fig. 3302 (1848).

Attus caricis Westring, A. S., p. 376 (1861). Attus riparius E. S., Monog., p. 33, n° 13.

Grâce à M. Thorell, j'ai pu voir le type même de la description de Westring. Je profite de l'occasion pour remercier ce savant naturaliste de ses obligeantes communications.

Cet Attus s'éloigne surtout du floricola & par la gracilité de ses pattes antérieures et par la coloration des cils et des barbes, qui sont d'un fauve rouge. On sait que chez le type ces barbes sont blanches et les cils d'un beau rouge vermillon (1).

L'exemplaire de M. Westring diffère du nôtre par une bordure de poils blancs qui entoure le thorax; il est tout à fait semblable à l'Euophrys atellanus figurée par Ch. Koch.

M. O.-P. Cambridge m'a dit avoir trouvé tout dernièrement cette espèce en Angleterre. Au mois d'octobre dernier (1871) j'en ai pris plusieurs exemplaires aux environs de Troyes.

(P. 27.) ATTUS RICINIATUS E. S.

Se place à côté de l'Attus crucigerus, dont il est voisin.

La forme du corselet est presque la même; cependant la tête est un peu plus courte et plus inclinée; le bandeau est plus élevé, plus creusé et dépourvu des barbes blanches, les cils sont également rouges.

Les chélicères sont noires, striées et présentent quelques poils blancs en dessus à leur base.

La patte-mâchoire a les plus grands rapports; le tarse est ovale et un peu échancré du côté externe, beaucoup moins cependant que chez crucigerus et nullement découpé; la pointe tibiale est un croc recourbé trèsacéré.

La coloration présente des différences qui sont indiquées dans nos deux descriptions.

⁽¹⁾ C'est, par erreur que Westring décrit l'Attus filoricola ♂ avec des cils blancs. J'ai commis la même faute (voyez Monographie, p. 30).

Je possède un bel exemplaire femelle venant des Pyrénées, chez lequel l'abdomen est coloré comme chez le mâle, c'est-à-dire en dessus d'un noir mat mêlé de quelques poils fauves et coupé longitudinalement par une ligne médiane blanche qui, vers le tiers postérieur, se divise en trois petites tachettes, dont la première est triangulaire.

Les poils fauves de la tête sont uniformément répartis et ne dessinent pas de marbrures comme chez notre jeune exemplaire.

Elle disfère du crucigerus femelle par une tête plus plane et plus rétrécie et par un plastron un peu plus long; les poils de la face sont également blancs; l'épygine est presque semblable : au-dessous de la vulve, qui est arrondie, se voit une grande plaque cordiforme présentant deux fossettes et une carène médiane longitudinale qui se prolonge en avant jusqu'à la vulve; les pattes-mâchoires sont d'un jaune rouge vif.

(P. 37.) ATTUS ARCIGERUS Walck.

La face est hérissée de longues barbes blanches; quelques cils fauves se voient autour des yeux, mais ils sont perdus au milieu des poils blancs.

Cette espèce est commune en Corse; la variété la plus fréquente a sur la tête un commencement de bande médiane blanche qui part des yeux médians et n'atteint pas les postérieurs.

La face antérieure des chélicères est noire et fortement striée; les bords de la rainure du crochet présentent chacun deux petites dents noires.

Quelquefois les six pattes postérieures sont d'un jaune vif, sans anneaux.

(P. 118.) ATTUS SEMI-ATER E. S.

Le mauvais état dans lequel se trouvaient les exemplaires de mon premier voyage en Espagne m'a trompé sur la place naturelle de cette espèce dans le genre Attus.

Elle est voisine de l'Attus arcigerus, dont elle se distingue par les caractères suivants :

La surface de la tête est plus plane et son bord antérieur, coupé plus carrément, laisse mieux voir en dessus la convexité des yeux; ceux-ci sont un peu moins inégaux; le bandeau est plus vertical, à peine rentré; les barbes et les cils sont d'un blanc vif.

Les pattes de la troisième paire sont, chez la femelle, un peu plus longues que celles de la première.

(P. 40.) ATTUS CINGULATUS E. S.

Cette espèce ne peut être confondue ni avec l'Attus floricola ni avec le rupicola. La tête est plus élevée, plus inclinée en avant et cache complétement en dessus les yeux antérieurs, qui restent visibles chez les deux autres; la coloration du corselet est aussi bien différente : il est toujours dépourvu de bordure blanche; la tête est revêtue de pubescence fauve à laquelle il ne se mêle pas de poils blancs; la face en est également dépourvue, car les cils et les barbes sont fauves; ses yeux sont d'un vert brillant.

Ma description indique suffisamment les autres caractères spécifiques.

Est-ce le mâle de l'Attus saxicola? On pourrait le croire si Ch. Koch n'accordait à son espèce une bordure blanche thoracique, même plus développée que chez floricola.

(P. 39.) ATTUS GENICULATUS E. S.

La tête est soit uniformément couverte de poils fauves un peu dorés, soit variée de poils blancs, dans le milieu; les cils sont d'un beau rouge vermillon; quelquefois des poils rouges de cette couleur s'étendent sur les côtés de la tête jusqu'aux yeux supérieurs; le bord du bandeau présente aussi une rangée transverse de barbes blanches.

(P. 54.)

6° Groupe (INSIGNITUS) = EUOPHRYS Ch. Koch (1846).

| - sub-gen. Dia et Pandore.

| ÆLUROPS (ex parte) Thorell (1869).

De tous les genres fondés par M. Thorell aux dépens de nos Attus, les genres Ælurops et Ballus sont les seuls qu'on pourrait admettre dès aujourd'hui. Le premier, qui correspond à mon sixième groupe, se distingue par des caractères assez tranchés pour que toutes les espèces se reconnaissent à première vue. Malheureusement le groupe fasciatus, que

M. Thorell a été obligé de réunir dans la même coupe, ne sachant où le placer, détruit un peu son homogénéité.

La physionomie tout à fait spéciale des *Attus* de ce groupe est due à la forme de leur corselet, dont la tête, courte relativement au thorax, est fort élevée et rétrécie en avant, et à leurs pattes, dont les deux paires postérieures sont beaucoup plus longues et plus grêles que les autres, même chez les mâles. Les hanches sont très-développées et le plastron très-petit.

Par leur corselet et par leurs membres, les Attus du sixième groupe ressemblent tellement aux Yttenus que, si on négligeait le caractère de la patte-mâchoire, on serait forcé de les réunir. M. Thorell, qui maintient cependant les deux genres, n'a trouvé pour les distinguer qu'une particularité insignifiante: chez les Yttenus les jambes de la quatrième paire sont plus longues que les tarses; chez les Æturops elles sont plus courtes. Avec ce système les Attus titteratus, gitvus, luctuosus et plusieurs autres que M. Thorell n'a pas connues, doivent rentrer dans le genre Yttenus, ce qui paraît au moins singulier.

Le plus souvent les téguments sont entièrement velus, mais quelquefois la face dorsale est glabre et très-brillante d'un éclat métallique; dans ce cas le dessus de l'abdomen paraît épaissi et coriacé (A. nitidiventris, Basseletii).

Pour les Attus insignitus Cl., Monardi Lucas, litteratus W., capreolus L. Koch, trilincatus W. Rossi, luctuosus Lucas, gilvus S. et Ogieri S., voyez Monographie, pages 54, 56, 58, 59, 62, 63, 66 et 68.

(P. 60.) Au lieu de : Attus candidus, lisez :

ATTUS ALBICANS E. S.

Le mot candidus, déjà employé par M. Blackwall pour une espèce du genre Attus, demande à être remplacé. (Voyez Ann. and. Mag., 1867.)

On pourrait croire que l'Attus candidus est synonyme du Dorthesii de Savigny; cependant chez notre espèce les tarses des deux paires postérieures sont au moins aussi longs que les jambes, tandis que chez celle de Savigny ils sont visiblement plus courts; l'abdomen, d'un blanc mat, présente bien les quatre petits points noirs, mais il est dépourvu des linéoles postérieures; par sa coloration, l'abdomen de l'Attus Dorthesii se rapproche davantage de celui du Monardi femelle.

(P. 61.)

ATTUS AFFINIS Lucas.

Cette espèce se trouve aussi en Corse, mais elle y est moins commune qu'en Andalousie et n'y atteint pas une taille aussi grande.

Je puis ajouter quelques mots sur le mâle, bien que je n'aie à ma disposition qu'un seul exemplaire en très-mauvais état, son thorax étant errasé.

3. La coloration n'est pas linéaire, comme on pouvait le supposer par analogie, mais presque semblable à celle de la femelle, c'est-à-dire entièrement d'un roux ferrugineux.

La tête est carrée, légèrement convexe, inclinée en avant; considérés en dessus, les bords latéraux, très-dilatés, dépassent de beaucoup les yeux supérieurs; l'ensemble du corselet est plus large, plus massif que chez æruginosus; la tête est aussi relativement plus courte.

La face est plus inclinée; ses yeux, encore moins inégaux que chez la femelle, sont bien séparés entre eux et forment une ligne plus courbée que chez les espèces voisines (*Monardi*, æruginosus, etc.); les médians sont d'un vert bronzé; tous les autres sont noirs; les cils et les barbes sont d'un fauve rouge, comme les poils du corps.

La patte-mâchoire est courte et robuste: la cuisse et la jambe sont jaunes et revêtues de longs poils jaunâtres; le tarse et le digital sont d'un brun très-foncé; le premier article de la jambe est un peu plus long que le second; cette jambe est inerme, ou du moins ses poils sont tellement épais qu'ils cachent complétement les épines dont elle peut être armée; le tarse est relativement assez étroit; le digital est un ovale allongé, un peu oblique, dont le bord externe est légèrement renflé vers le tiers inférieur et dont le sommet est un peu déprimé.

Les pattes de la troisième paire dépassent un peu celles de la quatrième, mais cette inégalité est à peine appréciable, tandis qu'elle est si prononcée chez *æruginosus* femelle; les tarses, surtout à la quatrième paire, sont pour le moins aussi longs que les jambes.

(P. 64.) Au lieu de : Attus mustellatus, lisez :

ATTUS ÆRUGINOSUS E. S.

J'avais déjà proposé (voyez Monog., p. 257), de remplacer le mot de

mustellatus par celui de arenicolor; mais je me suis aperçu depuis que cette seconde dénomination était dans le même cas que la première, c'està-dire déjà employée pour une espèce du genre (voyez Grube, Mel. Biol., 1861).

(P. 58.) Ajoutez:

ATTUS BLANDUS. Sp. nov.

Long. 5 1/2 mill.

3. Pour le contour, le corselet est voisin de celui de Monardi 3; seulement le bord postérieur (au-dessus de l'insertion abdominale) est tronqué au lieu d'être arrondi; la tête est aussi élevée, mais la pente thoracique commence dès les yeux supérieurs.

La tête et les côtés du thorax sont revêtus d'une pubescence d'un noir profond; le milieu du thorax est couvert d'une vaste tache blanche, qui commence aux yeux postérieurs et qui est aussi large que leur intervalle; elle se prolonge jusqu'au bord postérieur en se rétrécissant légèrement; ses deux extrémités sont un peu fourchues et son milieu paraît renfermer une autre bande plus fauve, terminée en pointe en arrière.

La face est basse, noire et hérissée de crins noirs; ses yeux, qui sont de même couleur, sont bien séparés, équidistants et forment une ligne fortement courbée.

Les chélicères sont petites et noires.

L'abdomen est d'un gris presque blanc; il est orné de deux lignes noires assez fines et un peu ondulées; en avant ces lignes partent du même point, puis elles divergent en formant la courbe et se terminent avant d'avoir atteint l'extrémité postérieure.

Le plastron et le ventre sont blancs.

La patte-mâchoire est courte et d'un jaune pâle; elle est couverte de très-longues soies blanches; le tarse est étroit et tronqué à son extrémité, qui dépasse peu le digital; celui-ci est simple, allongé, un peu oblique et rétréci aux deux bouts; le second article de la jambe présente une trèspetite pointe noire sur son bord supéro-externe.

Les pattes de la troisième et de la quatrième paire sont longues, assez fines et presque égales; elles sont d'un jaune pâle; les cuisses portent vers leur sommet un anneau noir, dilaté en dessus en manière de ligne incomplète; la jambe a aussi un anneau noir à la base de son second article.

Les deux paires antérieures sont remarquablement courtes; elles sont très-épaisses et leurs cuisses sont renssées; elles sont fauves, avec un seul anneau brun assez vague près l'extrémité de la cuisse.

Ces membres sont revêtus de pubescence blanche et armés de crins noirs.

Ile de Rhodes.

Je dois cette jolie espèce à M. L. Koch.

ATTUS UNI-VITTATUS. Sp. nov.

Long. 5 4/2 mill.

2. La tête est comme chez l'A. insignitus 2, légèrement inclinée et un peu rétrécie en avant; elle diffère par l'absence du sillon entre les yeux supérieurs; ses yeux paraissent aussi un peu plus écartés.

Le thorax est aussi dilaté, mais beaucoup plus court; il est sensiblement tronqué au-dessus du pédicule.

Le corselet est couvert de poils blancs, mélangés de roux dans la portion céphalique; le thorax est orné d'une tache noire longitudinale, en forme de fer de lance, élargie d'arrière en avant jusqu'aux yeux postérieurs et terminée en pointe sur la tête.

La face est peu élevée; les cils et les barbes sont blancs; les yeux, très-inégaux, forment presque une ligne droite par leurs sommets; les médians sont moins séparés entre eux qu'ils ne le sont des latéraux; tous les yeux sont noirs, sauf les médians antérieurs, qui sont d'un vert très-foncé.

L'abdomen est revêtu d'une épaisse couche de pubescence blanche, qui devient un peu jaunâtre sur les parties latérales; il présente une bande noire longitudinale assez large et un peu denticulée dans le milieu, mais terminée en pointe aux deux extrémités.

Le dessous du corps et les filières sont entièrement blancs, ainsi que les pattes-màchoires.

Le plastron est petit et longitudinal.

Pour la longueur, les pattes sont semblables à celles d'insignitus \mathfrak{Q} , c'est-à-dire que les postérieures dépassent beaucoup les autres; celles de la première paire sont relativement plus épaisses. Toutes sont d'un jaunâtre testacé, avec une pubescence blanche et d'abondants crins noirs.

France méridionale.

Mon collègue M. L. Bedel en a pris un exemplaire à Arcachon.

ATTUS SPINICRUS. Sp. nov.

Long. ♂ 6 mill.; ♀ 7 mill.

d'. Cette espèce a beaucoup d'affinités avec l'Attus luctuosus; le thorax a la même forme; la tête, qui est fort élevée, est un peu plus étroite et sa surface sensiblement plus convexe.

Le tégument est noir, avec le carré céphalique couvert de pubescence blanche et fauve.

La face est plus étroite; ses yeux sont d'un beau vert et sont entourés de cils roux; les médians sont un peu plus séparés entre eux et les latéraux plus élevés; leur base est presque sur la même ligne que le sommet des premiers.

Le bandeau est assez large et couvert de poils d'un jaune vif.

L'abdomen est aussi étroit et moins long que le corselet; il est ovale et tronqué en avant; cet abdomen est en dessus d'un noir mat presque glabre, en dessous il est garni de poils blancs.

Le plastron est petit et noir.

La patte-mâchoire est d'un jaune pâle, avec le dernier article rougeâtre (chez luctuosus la cuisse est noirâtre); elle est couverte de trèslongs poils; le sommet de la jambe porte extérieurement une très-petite pointe noire; le tarse dépasse à peine le digital.

Les deux premières paires de pattes sont fort courtes et épaisses; les cuisses, très-renflées et comprimées, sont jaunes, avec deux fines lignes grises sur leur face dorsale; elles sont armées d'épines, disposées en couronne à l'extrémité; les jambes et les cuisses sont d'un fauve olivâtre plus foncé à l'extrémité.

Les deux paires de pattes postérieures sont plus fines et beaucoup plus longues; les cuisses sont fauves et graduellement rembrunies au sommet; les jambes et les tarses sont d'un fauve obscur.

Tous ces membres sont armés de crins spiniformes.

2. Les yeux sont encore plus séparés; les latéraux sont un peu moins élevés.

Les pattes sont dans les mêmes proportions; elles sont jaunes; les cuisses ont une ligne dorsale et un anneau noir près de l'extrémité; celles des dernières paires ont de plus une bande brune sur leur face antérieure; le premier article de la jambe a un anneau dans le milieu; le

second en a deux, l'un à la base, l'autre vers l'extrémité; ce dernier est interrompu en dessus; le premier article du tarse est également annelé.

La patte-mâchoire est blanche, avec le dernier article rougeâtre; cet article est un peu rensié et plus court que la jambe.

Cet Attus n'est pas rare dans les environs d'Al-Kassar et de Fez (Maroc).

7º Groupe (AGILIS).

Je réunis à ce groupe quelques espèces que j'avais primitivement placées à la fin du genre dans mon groupe *ccrussatus*, ce qui me force à modifier un peu sa diagnose.

Le corselet est large, surtout en avant, où il n'est presque jamais rétréci; son sommet est au niveau ou un peu au delà des yeux supérieurs; il s'abaisse sensiblement en arrière, mais très-peu en avant. La tête a le tiers de la longueur totale. La face est fortement inclinée, la ligne oculaire est droite; le bandeau est peu large et son bord est très-arqué; les chélicères sont petites, beaucoup moins large que la face et renfoncées.

La patte-mâchoire ressemble à celle du groupe précédent; les articles basilaires sont courts; la seule différence est dans la forme du digital, dont la base est plus large que le sommet et anguleuse.

Les pattes de la troisième paire sont les plus longues; leurs tarses sont beaucoup plus courts que la jambe; le dernier article est aussi plus court que le premier.

Les pattes de la première paire, surtout chez le mâle, sont trèsrenflées.

Les affinités de ce groupe et du suivant sont très-multiples, et dans le système de M. Thorell ou est fort embarrassé de trouver leur place : ils réunissent les caractères de ses Ælurops et de ses Attus.

La grande longueur de leurs pattes postérieures les distingue des groupes floricola et insignitus. Un autre caractère moins important, mais tout aussi visible, empêche de les confondre : chez eux la coloration de l'abdomen est due, non-seulement aux poils, mais aussi à la teinte du derme, tandis que dans les groupes précédents, à part quelques exceptions (diagonalis), les figures sont exclusivement formées par la pubescence.

Pour les Attus papillonaceus K. et ornaticeps S., voyez Monographie, p. 69 et 71.

(P. 70.) ATTUS LATIFASCIATUS E. S.

Cette jolie espèce, facile à distinguer de l'Attus papillonaceus par la forme du tarse chez le mâle et la coloration de la tête, qui est très-constante, paraît avoir un habitat plus étendu; M. Ch. de La Brûlerie m'en a rapporté plusieurs exemplaires de Syrie.

(P. 73.) ATTUS AGILIS Hahn.

Je n'ai pu me procurer aucun exemplaire adulte de cette espèce, connue cependant depuis longtemps; aussi je suis obligé de m'en tenir à la description incomplète de ma Monographie.

Je ne suis pas même certain d'avoir sous les yeux le véritable agitis de Hahn. ?

(P. 150.) ATTUS SUBSULTANS E. S.

La tête est plus longue que chez les précédents et légèrement rétrécie; elle rappelle celle de l'Attus membrosus ou mieux celle des espèces du groupe suivant; en dessus la convexité des yeux de la face est bien apparente, leurs cils sont rouges, mais les barbes du bandeau sont blanches; les yeux dorsaux sont relativement gros.

Ce joli petit Attus a un aspect particulier dù au grand développement des pattes de la troisième paire.

NOTA. Les Attus distinguendus et illibatus doivent être reportés au groupe suivant.

Ajoutez:

ATTUS FLAVIPALPIS Lucas, Rev. Zool. (1853).

M. H. Lucas a bien voulu me communiquer son unique exemplaire, qui, malheureusement, est en très-mauvais état, ayant été séché avant d'être mis dans l'alcool. Cet Attus appartient au groupe de l'agitis, mais il se distingue par des caractères bien tranchés; l'ensemble du corselet est un peu moins large que chez les espèces précédentes; la tête, qui a la même forme en avant, est plus longue; elle n'est pas limitée par une dépression sensible, mais le tégument est très-légèrement soulevé au-

dessus de chacun des yeux supérieurs; les cils des yeux de la face, qui sont presque détruits, paraissent rouges; les barbes sont blanches et trèslongues.

La patte-machoire de la femelle est courte, jaune, et garnie de longs crins blancs.

Les pattes sont fort inégales; celles de la troisième paire dépassent de beaucoup les autres, moins cependant que chez l'Attus subsultans; les antérieures, qui sont courtes et très-épaisses, sont d'une teinte plus foncée.

La coloration de l'abdomen rappelle tout à fait celle des Attus subsultans et Levaillantii (1) et aussi plusieurs espèces du groupe floricola, particulièrement arcigerus et semi-ater (voyez Lucas, loc. cit.).

8° Groupe (SALTATOR).

Cette nouvelle division est démembrée de mon 17° groupe, qui se trouvera réduit à ses deux espèces types : membrosus et cerussatus.

Ses caractères le rapprochent du groupe précédent.

La forme du corselet est presque la même; cependant la tête est toujours un peu rétrécie et plus inclinée en avant; les yeux de la face, qui

(1) C'est ici la place de l'espèce suivante, assez répandue en Barbarie, mais qui n'e jamais été prise sur le conlinent européen :

ATTUS LEVAILLANTII H. Lucas, Expl. Alg., p. 177, pl. 9, fig. 3.

Se distingue de l'Attus subsultans par les caractères suivants :

La tête, au lieu d'être presque carrée, est fortement rétrêcie en avant; la convexilé des yeux est encore plus forte; la face est plus étroite et ses yeux sont plus rapprochés entre eux; les barbes et les cils sont également blancs, landis que chez subsultans ces derniers sont rouges.

La bordure abdominale présente dans le milieu deux petits traits obliques et rentrants.

La patte-mâchoire est entièrement jaune; le digital est très-simple, c'est un disque régulier; le tarse est étroit et peu allongé; la pointe tibiale est longue, verticale et aiguë.

Les pattes des trois paires postérieures sont d'un jaune vif, avec une tache noire sur la face antérieure de la cuisse; celles de la troisième paire sont relativement moins longues.

Plusieurs exemplaires pris au Maroc (Tanger à Fez). (1868.)

11

forment une ligne droite, sont moins inégaux et paraissent plus séparés entre eux.

Le bandeau est fort étroit et très-arqué; les chélicères sont petites et renfoncées.

Les pattes de la quatrième paire sont de beaucoup les plus longues; les trois paires antérieures sont courtes et peu inégales en longueur et en épaisseur.

Leur tête, un peu plus longue que dans les premiers groupes, leur donne une certaine ressemblance avec l'Attus membrosus et même avec les espèces du groupe depressus.

Pour les Attus saltator Camb. et inæqualipes S., voyez Monographie, p. 145 et 148.

M. O.-P. Cambridge nous a donné depuis une longue description de l'Attus saltator (voyez Trans. of the Lin. Soc., 1871).

Ces deux espèces sont, avec l'Attus putex S., les seules qui réalisent parfaitement les caractères du groupe; les deux autres lui sont rapportées avec doute.

Je place l'Attus albifrons Lucas dans le groupe pubescens.

(P. 76.) Au lieu de : Attus pulex E. S., lisez :

ATTUS PUSIO E. S.

Le nom de *pulex*, déjà donné à un *Attus* par le docteur Hentz, ne peut être conservé (voyez Boston Journ. nat. Hist. (1850).

(P. 74.) ATTUS DISTINGUENDUS E. S.

Par la forme de son corselet, dont la tête est peu longue et carrée, cette espèce se rapproche du groupe précédent; mais la proportion de ses pattes empêche de la séparer de celui-ci.

(P. 75.) ATTUS ILLIBATUS E. S.

L'envoi d'un nouvel exemplaire plus adulte, que m'a fait mon excellent ami M. Taczanowski, me permet de compléter ma description.

Q. La tête est assez longue et sensiblement rétrécie en avant; les quatre

(1871)

yeux latéraux et supérieurs forment en dessus un carré très-régulier; sa surface est plane et légèrement inclinée; elle est limitée en arrière par une strie à peine marquée; au-dessus de chacun des yeux dorsaux se voient de petites saillies sourciliaires.

Les yeux de la face sont très-inégaux; ils forment une ligne presque droite par leurs sommets; les médians sont plus rapprochés entre eux que des latéraux; les barbes et les cils sont blancs et mêlés, seulement en dessus, de quelques poils fauves (1).

Les pattes postérieures sont les plus longues, puis viennent les troisièmes; mais leur inégalité est moins sensible que dans les autres espèces du groupe.

C'est avec doute que je rapporte les Attus distinguendus et illibatus au groupe actuel, car rien de précis ne les sépare des Attus pubescens et cinercus du groupe suivant; la connaissance des mâles est absolument nécessaire pour trancher cette question.

(P. 76.)

```
9° Groupe (PUBESCENS) = EUOPHRYS Ch. Koch.

| — sub-gen. Ino (ex parte);

| — sub-gen. Maturna (ex part.).

| Attus Thorell.
```

A part l'armature génitale chez le mâle, aucun caractère constant ne sépare ce groupe du précédent, et il est impossible de trouver entre ces deux types si voisins une ligne de démarcation bien nette, aussi les espèces dont la femelle est seule connue sont encore classées provisoirement.

Ce groupe est plus nombreux que je ne l'avais cru d'abord; plusieurs espèces de mon groupe frontalis: satageus, miser, etc., paraissent lui appartenir; d'autres, tels que innotatus, algerinus, doivent au contraire en être retirées.

La patte-machoire offre une conformation assez uniforme dans toutes les espèces; mais les autres caractères sont très-variables : la longueur

⁽¹⁾ Dans ma première description (p. 75) il s'est glissé une faule d'impression qui nuit beaucoup à sa clarté: ligne 7 (de la description) « la face est plus brune. » Il faut lire: « la face est plus basse. »

relative des pattes n'est pas toujours la même; les antérieures, plus courtes dans les types bien caractérisés, s'allongent graduellement chez les autres (miser); les yeux de la face et le front subissent aussi de grands changements: chez plusieurs (miser, etc.) ils imitent le groupe frontalis, chez d'autres au contraire (pubescens) ils ne diffèrent pas de ceux des groupes précédents.

Pour l'Attus terebratus, voyez Monographie, p. 79.

(P. 77.) ATTUS PUBESCENS (Fabr. ?) Ch. Koch.

D'après Westring, l'Aranca pubescens de Fabricius n'est pas l'Attus que nous connaissons sous ce nom, mais le floricola de Ch. Koch; la phrase descriptive de Fabricius: « Abdomine ovato fusco; maculis cinereis posticis majoribus. Corpus pubescens, fuscum, cinereo variegatum. » et plus loin: « Abdomen ovatum dorso fusco maculis quatuor cinereis distinctis, posticis majoribus. Palpi pilosi. Oculi secundi paris minutissimi. » peut aussi bien s'appliquer aux deux espèces, et la recherche de cette synonymie n'offre pas un grand intérêt: l'Attus pubescens de Sundevall, dont Westring a pu voir le type même, est bien le floricola.

Une faute d'impression m'a fait dire, page 29 : « les trois articles du tarse. » On sait que le tarse n'a que deux articles chez les Aranéides.

A l'habitat de l'Attus pubescens il faut supprimer l'Angleterre.

(P. 78.) Au lieu de : Attus pratincola, lisez :

ATTUS SPARSUS Blackwall, Researches in Zoologist, p. 417 (1834).

Salticus sparsus Blackwall, Hist. Spid., I, p. 49, pl. III, fig. 25.

Euophrys pratincola Ch. Koch, t. XIV, p. 32, fig. 1299 (1848).

Attus pratincola E. Simon, Monog., p. 78, n° 47.

Salticus terebratus O.-P. Cambridge, Zoologist, p. 8587 (1863).

Salticus pratincola O.-P. Cambridge, Trans. of the lin. Soc., p. 403 (1871).

Le Salticus sparsus Black., que je pensais rapporter, d'après M. Cam-

bridge, au tercbratus, n'est autre que le pratincola de Ch. Koch; sa synonymie doit être rétablie comme je viens de l'indiquer.

(P. 84.) Ajoutez:

ATTUS HELVEOLUS E. S.

Attus cinereus Westring, A.S., p. 583 (1861). (Attus cinereus Walck, 1836.)

Long. of 5 mill., Q 5 1/2 mill.

J. La tête est large, coupée carrément en avant, nullement rétrécie, mais un peu inclinée; en arrière elle ne présente aucune strie transverse. Le thorax est moins large que chez *pubescens*; ses côtés sont plus parallèles, son bord postérieur est tronqué au-dessus du pédicule.

Ce corselet est fort élevé et la pente postérieure commence un peu plus loin que chez l'espèce type; sa pubescence est d'un gris blanchâtre, un peu plus foncé sur le milieu du dos; les cils et les barbes de la face sont également gris.

Les yeux de la face sont très-inégaux et figurent une ligne à peine courbée; les médians se touchent presque, tandis qu'ils sont un peu séparés des latéraux.

Le bandeau, qui est fort oblique, est sensiblement moins large que les yeux médians.

Les chélicères sont petites, renfoncées et fauves.

L'abdomen, entièrement blanchâtre, ne présente aucun dessin.

La patte-mâchoire est assez épaisse; la jambe surtout est fort robuste; le tarse est au contraire petit et obtus.

Ce membre est fauve, avec une tachette noire au sommet de la cuisse, et les deux derniers articles noirs; les parties fauves sont entièrement revêtues de longs poils blancs (1).

Les pattes sont fines et très-inégales en longueur : celles de la quatrième paire dépassent de beaucoup les autres, puis viennent celles de la première; celles de la troisième sont remarquablement courtes.

Ces pattes sont toutes d'un blanc testacé, avec une épaisse pubescence blanche.

Celles de la première paire ont une large bande noire longitudinale sur

⁽¹⁾ Notre exemplaire étant séché, les poils cachent complétement l'armature de la jambe.

la face antérieure des cuisses et des jambes et un anneau noir à l'extrémité du premier article du tarse.

Celles des autres paires ont un simple anneau brun au sommet des principaux articles et une tachette noire sur le milieu de la face inférieure des cuisses.

Q. Les yeux sont un peu plus petits et plus écartés; les poils de la face sont d'un blanc plus pur; sur le corselet se voient quelques poils roux mêlés à la pubescence blanche: surtout en avant, sur le bord frontal et au-dessous des yeux postérieurs,

Sur le milieu de l'abdomen sont quatre points enfoncés, disposés en carré.

Les pattes et les pattes-machoires sont entièrement d'un blanc testacé, sans aucun anneau.

Quelquefois l'abdomen est d'un fauve plus foncé : dans son milieu sont quatre tachettes blanches, et en arrière, de chaque côté des filières, des espaces blanchâtres arrondis.

France, Suède.

Le mâle m'a été communiqué par M. Thorell: c'est le type de M. Westring; les femelles viennent du midi de la France.

Cette espèce a beaucoup de ressemblance avec mon Attus illibatus; elle est cependant facile à distinguer aux caractères suivants :

Chez Attus illibatus la tête est plus plane et plus rétrécie en avant; sous la pubescence le tégument du thorax est d'un fauve rouge, tandis que chez cinercus il est d'un gris verdâtre.

Les pattes sont les mêmes pour la longueur; mais celles de la première paire sont plus épaisses chez cinercus.

(P. 152.) ATTUS ALBIFRONS H. Luças.

Je place provisoirement ici l'Attus albifrons, qu'il faut se garder de confondre avec le précédent, bien que sa coloration soit presque semblable; la teinte générale est d'un blanc plus mat, la pubescence n'étant pas mélangée de poils fauves.

La face est plus verticale et les yeux latéraux relativement moins séparés des médians; les barbes et les cils sont blancs; le plastron est aussi un peu plus large.

Mon unique exemplaire, que j'ai indiqué à tort comme femelle, est un jeune mâle.

(P. 93.) ATTUS LEMNISCUS E. S.

Cette jolie petite espèce est bien caractérisée; elle se distingue surtout des A. pubescens et sparsus par ses yeux supérieurs plus divergents, ce qui fait paraître la tête rétrécie en avant.

Sous sa couverture de poils, l'abdomen est d'un brun rouge assez vif en dessus et en dessous, mais rembruni sur la ligne médiane.

Tous les poils de la face sont d'un blanc jaunâtre.

Mon seul exemplaire n'est pas complétement adulte.

(P. 82.) Une nouvelle étude de l'Attus innotatus, particulièrement du mâle adulte, me fait renvoyer cette espèce au groupe frontalis.

Ajoutez:

ATTUS FRONTOSUS. Sp. nov.

Long. & 4 1/3 mill.; \$ 5 mill.

đ. En dessus, le carré céphalique est beucoup plus large que long et sensiblement rétréci en avant, car les yeux supérieurs, très-divergents, sont plus écartés que les latéraux antérieurs; en avant il est coupé en ligne droite ou très-légèrement arqué; la convexité des yeux de la face paraît plus grande que chez aucun autre Attus, si ce n'est dans les dernières espèces du groupe frontatis (levis, reticulatus); sa surface est régulièrement convexe et un peu inclinée en avant; au niveau des yeux postérieurs elle s'abaisse en arrière assez brusquement; en cet endroit elle présente dans le milieu une très-petite fossette transverse; sur le thorax se voient quelques stries obliques qui rayonnent de cette fossette, mais elles sont très-peu marquées; considéré de profil, ce corselet est très-élevé; son dos, incliné en avant et surtout en arrière, paraît arrondi; sous ce rapport il ressemble beaucoup à l'Attus Adansonii de Savigny.

Le tégument est lisse et d'un noir brillant; il est presque dépourvu de poils, chez mon exemplaire du moins.

La face est très-large, ses yeux ne sont pas extrêmement inégaux, ils forment une ligne droite par leurs sommets et sont tous bien séparés les

uns des autres, surtout les latéraux; le bandeau, presque aussi large que le diamètre des médians, est un peu concave; il est garni de courtes barbes d'un jaune vif.

L'abdomen, ovale allongé, est d'un noir mat; il est terminé par de longues filières, qui sont d'un brun testacé.

La patte-mâchoire est courte et assez épaisse; le tarse est noir; les autres articles, d'un fauve obscur, sont rembrunis chacun à l'extrémité : les deux articles de la jambe sont égaux en largeur, mais le second est deux fois plus court que le premier; il projette extérieurement une pointe grêle, obliquement divergente, beaucoup moins développée que chez pubescens et sparsus; cette pointe, qui est aiguë et légèrement contournée, part de son bord inférieur; le tarse n'est pas très-large, mais un peu plus long que la jambe; il est garni de longues soies blanches; le digital est un disque plat, presque arrondi, dont le sommet est échancré; sa surface est noire, finement grenue et marquée d'un pli longitudinal faisant suite à l'échancrure.

Les pattes sont assez grêles, relativement à l'épaisseur du corselet; les cuisses sont cependant assez développées et comprimées; bien qu'allongés, les tarses sont plus courts que les jambes; la troisième, puis la quatrième paire sont les plus longues et sont presque égales; la seconde est de beaucoup la plus courte; leur couleur générale est un fauve olivâtre assez obscur; les cuisses sont rembrunies au sommet et le second article de la jambe à ses deux extrémités, mais cette teinte ne forme pas d'anneaux, elle dessine plutôt le commencement de bandes longitudinales promptement interrompues.

Q. La tête est encore plus large que chez le mâle, plus plane, plus inclinée en avant; elle ne peut être comparée qu'à celle des Attus cerussatus et membrosus; la convexité des yeux de la face est moins visible; les postérieurs sont encore plus divergents; placés au point le plus large du corselet, ils dépassent ses bords quand on les considère en dessus; les saillies sourciliaires sont bien marquées; à partir de ce point le thorax s'abaisse et se rétrécit graduellement en arrière.

Ce corselet est noir et couvert d'une épaisse pubescence blanche, un peu teintée de jaunc en avant.

Les yeux de la face sont encore plus espacés que chez le mâle : l'intervalle des médians aux latéraux est supérieur au diamètre de ces derniers. Les barbes et les cils sont d'un blanc jaunâtre.

L'abdomen est couvert en dessus et en dessous de poils blancs mêlés de poils fauves, qui ne forment pas de dessins réguliers.

Les pattes des deux premières paires sont plus épaisses que chez le mâle et relativement plus courtes: celles de la quatrième paire dépassent un peu celles de la troisième: cette différence tient surtout au plus grand développement des tarses, car les autres articles sont égaux.

Les pattes sont, ainsi que les pattes-mâchoires, d'un fauve rouge vif; leurs anneaux sont très-peu marqués.

Cette femelle ne peut être confondue avec les autres espèces du groupe qui ont la même coloration: helveolus et albifrons, par sa tête encore plus large, surtout plus inclinée et rétrécie en avant; enfin, chez ces deux espèces, les pattes de la troisième paire sont beaucoup plus courtes que celles de la quatrième paire et diffèrent peu de celles de la première et de la seconde paire, tandis que les deux paires postérieures sont presque égales chez A. frontosus.

Cet Attus se trouve en Corse, sur les buissons.

Ajoutez:

ATTUS NIGER Walck., Faune Par. (1802).

Sundevall, A. O., p. 204 (1832). — West., A. S., p. 592.

Long. 5 1/2 mill.

 \mathfrak{P} . Pour la forme et la hauteur, le corselet est semblable à celui de *pubescens* \mathfrak{P} ; le bord frontal est cependant moins bombé et laisse voir en dessus la convexité des yeux antérieurs; entre les yeux supérieurs la surface du dos est légèrement creusée.

La face est basse; les yeux médians, encore plus gros, se touchent presque sur la ligne médiane et sont à peine séparés du bord des chélicères; les latéraux sont relativement plus élevés.

Le corselet et l'abdomen sont entièrement noirs et garnis de poils fauves assez clairsemés, cependant plus serrés sur ce dernier; la face est hérissée de longs cils blancs; ses yeux sont d'un vert obscur.

Le ventre et le plastron sont couverts de poils blanchâtres.

Les chélicères sont petites et d'un noir très-brillant.

Les pattes-mâchoires sont d'un brun foncé; la jambe est un peu rougeâtre et le tarse fauve; ce dernier porte de longues soies blanches.

Comme chez pubescens Q, les pattes antérieures sont les plus courtes et les plus épaisses; les postérieures, plus fines, sont les plus longues, puis viennent les secondes; toutes les hanches sont d'un brun olivâtre; les

cuisses et les jambes des trois paires antérieures sont entièrement noires, les tarses deviennent rougeâtres aux articulations; les cuisses postérieures ont une teinte brunâtre à la base, leurs tarses sont néanmoins plus foncés que ceux des paires antérieures.

Suède et France.

Cette très-rare espèce a été prise aux environs de Paris; plusieurs auteurs l'ont confondue avec le mâle de l'Attus fasciatus, qui n'a de commun avec elle que sa coloration.

(P. 141.) ATTUS TRIANGULIFER E. S.

L'Attus triangulifer et les trois suivants, que j'extrais d'un autre groupe, diffèrent du type pubescens par une tête moins convexe, qui laisse voir en dessus les yeux de la face, et par les yeux dorsaux, beaucoup plus gros; ces caractères, qui rappellent le groupe frontalis, m'avaient d'abord trompé sur les véritables affinités de ces espèces. La pointe tibiale est aussi plus petite et plus grêle; enfin les pattes de la première paire égalent, dépassent même en longueur les pattes postérieures.

Ces quatre Attus sont très-voisins entre eux : la forme de leur corselet est presque la même et assez particulière: le thorax est élevé et s'abaisse en arrière en pente rapide; il se creuse beaucoup au-dessous des yeux supérieurs; la tête, qui est élevée entre ces yeux, s'abaisse sensiblement en avant, de sorte que, vue de profil, la ligne dorsale est fortement ondulée; cette disposition est surtout visible chez l'Attus affaber.

Le triangulifer se reconnaît à ses chélicères très-longues, grêles, un peu divergentes dans le milieu et fauves; les cils sont rouges et les barbes jaunâtres; la pointe tibiale est fine et terminée par un petit crochet, visible seulement quand on considère le membre en dessous.

(P. 140.) ATTUS SATAGEUS E. S.

Diffère du triangulifer par sa petite taille, sa tête un peu plus longue, ses chélicères plus courtes et noires, enfin par l'apophyse tibiale plus divergente et non recourbée à la pointe.

La coloration de la pubescence est aussi bien différente. (Voyez Monog., p. 140.)

Les cils sont d'un fauve rouge, les barbes sont très-blanches et disposées en deux rangs transverses.

Ajoutez :

ATTUS AFFABER. Sp. nov.

Long. 3/4 1/2 mill, 9/5 1/4 mill.

d'. Ressemble beaucoup au triangulifer: la forme du corselet est la même, la surface de la tête est seulement un peu plus creusée entre les yeux dorsaux; les yeux antérieurs sont noirs et un peu moins séparés entre eux, la face étant plus étroite; leurs cils sont rouges; le bandeau, qui n'est pas très-large, est garni de longues barbes blanches, disposées en séries transverses, comme chez satageus.

Les chélicères sont beaucoup plus courtes que chez triangulifer; leur tégument est noir et visiblement strié; le corselet est noir et très-lisse; il est parsemé de longs poils fauves; des poils blancs peu serrés garnissent le bord postérieur et dessinent sur le milieu du thorax une bande longitudinale assez diffuse.

L'abdomen est noir; il présente en arrière quelques petits accents testacés peu visibles; il est couvert de poils fauves, rouges et blancs, irrégulièrement mêlés; quelquefois cependant les poils blancs dessinent en arrière un grand triangle.

La patte-mâchoire est jaune, avec le tarse, la hanche et la base de la cuisse noirs; ce membre ne diffère pas de celui de *triangulifer*; l'épine tibiale se termine également par un très-petit crochet; la masse inférieure du digital, qui est très-volumineuse, présente deux saillies obtuses.

Les hanches des pattes sont fauves, avec celles de la première paire un peu plus foncées; les pattes antérieures, qui sont les plus longues, ont les cuisses et les jambes assez épaisses et noires; leur dernier article est seul d'un fauve clair; les pattes de la seconde paire, qui sont beaucoup plus courtes, ont la même coloration, seulement le premier article du tarse est fauve et orné de deux anneaux noirs; les pattes de la troisième et de la quatrième paire sont longues et presque égales; elles sont fauves et fortement annelées; la cuisse a un large anneau noir à chaque extrémité; le second article de la jambe est brun; le tarse est régulièrement annelé.

2. S'éloigne beaucoup plus que le mâle du groupe frontalis; elle a même de nombreuses analogies avec les Attus helvcolus et albifrons.

La tête est plus élevée, plus convexe que chez le mâle et beaucoup moins déprimée entre les yeux supérieurs; le corselet est entièrement couvert d'une épaisse pubescence fauve clair.

Les yeux de la face sont encore plus inégaux et plus séparés entre eux; leurs cils sont d'un jaune plus vif que celui du corselet; les barbes, qui sont longues et abondantes, sont au contraire d'un blanc pur.

Les poils qui revêtent l'abdomen sont tantôt blanchâtres, tantôt d'un jaune plus ou moins vif; ils ne forment aucun dessin.

Le plastron est noir; la patte-mâchoire est blanchâtre.

Les pattes sont jaunes, avec de larges anneaux rougeâtres, peu distincts, à l'extrémité de la cuisse et sur la jambe; celles de la quatrième et de la troisième paire sont les plus longues, mais cette inégalité est beaucoup moins sensible que chez les espèces bien caractérisées du groupe.

J'ai découvert cet Attus en Corse : il vit sur les buissons.

(P. 142.) ATTUS MISER E. S.

Des quatre Attus que je retire du groupe frontatis, le miser est celui qui offre le plus de difficultés; en effet, il mélange si bien les caractères des deux groupes que sa classification est embarrassante.

Les pattes des deux premières paires, évidenment plus longues que les postérieures, ont les cuisses et les jambes rensiées et comprimées comme chez l'Attus gambosus et autres; mais la patte-mâchoire, qui doit, selon moi, primer tous les autres caractères, est très-voisine de celle de triangulifer; la pointe tibiale est cependant plus courte, mais également terminée par un petit crochet; la masse inférieure du digital, qui est très-volumineuse, ne présente pas de saillie comme chez affaber.

Les cils sont d'un jaune rouge, les barbes sont blanches et disposées en deux séries horizontales; les chélicères, un peu moins longues que chez triangulifer, sont cependant plus développées que chez les deux précédents; elles sont grêles, et leur surface est sensiblement striée.

M. Thorell m'a communiqué un exemplaire pris par lui à Upsala.

Ajoutez:

ATTUS LANIGER E. S.

Attus bimaculatus E. Simon, Monog., p. 419, & (non Ch. Koch).

C'est encore au groupe pubescens qu'il faut rapporter cette espèce, que

j'ai cru longtemps être le mâle du bimaculatus de Ch. Koch. La découverte de la femelle m'a fait reconnaître mon erreur.

L'Attus laniger & est voisin des espèces précédentes; cependant son corselet, plus parallèle, à ligne dorsale plus droite, le rapproche davantage de l'Attus terebratus; les cils, d'un jaune orangé vif, s'étendent en dessus sur une partie de la tête; les barbes sont blanches; les chélicères sont noires, elles sont aussi longues ou un peu plus courtes que la face. Par sa patte-mâchoire, l'Attus laniger est inséparable des Attus triangulifer et affaber : le digital a la même forme; il est, ainsi que le tarse, d'un fauve obscur; la pointe tibiale est très-petite et obtuse à l'extrémité.

Q. Jeune. Le corselet est allongé comme chez le mâle; ses côtés sont parallèles; le bord frontal cache presque en dessus les yeux de la face; les yeux supérieurs sont gros, assez reculés et aussi écartés entre eux que les latéraux antérieurs; dans leur intervalle la surface du dos est un peu déprimée, mais ne présente aucune strie transversale; la pubescence est épaisse, très-blanche, mêlée de poils fauves sur les côtés du thorax.

Les yeux de la face ne sont pas très-inégaux et forment une ligne à peine courbée; ils sont entourés de cils jaunes, mais tous les poils de la face sont blancs.

L'abdomen est allongé et terminé par des filières saillantes; il est blanc comme le corselet et orné de deux ou trois petites lignes fauves transverses très-fortement ondulées et souvent interrompues sur la ligne médiane.

Le plastron est noir et les pattes-mâchoires sont blanches.

Les pattes sont d'un jaune vif, très-rarement annelées; celles de la quatrième, puis de la troisième paire, sont les plus longues; les antérieures sont courtes, mais presque aussi robustes que chez le mâle.

Cette femelle ressemble beaucoup à certains Gallietherus.

J'ai pris cette année plusieurs exemplaires de cette espèce dans les montagnes de la Grande-Chartreuse.

Ajoutez:

ATTUS PICTILIS. Sp. nov.

Long. 4 mill.

J. Le carré céphalique est un peu plus large que long, nullement rétréci en avant; la saillie des yeux antérieurs est bien visible en dessus;

les yeux postérieurs sont très-gros et divergents; considérés en dessus, les bords du corselet ne les dépassent pas comme chez laniger et affaber; la surface de cette tête, qui est légèrement convexe, s'abaisse assez brusquement entre les yeux supérieurs; un peu au-dessous, le thorax est marqué d'une très-petite fossette transverse d'où rayonnent en arrière quelques stries à peine visibles.

Le tégument est noir, très-lisse et garni de poils fauves sur les côtés; le thorax est seul orné d'une large bande longitudinale de poils blancs.

Les yeux de la face sont noirs et forment une ligne droite; ils sont peu mais également séparés entre eux; les cils sont d'un fauve rouge assez vif; le bandeau n'est pas très-large, ses barbes sont blanches.

Les chélicères sont noires; leur face antérieure est finement striée en trayers.

L'abdomen, ovale et un peu déprimé, est d'un noir mat; il est revêtu de pubescence de même couleur, à laquelle se mêlent de nombreux poils roux plus longs; dans toute sa longueur s'étend une ligne testacée un peu rétrécie en arrière et garnie de poils très-blancs.

Les filières et le ventre sont noirs et à peine velus.

Le plastron est large, presque arrondi, plat et noir.

La patte-mâchoire est assez robuste; le premier article de la jambe est un peu plus long et plus épais que le second; celui-ci projette extérieurement une épine, longue, très-grêle, dirigée en avant et terminée par un petit crochet; le tarse est ovale et plus large que chez les espèces voisines; son extrémité présente une petite troncature garnie de poils; le digital est plus volumineux, mais de même forme que chez triangulifer.

Les pattes de la première paire sont visiblement les plus longues, puis viennent celles de la quatrième et de la troisième, mais l'inégalité est peu appréciable entre les trois paires postérieures; celles de la première ont les cuisses renflées et comprimées, les jambes robustes et très-longues, dont le premier article est au moins un tiers plus court que le second; le tarse est beaucoup moins long que la jambe; la seconde paire est encore assez épaisse, mais les deux postérieures sont grèles; leurs tarses sont aussi longs que les jambes : ces pattes ont les cuisses noires, les jambes d'un brun très-foncé, avec la base et le milieu du second article sensiblement éclaircis, du moins aux dernières paires; les tarses restent fauves et annelés de noir.

Je n'ai pris qu'un seul exemplaire, à Ajaccio.

Cette espèce est de celles que des caractères ambigus empêchent de

classer avec certitude; elle tient presque également des Attus triangulifer et miser et des gambosus et frontalis: ses yeux supérieurs encore plus gros, ses pattes antérieures franchement plus longues que les autres, les figures de son abdomen dessinées sur le tégument même, caractère général dans le groupe frontalis et accidentel dans les autres, la rapprochent de ces derniers; d'un autre côté, les yeux de la face et les derniers articles du membre mâle rappellent complétement ceux des premiers.

Ce groupe est extrémement naturel; cependant toutes ses espèces ne sont pas également bien caractérisées et présentent deux tendances bien marquées : quelques-unes, surtout par leurs yeux, rappellent le groupe insignitus et semblent justifier la réunion que M. Thorell a faite de ces deux types dans son genre Ælurops; l'Attus Redii de Savigny, grande et belle espèce très-répandue en Égypte et en Syrie, est dans ce cas : son corselet allongé, dont les côtés sont parallèles, ressemble à celui de fasciatus; mais les yeux de la face ne sont pas très-inégaux et les latéraux sont beaucoup plus élevés que les médians, ce qui est le caractère le plus saillant du groupe insignitus; une autre tendance se manifeste dans les dernières espèces, particulièrement chez semi-glabratus : les téguments deviennent glabres et colorés, les yeux gros et convexes, les pattes antérieures s'allongent aussi un peu, sans cependant dépasser les postérieures : ces caractères sont ceux du groupe frontalis.

Pour les Attus Rögenhoferi E. S., fasciatus H., lineatus Ch. Koch, sierranus E. S., linearis W. Rossi, voyez Monographie, p. 85, 86, 89, 91, 95, 96.

A côté de l'Attus sierranus il faut placer l'espèce suivante, qui en est extrêmement voisine :

ATTUS FULVIVENTRIS H. Lucas, Expl. Alg., p. 151, pl. 6, fig. 1.

(Non Simon, Monog., p. 175. - Voyez aux errata, p. 257.)

En dessus la forme du corselet est la même, sa teinte générale est plus foncée, les bandes blanches sont semblables, mais plus nettes; en avant elles se réunissent en suivant le bord frontal.

La face est plus large, plus anguleuse; ses cils sont fauves et ses barbes blanchàtres.

Le dessous du corps est entièrement revêtu de pubescence fauve, tandis qu'il est noir et presque glabre chez Attus sierranus.

Il est assez commun au Maroc; mais je ne l'ai jamais pris en Espagne.

(P. 92.) ATTUS LIPPIENS L. Koch.

J'ai pu examiner à nouveau plusieurs exemplaires de cette espèce, ce qui me permet d'ajouter à ma courte description :

J. Entre les yeux supérieurs il n'y a pas de stries, mais une dépression transverse, mieux marquée même que chez Bresnierii; au delà de cette dépression le thorax est sensiblement convexe; ses yeux postérieurs sont relativement gros; les lignes blanches qui relient ces yeux aux latéraux antérieurs se prolongent souvent sur le thorax, mais elles n'atteignent jamais le bord postérieur.

Les chélicères sont renfoncées et noires, tandis que chez Bresnicrii elles sont fauves.

Par la disposition de ses lignes l'abdomen ne diffère pas de celui de Bresnierii; mais tandis que chez celui-ci les intervalles de ses lignes sont d'un noir mat, chez *lippiens* ils sont revêtus de pubescence d'un brun rouge assez vif.

L'extrémité de la cuisse et le premier article de la jambe de la pattemâchoire sont couverts en dessus de longs poils blancs, tandis que les autres articles restent noirs.

Q. Par sa coloration tout à fait diffèrente de celle du mâle, elle rappelle beaucoup l'Attus fulvaster; mais elle s'en distingue sous bien des rapports.

Le corselet est très-long; la tête, plane et carrée en dessus, est séparée par une dépression à peine sensible; le thorax est légèrement dilaté dans sa portion postérieure; le tégument est noir et revêtu de pubescence d'un fauve rouge clair un peu plus vif que chez fulvaster; l'abdomen, qui est ovale et long, est entièrement de même couleur; les yeux de la face sont très-inégaux et très-rapprochés entre eux; ils se touchent presque; les médians sont verts; les cils, qui sont longs et d'un beau rouge vermillon, forment de petits cercles très-nets; le bandeau est plus élevé et plus vertical que chez le mâle; les barbes sont blanches, mais courtes et espacées.

La patte-mâchoire est assez courte; la cuisse est noire; la jambe, dont le second article est un peu plus long et plus épais que le premier, est fauve, ainsi que le tarse, avec une tache foncée à la base de chaque article.

Les pattes des deux premières paires sont courtes et très-robustes, leurs tarses sont cependant un peu plus longs que chez fulvaster; les pattes postérieures sont longues et ne diffèrent pas du type normal de ce groupe: ces membres sont noirs, avec les jambes et surtout les tarses teintés de rouge; leur pubescence est semblable à celle du corps.

Cet Attus, découvert dans les îles de l'Archipel grec, se trouve aussi en Corse; mais il est beaucoup plus rare que le Bresnierii.

(P. 93.) ATTUS BRESNIERI Lucas.

(?) Attus ater Risso, H. N., Princ. Prod. (1826).

Cette espèce, si répandue dans les régions méditerranéennes, habite même l'Europe tempérée : je l'ai prise aux environs de Paris et dans le département de l'Aube; dans le Nord, les mâles sont beaucoup moins foncés et presque semblables aux femelles par leur coloration.

La synonymie de Risso est trop incertaine pour que le nom d'ater soit substitué à celui de Bresnieri.

(P. 94.) Au lieu de : Attus subfasciatus, nom déjà employé pour une espèce du genre (voyez Attus (Amicus) subfasciatus Ch. Koch, 1846), lisez :

ATTUS LUTEO-FASCIATUS E. S.

J'ai trouvé dans la collection de M. le professeur Waga un mâle adulte, ce qui me permet d'ajouter quelqus lignes à ma description :

3. Très-voisin du fasciatus.

Le corselet a la même forme; la tête est cependant un peu moins inclinée et un peu plus large; en arrière elle est limitée par une strie horizontale située un peu au-dessous des yeux supérieurs; le thorax est également dilaté et arrondi; de profil il paraît moins élevé.

Le tégument est noir et revêtu de poils de même couleur, auxquels se mêlent, surtout en avant, quelques poils blancs très-disséminés; sur le thorax s'étendent parallèlement deux lignes longitudinales de poils jaunes qui, partant des yeux supérieurs, sont un peu arquées en dehors et se rapprochent à peine en arrière.

La face est plus large et moins inclinée; le bandeau est beaucoup plus étroit et un peu moins rentré que chez l'espèce type; les barbes et les cils sont peu abondants et blanchâtres.

Les chélicères sont fauves.

L'abdomen est, en dessus, d'un brun noir satiné; en dessous il est couvert de poils d'un jaune vif.

Le plastron est relativement plus large, surtout en arrière; il est finement bordé de noir.

Les hanches et les cuisses des pattes sont d'un fauve clair ; les jambes et les tarses sont d'une teinte un peu plus foncée et sont garnis de courts poils noirs.

La patte-mâchoire, également fauve, est un peu plus épaisse, surtout les derniers articles: le digital a la même forme, mais il présente un pli longitudinal qui manque chez l'A. fasciatus; le tarse est ovale et brusquement déprimé à la pointe; le bord supérieur du second article de la jambe est un peu dilaté au-dessus de l'insertion du tarse; du côté externe il porte une très-petite pointe noire, cachée au milieu des poils et légèrement bifide à l'extrémité.

(P. 90.) ATTUS FULVASTER E. S.

Cette espèce se trouve aussi en Syrie; malheureusement M. Ch. de La Brûlerie n'a pris que des femelles.

Les yeux sont plus inégaux que chez les espèces voisines; les médians se touchent sur la ligne médiane; les cils sont jaunâtres; cependant il y en a quelques-uns de rouges, sur le bord supérieur des yeux seulement; le bandeau est élevé et très-renfoncé.

La strie céphalique s'étend entre les yeux supérieurs; elle est même un

(1871)

peu courbée en avant, tandis que chez fasciatus elle est droite et un peu

plus reculée.

L'épigyne est assez volumineuse; son bord inférieur est muni de deux petites lignes courbes, concentriques; de son bord supérieur part une forte carène longitudinale très-épaisse à la base et rétrécie dans le milieu.

Bien qu'appartenant à un autre groupe, l'Attus fulvaster a beaucoup de ressemblance avec l'Attus mustellatus (Æruginosus), dont la coloration est presque la même; cependant ce dernier se reconnaît à première vue par une tête plus longue, tout à fait carrée en dessus, et par les pattes de la troisième paire, aussi longues ou même plus longues que celles de la quatrième, tandis que chez fulvaster elles sont beauconp plus courtes.

P. 95.) ATTUS SEMI-GLABRATUS E. S.

Par sa tête plus basse et plus large, ses yeux postérieurs beaucoup plus gros et ses téguments en partie glabres, dont la coloration n'est pas entièrement due à la pubescence; cette intéressante espèce s'éloigne des types du groupe.

Ses ressemblances sont multiples; elle a quelque chose du groupe frontalis et du nouveau groupe mitratus. Dans le premier, c'est avec mon Attus (mitatus qu'elle a le plus d'analogie; une étude un peu attentive montre cependant qu'elle ne peut être placée autre part qu'ici.

Le bandeau, très-mince, très-renfoncé, est garni de longues barbes blanches; les cils sont peu abondants et d'un fauve rouge; des poils de cette couleur s'étendent sur les côtés de la tête jusqu'aux yeux dorsaux; le milieu de la tête est couvert de poils jaunes, qui deviennent blancs sur le bord frontal.

Je possède quelques individus mâles chez lesquels la pubescence est un peu mieux conservée que chez mon premier exemplaire.

(P. 96.) 11e Groupe (BARBIPES).

L'Attus barbires est très-répandu dans les forêts de la Corse, où il habite le bord des torrents. Contrairement à ce que j'ai observé en Provence, le mâle est aussi ou plus commun que la femelle, ce qui tient peut-être à ce que celle-ci est plus sédentaire. Il saute avec une agilité remarquable.

Pour la description de cette espèce, voyez Monographie, p. 97.

```
(P. 98.) 12° Groupe (STRIATUS) = ICELUS Ch. Koch (1846).

| MARPISSA Ch. Koch (ad part.).

| CALLIETHERA Ch. Koch (ad part.).

| MARPESSA Thorell (ad part.).
```

Dans ce groupe les deux sexes sont très-dissemblables, et, dans une classification fondée sur la forme du corselet, ils devraient prendre place dans deux coupes différentes. Sur trois espèces connues de Ch. Koch, la première a été placée par lui dans le genre Callictherus (pulchella), la seconde dans le genre Marpissus (hamata), et la troisième a nécessité la formation du nouveau genre Icelus.

Le mâle tranche par ses caractères sur les groupes voisins : les chélicères, au lieu d'être faibles et renfoncées, sont aussi larges et un peu plus longues que la face; elles sont aussi un peu inclinées en avant et leur bord externe présente une carène tranchante longitudinale.

On pourrait donner à ce dernier caractère une importance générique, s'il existait au même degré dans toutes les espèces du groupe et s'il ne se montrait chez plusieurs autres *Attus* (*Attus castancus*, etc.) très-différents sous d'autres rapports.

Dans la classification de M. Thorell toutes les espèces du 12° groupe rentrent dans le genre Marpissus.

Pour l'Attus picaceus E. S., voyez Monographie, p. 107.

Ajoutez:

ATTUS PETILUS Blackwall, Ann. and. Mag. of nat. Hist. uin 1870). De Sicile, sur les pentes de l'Etna.

(P. 99.) ATTUS PULCHELLUS Hahm.

Il faut changer la synonymie comme suit :

d. Attus encarpatus Walck., Apt., t. I, p. 471 (1836).
Attus encarpatus E. S., Monog., p. 417, nº 79.

Salticus pulchellus Hahn, Monog., V, pl. 3, fig. c.
 Attus maculatus Walck., Apt., t. I, p. 421.
 Salticus tigrinus Hahn, Arach., t. I, p. 62, fig. 47.
 Calliethera pulchella Ch. Koch, Ar., XIII, p. 47, fig. 1115.
 Attus pulchellus E. S., Monog., p. 99, n° 64.
 Dendryphantes medius Canestrini et Pavesi, Ar. Ital. (1869).

Cette année, j'ai pris plusieurs fois dans la même coque, à l'époque de l'accouplement, le mâle et la femelle, qui ont été considérés pendant si longtemps comme espèces distinctes et que moi-même ai placés dans deux groupes éloignés. Il était assez singulier que deux espèces aussi communes ne soient connues, l'une que par le mâle, l'autre que par la femelle.

Dans le joune âge le mâle a presque la coloration de la femelle, comme on peut le voir par la description que j'en ai donnée; adulte, il revêt la livrée de l'encarpatus.

Les cils des yeux sont rouges; le bandeau, qui est étroit et renfoncé, est garni de poils blancs qui ne sont que le prolongement de la bordure thoracique. Les cholicères sont un peu plus longues que la face et un peu convexes; leur tégument, d'un noir cuivré, est légèrement strié, surtout vers l'extrémité de la tige.

La pointe tibiale est terminée en biseau, et selon qu'on l'examine de profil ou de face elle paraît aigué ou tronquée; la forme de cette apophyse est assez variable, car chez quelques-uns de mes exemplaires elle est arrondie.

Quand ou enlève la pubescence de l'abdomen, le tégument présente quelques tachettes obliques qui rappellent un peu la coloration de la femelle.

La femelle exige une description plus détaillée :

2. Le corselet est un peu plus large que chez le mâle; la tête paraît un peu plus courte; les yeux de la ligne antérieure et ceux de la quatrième paire sont sensiblement plus gros; le tégument est noir et revêtu d'une pubescence blanchâtre; tout autour s'étend une large bordure d'un blanc plus pur qui se fond quelquefois avec la teinte dorsale; tous les yeux sont noirs, les cils et les barbes sont blancs.

En dessus, l'abdomen est d'un gris obscur et est revêtu de poils de

même couleur; il est de plus entièrement bordé de blanc; en arrière, l'espace gris est limité, de chaque côté, par deux petits traits noirs et obliques: les premiers sont recourbés en decans, les derniers sont réunis au-dessus des filières, en manière de V.

Le ventre est blanchâtre, le plastron est petit et noir.

Les pattes-mâchoires sont jaunes.

Les pattes, surtout les antérieures, sont courtes; celles de la première paire sont renflées, tandis que les autres sont assez grêles; toutes sont d'un blanc testacé; les premières seulement ont l'extrémité de la cuisse et la jambe d'un brun foncé.

Cette espèce, dont l'habitat est très-étendu, se plaît sous l'écorce des arbres. C'est au mois de juin que j'ai trouvé les deux sexes réunis dans une même coque.

En Corse elle atteint une taille un peu plus grande; ses formes sont aussi plus courtes et plus trapues.

Λjoutez:

ATTUS BADIUS E. S.

Marpissus badius E. S., Monographie, p. 13.

Je n'ai donné qu'une description un peu courte de la femelle. Ajoutez :

J. Long. 4 1/2 mill. — Très-voisin du putchettus J: le corselet est presque le même; la tête, allongée, plane, très-légèrement rétrécie en avant, est semblable; les saillies sourciliaires des yeux dorsaux sont seulement un peu plus prononcées et ces yeux paraissent plus gros; le thorax est long, faiblement dilaté et arrondi; il est séparé de la tête par une dépression profonde et transverse située au-dessous des yeux supérieurs.

La face est un peu plus large que chez l'espèce type; ses yeux, qui sont verts, sont aussi inégaux, mais un peu plus séparés entre eux, surtout les latéraux; quelques cils rouges se remarquent entre les yeux; les barbes sont blanches, longues et abondantes.

Les chélicères sont épaisses, un peu plus longues que la face, légèrement projetées en avant; leur surface, d'un noir rougeâtre, est glabre, presque lisse, à peine striée.

Le tégument de ce corselet est noir et revêtu de pubescence d'un gris

blanc mêlée de polls fauves, principalement sur les côtés; tout autour s'étend une bordure d'un blanc pur, plus large que chez pulchellus.

L'abdomen est ovale et un peu déprimé; il est recouvert en dessus d'une épaisse pubescence blanche qui tire un peu sur le fauve, surtout dans le milieu; il est orné d'une large bande médiane d'un brun presque noir : cette bande, continue dans sa portion antérieure et en arrière, où elle est un peu denticulée, est interrompue dans le milieu, où elle paraît remplacée par trois accents superposés; le ventre et les filières sont testacés.

Le plastron est bien développé, ovale et rétréci en avant; il est noir et garni de poils blancs.

La patte-mâchoire est assez courte; la cuisse en est robuste; le premier article de la jambe est beaucoup plus long que le second et un peu plus bombé; celui-ci est très-court et un peu dilaté du côté externe, mais dépourvu d'apophyse; le tarse est un peu plus long que la jambe, mais presque aussi étroit; il est ovale et obtus; le digital est tout à fait semblable à celui de pulchellus: c'est un cône très-épais, dont le sommet, arrondi et même élargi, s'étend sous la jambe; son bord externe présente vers le milieu un petit tubercule; ce membre est d'un brun noir.

Les pattes sont dans les mêmes proportions que chez l'espèce précédente, les antérieures, qui sont les plus longues, sont noires, leurs cuisses et leurs jambes sont très-renflées; ces dernières sont dépourvues d'épines, ce qui distingue cet *Attus* des *Marpissus*, auxquels il ressemble tant; les autres pattes sont assez grêles et fauves; toutes sont garnies de longs poils blancs.

Q. Comme nous l'avons déjà vu (Monographie, p. 13), la femelle se distingue du mâle par la coloration de son abdomen, qui est fauve et bordé de blanc comme le corselet.

Les pattes sont aussi bien différentes, puisque les antérieures sont beaucoup plus courtes que les postérieures; ces membres varient du noir intense au fauve brun.

La tête est un peu plus large et plus longue; enfin la portion antérieure du thorax est marquée d'une profonde strie courbée en demi-cercle, qui manque chez le mâle.

La femelle de l'Attus badius ressemble beaucoup par sa coloration et la proportion de ses membres au Dendryphantes mucidus de Ch. Koch (Ar., XIII, fig. 4149); mais la forme du corselet est si différente qu'il nous a été impossible d'identifier les deux espèces.

N'ayant eu jusqu'ici à ma disposition que des exemplaires femelles, j'avais rapporté par erreur l'Attus badius au genre Marpissus; il faut bien reconnaître que de tous les Attus c'est celui qui ressemble le plus aux Marpissus, et il pourrait même faire douter de la validité de ce dernier genre si la patte-mâchoire du mâle ne présentait le caractère fondamental que j'ai signalé.

J'ai pris plusieurs exemplaires en Corse. M. Canestrini m'en a communiqué un autre venant du midi de l'Italie.

(P. 100.) ATTUS STRIATUS (Clerck?) E. S.

Il est très-douteux que ce soit le véritable *striatus* de Clerck; la description que M. Westring en a donnée d'après le type original, diffère sensiblement de la nôtre. S'il était blen établi que mon *Attus striatus* est une espèce distincte, il devrait prendre le nom d'*Attus Boryi* Lucas.

(P. 102.) Au lieu de : Attus Lucasii, lisez :

ATTUS NOTABILIS Ch. Koch.

Satticus erraticus Lucas, Expl. alg., p. 149, pl. 6, &. Icelus notabilis Ch. Koch, Ar., XIII, p. 174, fig. 1225, &. Attus Lucasii E. S., Monog., p. 102, nº 66.

Quoique plus ancien, le nom d'erraticus doit céder la place à celui de notabilis, parce qu'il fait double emploi dans le genre Attus.

J'avais d'abord rapporté le notabilis au striatus, mais la coloration de la tête, qui, à part la bande frontale, est entièrement rouge, m'a fait changer d'opinion.

(P. 103.) Au lieu de : Attus vicinus E. S., lisez :

ATTUS HAMATUS Ch. Koch.

Marpissa hamata Ch. Koch, XIII, p. 67, fig. 1132, Q (non E. S.). Attus vicinus E. S., Monog., p. 103, n° 67.

La grande ressemblance de l'Attus hamatus et du Marpissus radiatus

m'avait trompé sur leurs synonymies. Chez ces deux Attidæ les mâles sont essentiellement différents; mais les femelles sont très-voisines, non-seulement par leur coloration, qui est presque la même, mais aussi par leur forme générale.

Cette espèce est beaucoup plus commune que l'Attus striatus, mais elle remonte un peu moins au Nord.

C'est la seule de ce groupe, avec l'A. putchellus, que j'aie prise en Corse.

(P. 106.) Au lieu de : Attus nebulosus Ch. Koch, lisez :

ATTUS CONGENER. Sp. nov.

Cette espèce n'a de commun avec le *Dendryphantes nebulosus* de Koch que la coloration de son abdomen; elle est nouvelle pour la science.

NOTA. Les cinq Attus: striatus, notabilis, hamatus, crassipes et congener sont extrêmement voisins et difficiles à distinguer. A l'époque de la publication de ma Monographie je n'avais sous les yeux, du moins pour les trois derniers, que des individus ayant presque tous plus ou moins perdu leur pubescence; ayant pu me procurer depuis quelques exemplaires en parfait état de conservation, je crois utile de donner de nouvelles diagnoses de leurs caractères.

Pour les mâles.

Congener. Bord postérieur du thorax tronqué, légèrement rebordé. — Bandeau vertical; cils rouges mélangés de blanc. — Tégument du corselet noir, avec les côtés et le devant de la tête rouges. — Sous la pubescence, le tégument de l'abdomen noir, avec des accents fauves. — Ventre d'un brun testacé obscur. — Plastron et hanches antérieures noirs. — Pattes de la première paire beaucoup plus longues que celles de la quatrième, à cuisses et jambes d'un brun rouge plus foncé en dessous. — Apophyse tibiale oblique, terminée par une pointe fine un peu recourbée. — Tarse un peu plus court que la jambe.

STRIATUS. Bord postérieur du corselet à peine tronqué, non rebordé, son tégument noir, avec les côtés et le devant de la tête rouges. — Bandeau très-renfoncé; chélicères d'un fauve rouge brillant. — Cils rouges sur les

côtés et entre les yeux, blancs en dessus et en dessous. — Poils de la tête blancs, avec une bande transverse rouge au delà du bord frontal; ceux du thorax rouges, avec son triangle blanc au milieu. — Bandes blanches latés rales de l'abdomen très-développées, entourant le bord antérieur; sous la pubescence, tégument fauve brun, avec une bordure et de larges accents plus clairs. — Plastron et hanches fauves. — Pattes de la première paire à peine plus longues que celles de la quatrième, d'un brun rouge, avec les cuisses et les jambes rembrunies en dessus et en dessous. — Pointe tibiale petite, divergente, très-recourbée. — Tarse plus long que la jambe.

NOTABILIS. Corselet comme chez *striatus*; son tégument entièrement noir; poils rouges, avec une bande transverse blanche sur le bord frontal et une bande blanche longitudinale sur le thorax. — Bandeau très-renfoncé. — Chélicères brun rouge. — Cils rouges, barbes blanches.

Bandes de l'abdomen très-développées, d'un brun rouge carminé foncé, ne laissant entre elles que de minces lignes blanches, les latérales n'entourant pas le bord antérieur. — Plastron et hanches antérieures bruns. — Pattes de la première paire d'un fauve brun. — Apophyse tibiale et tarse comme chez striatus.

Sons la pubescence, le tégument de l'abdomen présente des bandes parallèles semblables à celles qui sont dessinées par les poils.

Crassipes. Corselet comme chez striatus; son tégument brun rouge; coloration et face comme chez notabilis.

Bandes de l'abdomen plus étroites, d'un jaune orangé vif; bandes blanches latérales n'entourant pas le bord antérieur. — Plastron et hanches antérieures fauves. — Pattes de la première paire visiblement plus courtes que celles de la quatrième, relativement plus épaisses que chez les précédents. — Pattes-màchoires semblables.

HAMATUS. Tête plus large, strie horizontale, et saillies sourciliaires plus prononcées; coloration et face comme chez *notabilis*.

Bandes blanches latérales de l'abdomen entourant le bord antérieur; bandes rouges étroites, bien séparées, d'un jaune orange vif. — Cils blancs, quelques-uns rouges entre les yeux latéraux, mais très-peu. — Chélicères fauves. — Pattes et pattes-mâchoires comme chez striatus.

Le tégument de l'abdomen présente les mêmes bandes que celles formées par les poils; la bande blanche est un peu denticulée en arrière.

On peut ajouter que dans les deux espèces striatus et hamatus la rainure du crochet des chélicères est armée de trois dents noires et aiguēs :

l'une pour le bord externe, les deux autres pour le bord interne; mais chez striatus ces dents sont placées plus haut et au-dessus du bord supérieur des mâchoires; chez hamatus elles sont cachées par les mâchoires, et, de plus, les deux dents du bord interne sont élevées sur une sorte de tubercule qui n'existe pas chez l'autre espèce.

Pour les femelles:

CONGENER. Plastron noir. — Pattes de la première paire un peu plus foncées que les autres, vaguement annelées. — Épigyne avec son bord inférieur très-épais, un peu échancré sur la ligne médiane.

STRIATUS. Plastron fauve, finement bordé de noir. — Toutes les pattes fauve clair. — Cils blancs mélangés de jaunes. — Épigyne très-petite, sans bord inférieur apparent.

Bandes abdominales noires ou rouges, quelquefois effacées en avant, mais toujours bien marquées en arrière, où elles sont coupées de traits obliques.

Sous la pubescence le tégument est brun, avec une ligne médiane formée de petits traits fauves et obliques rapprochés par paires et souvent prolongés sur les parties latérales.

HAMATUS. Plastron, pattes, épigyne du striatus.—Cils et barbes blancs.

Bandes abdominales souvent réduites à de simples lignes suivant le bord externe des bandes du tégument et denticulées en arrière du côté interne.

Sous la pubescence l'abdomen est blanchâtre et orné de deux larges bandes noires latérales très-nettes, réunies en avant et en arrière.

Je n'ai rien à dire sur les deux autres espèces, dont je n'ai pu me procurer de nouveaux exemplaires emelles.

13° Groupe (HASTATUS) = DENDRYPHANTES Ch. Koch (1837) (ad part.).

| DENDRYPHANTES E. Simon, Monog. (1869) (ad part.).

| DENDRYPHANTES et Attus (ex parte) Thorell.

Le caractère dont je me suis servi pour fonder le genre Dendryphantes

est si anormal et si contraire à tont ce que l'on sait de l'organisation du membre mâle chez les Aranéides, qu'il a été mis en doute par plusieurs auteurs, particulièrement par M. Thorell.

Ce naturaliste pense que cette singularité tient à ce que je n'ai étudié que des exemplaires jeunes et que j'ai pris pour une forme définitive la patte-mâchoire non développée, c'est-à-dire dont le digital, encore enveloppé de la dernière peau, paraît appartenir plutôt à la jambe qu'au tarse.

Mes nouvelles observations semblent donner raison à M. Thorell. Ainsi, quelques espèces : cirtanus, dorsatus, que je considérais dans ma Monographie comme types du genre Dendryphantes, ne sont que des femelles ou de jeunes mâles d'Attus du second groupe : sanguinolentus, bicolor, etc.

Cependant d'autres espèces, bilineatus, par exemple, n'ont encore été vues qu'avec la patte-màchoire incomplète, que j'attribuais aux Dendry-phantes.

Comme ces exceptions sont très-rares dans la nature, j'aime mieux supposer, avant une confirmation complète, que chez ces Attides la forme jeune persiste beaucoup plus longtemps que chez les autres espèces du genre, et que l'adulte, extrêmement rare, reste encore à découvrir.

Réunis aux Attus du 13° groupe, mes Dendryphantes reconstituent ce genre tel que Ch. Koch l'a fondé. Dans son tableau, M. Thorell n'a trouvé, pour le distinguer des Attus et des Philæus, que les spicules des pattes qui forment sur les tarses de la quatrième paire un petit cercle à l'extrémité du premier article. J'ai constaté que ce caractère se rencontre chez d'autres Attus très-différents, particulièrement ceux du troisième groupe (castaneus).

Pour les Attus medius, nigritarsis, canescens K., bilineatus, W., jugatus L. K., voyez Monographie, p. 412, 414, 420, 469, 477.

Mon Attus gesticulator, qui ne paraît pas être celui de M. H. Lucas, est fondé sur de jeunes exemplaires; quant à l'Attus grossus, mes types sont en très-mauvais état, aussi ces deux espèces demandent à être sérieusement étudiées avant d'être admises définitivement.

(P. 110.) Au lieu de : Attus hastatus Cl., lisez :

ATTUS BOMBYCIUS E.

Attus tunulatus Walck., Apt., t. I, p. 416 (?).

Dendryphantes hastatus Ch. Koch, XIII, p. 81, fig. 1145 &, 1146 \(\).

L'Attus hastatus de Clerck et de Westring, ainsi que l'Attus pini de Hahn paraissent être mon Attus bombycius, et non pas mon hastatus, que j'ai décrit d'après des exemplaires d'Allemagne : c'est donc à celui-ci qu'il faut donner le nom nouveau de bombycius.

(P. 111.) Au lieu de : Attus bombycius, lisez :

ATTUS HASTATUS Clerck. - Westring, A. S., p. 550.

Salticus pini (De Geer ?) Hahn, Arach., t. I. p. 59, fig. 45.

A l'habitat du premier il faut supprimer : Laponie, Suède, et le rapporter à celui du second.

C'est grâce à une communication de M. Thorell que j'ai pu rectifier cette synonymie.

(P. 113.) ATTUS RAVIDUS E. S., Monog., p. 105, n° 63 (jeune 3).

Ajoutez à la synonymie :

Attus sexpunctatus E. S., Monog., p. 113 (2 adulte).

Cette espèce est très-distincte de l'Attus medius, non-seulement par sa coloration, mais aussi par la face, qui est plus large et dont le bandeau est moins rentré. Chez les deux espèces les cils sont jaunes comme la pubescence du corselet, et les barbes sont blanches.

La forme du corselet subit avec l'âge de profondes modifications : ainsi mon Attus ravidus n'est que le jeune mâle du sexpunctatus. Une étude attentive des divers âges de notre Attus medius m'a montré des changements semblables.

Il serait plus rationnel de garder le nom de sexpunctatus, mais il fait double emploi dans le genre Attus (Hentz, 1845).

(P. 170.) ATTUS LANIPES Ch. Koch (?).

Il est très-douteux que ce soit le véritable *tanipes* de Ch. Koch; dans tous les cas c'est une espèce bien caractérisée: sa ressemblance avec la femelle de l'*Attus bicolor* (1^{er} groupe) mérite attention. Le corselet est presque le même et ne diffère au premier abord que par la strie céphalique beaucoup plus faible. Les barbes et les cils ne sont pas blancs, comme je l'ai dit par erreur, mais d'un jaune clair; sur le bord supérieur des yeux se mêlent quelques poils rouges.

(P. 49.) ATTUS NERVOSUS E. S.

Espèce voisine des Attus lanipes (Simon) et bicolor \mathcal{Q} , cependant facile à distinguer par une face plus large dont les yeux forment une ligne plus droite et dont tous les poils, cils et barbes, sont jaunes comme la pubescence du corselet; la tête est dépourvue de la stric postérieure, mais sa surface, très-légèrement concave, fait paraître saillant le bord des yeux dorsaux.

La jambe et le tarse de la patte-mâchoire sont relativement plus longs et plus grêles que chez *tanipes* Simon.

(P. 175.) ATTUS ALBO-VARIEGATUS E. S. (non fulviventris Lucas).

Au premier abord on pourrait confondre cette espèce avec le jeune de l'Attus dorsatus; elle est néanmoins bien distincte: l'épigyne, qui est parfaitement développée, indique que mes exemplaires femelles sont adultes. Cet organe se compose d'un rebord inférieur arqué et d'un second pli plus intérieur qui suit la même courbe, mais qui est interrompu sur la ligne médiane.

Les yeux sont moins inégaux que chez les espèces voisines; les médians se touchent cependant. Tous les poils de la face sont blancs.

Ces trois dernières espèces tiennent également des Attus hastatus et bombycius \mathcal{Q} et des Attus bicolor et sanguinolentus \mathcal{Q} ; aussi leur classification ne sera certaine qu'après la découverte des mâles.

(P. 173.) ATTUS NEGLECTUS E. S.

Je puis compléter ma description d'après un magnifique exemplaire que M. Ch. de La Brûlerie a rapporté de Syrie.

Q. Comparée à l'hastatus Q, la surface de la tête est plus convexe et cache presque, en dessus, la convexité des yeux de la première ligne; les yeux postérieurs sont relativement moins gros et encore moins divergents; considérés en dessus, les bords de la tête ne les dépassent pas, tandis que chez hastatus ils sont visibles.

Les yeux de la face diffèrent peu: les médians sont verts et non bronzés; les latéraux sont un peu plus séparés; les barbes et les cils sont d'un jaune vif; des poils de cette couleur s'étendent sur le bord frontal et même sur tout le corselet, mais ils sont disséminés et mélangés de poils blancs et roux; cependant ils sont plus condensés sur les côtés du thorax, où ils forment deux larges bandes qui convergent en arrière.

L'abdomen, que je n'ai pu décrire d'après mon mauvais exemplaire, est très-allongé et d'un noir mat; il est garni de pubescence noire mêlée, surtout en arrière, de poils fauves; sur le dos s'étendent parallèlement deux très-fines lignes blanches assez rapprochées entre elles et qui n'atteignent pas le bord antérieur. Cet abdomen est de plus bordé sur les côtés de deux lignes blanches semblables, mais cette bordure n'est pas visible en dessus.

Le ventre est d'un blanc mat; une large bande fauve, un peu rétrécie en arrière, le couvre presque entièrement; de chaque côté sont deux petites lignes fauves parallèles.

L'épigyne est noire et cordiforme.

Le plastron, resserré entre les hanches des pattes, est petit.

Par la coloration de son abdomen l'Attus neglectus ressemble au bitineatus; il rappelle aussi l'Attus Bonnetii de Savigny; mais chez celui-ci les lignes abdominales, au lieu d'être continues, sont formées de petites tachettes obliques.

J'ai dit plus haut que l'Attus Bonnetii me paraît appartenir au groupe fasciatus. C'est avec l'Attus futviventris qu'il a le plus d'analogie.

NOTA. L'Attus que j'ai décrit sous le nom de xanthomelas est ou une espèce différente de celle de Ch. Koch, ou plutôt une femelle du premier groupe (sanguinotentus). L'exemplaire type est en si mauvais état qu'il est difficile de se former une opinion bien arrêtée sur son compte.

(P. 119.) ATTUS BIMACULATUS Ch. Koch.

Comme on l'a déjà vu (p. 47), j'avais confondu sous le nom de bimaculatus deux espèces tout à fait différentes et appartenant à deux groupes éloignés.

La femelle que j'ai décrite est bien celle de Ch. Koch; mais l'espèce n'en reste pas moins douteuse, car tous les exemplaires connus sont eunes, et avant leur dernière mue les *Attus* de ce groupe se ressemblent tellement qu'ils sont difficiles à distinguer.

Addition au 2º Groupe.

D'après une intéressante observation de M. le docteur Koch, la femelle de l'Attus sanguinolentus serait l'Attus cirtanus Lucas, qui est lui-même synonyme de plusieurs Dendryphantes de Ch. Koch, et les Attus femelles que j'ai rapportées au sanguinolentus dans ma Monographie et même dans les premières pages de ce travail ne seraient que des variétés de l'Attus hæmorroichus. La synonymie doit être rétablie comme suit:

3. Aranea sanguninolenta Linné (1758).

Aranea Sloanii Scopl. (1763).

Attus Stoanii Risso (1826).

Philia sanguinotenta Ch. Koch, XIII (1846).

Philæus sanguinolentus Thorell, On Eur. Spid. (1869).

Var. Salticus erythrogaster Lucas, Expl. Alg. (1842).

Q. Salticus cirtanus Lucas, Expl. Alg. (1842).

Dendryphantes xanthomelas Ch. Koch, Ar., XIII (1846).

Var. Dendryphantes dorsatus Ch. Koch, XIII.

Var. Dendryphantes leucomelas Ch. Koch, XIII.

Dendryphantes dorsatus E. S., Monogr., p. 172, nº 3.

Dendryphantes nigriceps E. S., Monog., p. 174, nº 5.

C'est l'exemple le plus remarquable de dissemblance sexuelle, que nous présente le genre Attus, assez riche cependant en faits de ce genre : en

effet, rien chez la femelle ne rappelle les magnifiques couleurs du mâle, et la proportion des membres est aussi entièrement différente; le mâle n'acquiert la coloration de l'adulte qu'après sa dernière mue, ce qui a été la première cause de l'erreur.

La femelle est assez variable, et ses trois formes principales ont été décrites comme espèces par Ch. Koch, comme j'ai pu m'en convaincre par l'examen d'une nombreuse série d'exemplaires.

Les yeux sont toujours d'un bronzé métallique; les poils de la face sont ou entièrement blancs ou mélangés de cils roux sur le côté des yeux.

La couleur générale de la pubescence est tantôt d'un blanc crayeux (leucomelas), tantôt plus ou moins fauve (xanthomelas), ou même rougeâtre (cirtanus).

La bande noire de l'abdomen, qui peut manquer complétement, se présente sous les diverses formes figurées par Ch. Koch; mais entre elles il y a toutes les gradations possibles.

L'épigyne est peu développée : c'est une lamelle rougeâtre, longitudinale, non élargie et coupée d'une strie médiane.

La coque dans laquelle M. le docteur Koch a trouvé les deux sexes, au moment de l'accouplement, est très-vaste et formée d'une bourre blanche et moelleuse, mais elle ne présente pas d'enveloppe extérieure.

14° Groupe (PAYKULLII).

Je réunis dans cette nouvelle division plusieurs espèces de mes groupes falcatus et frontalis, qui forment entre ces deux types, si différents au premier abord, un trait d'union qui prouve l'unité du genre Attus:

La tête est carrée, nullement rétrécie en avant; elle est presque toujours plus large que longue; quelquefois cependant (multipunctatus) sa longueur dépasse sa largeur; elle est assez plane, et la convexité des yeux de la face est toujours bien visible en dessus; les yeux antérieurs sont très-inégaux et forment par leurs sommets une ligne légèrement courbée; le bandeau, qui est vertical, jamais creusé, est presque aussi large que le diamètre des médians.

Les yeux supérieurs, bien qu'un peu moins gros que les latéraux antérieurs, sont plus développés que dans les premiers groupes du genre; ceux de la troisième paire sont plus rapprochés des antérieurs.

Les chélicères, du moins chez le mâle, sont assez grêles, mais aussi longues que la face et non renfoncées.

Les pattes de la première paire sont toujours plus robustes que les autres chez le mâle, elles sont aussi plus longues; chez la femelle, celles de la quatrième paire (*Paykullii*) ou de la troisième (*jucundus*) dépassent les autres.

La patte-mâchoire est assez courte; l'armature tibiale est peu developpée; le tarse, à peine plus long que la jambe, est tantôt étroit et ovale, tantôt dilaté et aplati (*Paykullii*); dans ce cas il rappelle un peu celui des marpissus.

(P. 135.)

ATTUS PAYKULLII Savigny.

A la synonymie ajoutez:

Salticus Vaillantii II. Lucas, Expl. Alg., p. 436, pl. 5, fig. 2.

La taille du mâle est très-variable; j'ai plusieurs exemplaires de Suez qui ne mesurent pas plus de 7 millimètres, tandis qu'en Algérie il atteint jusqu'à 11 millimètres.

La disposition des bandes dorsales est constante, mais leur teinte varie un peu, tantôt blanche, tantôt rougeatre, surtout la bande thoracique.

La face a été très-bien figurée par Savigny; les cils, qui sont rouges sur le bord supérieur des yeux, sont blancs sur les côtés et en dessous; le bandeau, qui est très-blanc, est marqué de deux bandes noires verticales qui descendent des yeux médians à la base des chélicères; celles-ci sont aussi longues que la face et assez grêles; leur tégument est bronzé, strié et garni de très-longues soies blanches.

Les pattes sont plus ou moins foncées; les jambes de la première paire sont toujours obscures, mais les autres articles et les autres pattes passent du fauve pâle au brun le plus foncé.

Chez la femelle la face est plus basse; les chéligères paraissent plus épaisses et ont une teinte rougeâtre; l'épigyne est une grande plaque presque carrée, un peu rugueuse et ne présentant aucune saillie.

L'habitat de cet *Altus* est fort étendu, il se trouve accidentellement dans le nord de l'Europe, il est commun dans les régions méditerranéennes, particulièrement en Égypte et à Suez; j'ai reçu dernièrement un exemplaire de l'île de Java.

(P. 50.) Au lieu de : Attus mitratus L. Koch, lisez :

ATTUS JUCUNDUS H. Lucas

Salticus jucundus H. Lucas, Expl. Alg., p. 146, pl. 6, fig. 8 (1842). Attus mitratus L. Koch., Wien. (1867).

Attus mitratus E. S., Monog., p. 50.

Salticus obnixius Blackwall, Lin. Soc. Journ, Zool., t. X, p. 414, pl. XV, fig. 6 (1869).

Comme toutes les espèces extrêmement communes, l'Attus jucundus (mitratus) varie beaucoup, et pour bien l'étudier il faut en avoir sous les veux une nombreuse série.

La taille est, pour le mâle, de 7 millimètres au maximum et de 4 1/2 au minimum. Chez les petits exemplaires le corsetet est plus étroit que chez les grands, et parfois il ressemble étonnamment à celui de l'Attus falcatus; cependant les caractères essentiels ne font jamais défaut et une étude attentive montre entre ces deux types les différences qui justifient leur séparation : la grandeur des yeux, le bandeau, qui est vertical et non obliquement renfoncé, la patte-mâchoire qui est beaucoup plus grêle, etc.

En dessous, la jambe de la patte-mâchoire est un peu dilatée, mais elle n'entoure pas la pointe du digital, comme je l'ai indiqué par erreur.

Aux caractères de la femelle il faut ajouter qu'elle s'éloigne des *Attus* du groupe *falcatus* par son épigyne, dont la plaque inférieure est beaucoup moins développée et non échancrée dans le haut.

(P. 140.) ATTUS MULTIPUNCTATUS E. S.

Ma première description, faite sur de jeunes exemplaires, est naturellement incomplète. Ajoutez :

d. Long. 5 mill.

Le corselet est un tiers plus long que large; le thorax, plus dilaté que la tête, est arrondi sur les côtés et en arrière; la tête est carrée,

son bord antérieur est un peu arqué, sa surface, légèrement convexe, est très-faiblement déprimée entre les yeux postérieurs.

Tous les yeux sont gros, et les antérieurs, très-convexes, sont bien visibles en dessus; ils sont très-inégaux, leurs sommets forment une ligne droite; les médians se touchent, les latéraux en sont à peine séparés; les yeux supérieurs sont aussi gros et aussi écartés que les latéraux antérieurs; ceux de la troisième paire sont un peu plus rapprochés de ces derniers.

Le bandeau est moins large que la moitié du diamètre des médians.

Le carré céphalique est brun et devient noir dans le voisinage des yeux, son côté postérieur est un peu échancré; le bandeau et le thorax sont d'un fauve testacé; ce dernier est varié de brun en arrière; les cils et les poils du thorax sont blancs.

Les chélicères sont plus longues que la face et inclinées obliquement en ayant.

L'abdomen, petit et allongé, est d'un blanc mat; sa portion antérieure est entourée d'une bande courbe noire; dans le milieu et en arrière il présente de chaque côté trois bandes noires obliques, recourbées et effilées en dessous; la première de ces bandes est élargie à l'extrémité et presque réunie au demi-cercle antérieur.

Au-dessus des filières se voit encore un très-petit point noir.

Le ventre est blanc, avec un large espace brunâtre dans le milieu.

Le plastron, petit et ovale, est d'une teinte obscure.

La patte-mâchoire est fauve; le second article de la jambe est plus court que le premier; il présente sur son bord supéro-externe une très-petite pointe noire, recourbée à l'extrémité; en dessous et sur les côtés il est armé de longs crins; le tarse est étroit et allongé; le digital est simple, sa portion inférieure est infléchie en dedans, son extrémité supérieure est bilobée; vers le milieu il est un peu dilaté du côté externe.

Les pattes sont longues et peu inégales, dans les proportions 4, 3, 4, 2. Celles de la première paire sont un peu plus épaisses que les autres; elles sont toutes d'un jaune pâle; les cuisses antérieures sont seules légèrement rembrunies.

Ce bel exemplaire m'a été communiqué par M. Canestrini. Il a été pris à Trente (Italic).

(P. 121.)

15° Groupe (FRONTALIS) = EUOPHRYS Ch. Koch (ad part.) (1837).

ATTUS Ch. Koch (1846).

EUOPHRYS Thorell (1869).

J'ajoute à ce groupe l'Attus imitatus, que j'avais d'abord classé près de l'Attus falcatus; mais j'en retire un bien plus grand nombre d'espèces : d'abord l'Attus multipunctatus, qui rentre dans le groupe précédent, ensuite les Attus miser, satageus et triangulifer, qui me paraissent se rattacher au type pubescens; enfin l'Attus reticulatus, qui, joint à l'Attus algerinus, devient le type d'un groupe spécial.

Ainsi réduit, le groupe frontalis reste encore l'un des plus nombreux et aussi l'un des plus naturels du genre.

Cependant, la forme caractéristique de son corselet, coupé carrément en avant, la grosseur de ses yeux, tous bien visibles en dessus, se rencontrent quelquefois dans les groupes précédents (ex. : algerinus, Pay-kullii); il en est de même de la nature spéciale de ses téguments, dont la pubescence ne forme pas seule les dessins (ex. : imperialis, diagonalis). Mais la conformation du membre mâle est sans analogue et présente une telle uniformité que c'est à peine si elle peut servir pour la distinction des espèces : la jambe est formée de deux articles presque égaux, toujours inermes; le tarse est un peu plus court ou de même longueur que la jambe, ovale et rétréci à l'extrémité, qui est arrondie; le digital, variable pour la grosseur, est très-constant pour la forme, c'est un petit ovale allongé, presque droit, légèrement échancré à son extrémité supéro-externe, où il présente un petit stylet très-simple et terminé inférieurement par une pointe mousse infléchie en dehors.

Le plus souvent ce membre est incolore et garde toute la vie l'aspect qu'il a dans le jeune âge.

La tête est presque toujours carrée, plane ou très-légèrement convexe, souvent inclinée en avant et séparée du thorax par une dépression transverse plus ou moins marquée; au delà de cette dépression le thorax est un peu renflé et arrondi; il ne s'abaisse brusquement qu'à la partie postérieure; souvent la surface présente de faibles stries qui rayonnent du centre.

Chez le mâle, les pattes des deux premières paires sont toujours plus épaisses que les autres et quelquefois très-renflées; elles sont armées en dessous de plusieurs rangs de crins raides, qui n'existent souvent qu'à la première paire; leurs tarses sont très-courts, à peine aussi longs que le second article de la jambe; les pattes postérieures sont grêles, et leurs tarses, relativement plus développés, égalent presque les articles de la jambe.

Ce groupe pourrait être facilement subdivisé, et ses espèces viennent se grouper autour de plusieurs TYPES secondaires; les principaux sont : erraticus, frontalis, gambosus, petrensis.

Pour les Attus erraticus W., catvus S., obsoletus S., rufibarbis S., striolatus K., conicus W. Rossi, voyez Monographie, p. 122, 128, 129, 136, 144.

NOTA. Les Attus turidatus, fucatus et Westringii, fondés sur de jeunes exemplaires, auraient besoin d'être étudiés de nouveau pour être définitivement admis.

(P. 52.) ATTUS IMITATUS E. S.

Avant la description de la femelle il faut placer celle du mâle :

3. Il diffère peu de la femelle par sa coloration : les yeux de la face sont entourés de cils rouges, et les barbes du bandeau sont blanches. Entre les yeux postérieurs le tégument est un peu déprimé, mais il ne présente pas de strie.

L'abdomen est glabre; son tégument, d'un jaunâtre testacé dans le milieu, devient gris sur les côtés et en dessous; le dos est orné d'une série d'accents brunâtres peu marqués.

Les pattes sont fines, sauf celles de la première paire, qui sont fort épaisses; ces dernières ont la jambe armée en dessous de deux rangées de fortes épines.

Toutes ces pattes sont noires, avec le premier article de la jambe rougeâtre et le dernier du tarse jaune.

Le plastron, les hanches et les pièces de la bouche sont d'un brun rouge.

La patte-mâchoire est grêle et courte : la cuisse est noire, la jambe est jaune et le tarse noir ; le dessus des derniers articles est garni de pubescence cotonneuse très-blanche ; le second article de la jambe est beaucoup plus court que le premier , il est armé extérieurement d'une petite pointe très-aiguë, dissimulée dans les poils du tarse ; celui-ci est plus long que la jambe, mais fort étroit ; le digital est allongé et droit, son extrémité

est tronquée et surmontée d'une petite épine verticale; inférieurement il se termine sous la jambe par une pointe obtuse un peu recourbée.

Cette espèce appartient évidemment au groupe frontalis; elle a cependant quelques analogies avec les espèces du groupe précédent, qui ressemblent elles-mêmes au groupe falcatus, ce qui explique la place bien différente que je lui avais d'abord assignée dans le genre Attus.

Elle habite la Dalmatie et le nord de l'Italie. MM. Canestrini et Pavesi m'en ont communiqué plusieurs exemplaires.

(P. 125.) ATTUS FINITIMUS E. S.

Ajoutez à la synonymie :

Attus difficilis E. S. (ex parte 2).

C'est la femelle de l'Attus finitimus que j'avais d'abord rapportée au difficilis.

Cette espèce est beaucoup plus voisine de l'Attus erraticus que du difficilis et de l'imitatus; elle est même difficile à distinguer.

Cependant sa patte-mâchoire, dont le tarse n'est jamais rembruni, et la coloration des poils de la face, qui sont jaunes, avec quelques cils orangés, ne permettent pas de la confondre.

Elle se trouve en Corse.

(P. 24.) ATTUS DIFFICILIS E. S. (ad partem le &).

Le mâle est extrêmement voisin de l'Attus imitatus. Il se distingue cependant par plusieurs caractères bien visibles :

Les yeux de la face sont encore plus inégaux et les latéraux moins séparés des médians; les cils et les barbes sont fauves.

La patte-mâchoire est entièrement testacée, tandis que chez *imitatus* la cuisse est noire; elle est aussi dépourvue de pubescence blanche.

La coloration de l'abdomen est aussi assez différente: tandis que chez *imitatus* le fond est testacé et que les figures noires dessinent des lignes parallèles comme chez *frontalis*, chez *difficilis* le fond est brun, la bande médiane testacée est fortement denticulée et renferme des figures noires comme chez *erraticus*; enfin, le ventre est entièrement blanchâtre.

J'ai pu me procurer depuis la véritable femelle du difficitis; celle que j'ai décrite sous ce nom appartient à l'Attus finitimus.

2. Ressemble beaucoup à l'Attus scriptus 2.

Cependant, la tête, coupée plus carrément et plus plane, lalsse mieux voir la convexité des yeux antérieurs; cette tête s'élargit sensiblement d'arrière en avant; entre les yeux postérieurs s'étend une forte dépression horizontale; le thorax est plus étroit, il est un peu tronqué au-dessus du pédicule.

La face est basse et très-large; ses yeux forment, par leurs sommets une ligne parfaitement droite; ils sont presque semblables à ceux de scriptus, mais les latéraux sont un peu moins séparés.

La tête est d'un noir brillant, un peu éclairci dans le milieu; le thorax est fauve et entouré d'une mince ligne noire marginale; il présente deux bandes brunes fortement festonnées qui, partant des yeux postérieurs, sont un peu courbées en dehors, puis rapprochées en arrière.

Les barbes de la face sont blanches.

L'abdomen est d'un blanc testacé, chiné sur les côtés de petits traits noirs; sur le milieu du dos s'étend une large bande claire longitudinale, limitée par deux séries parallèles de tachettes brunes formées de petites lignes rapprochées; cette bande renferme d'abord trois points noirs équi distants, puis deux accents horizontaux suivis d'autres beaucoup plus petits.

Le ventre est blanchâtre.

Les chélicères, le plastron et les pattes-mâchoires sont fauves.

Les pattes sont entièrement d'un jaune rouge; celles des deux premières paires sont fort courtes et assez épaisses; les postérieures sont fines et plus longues que chez les espèces voisines.

Cette femelle, qui m'a été donnée par M. Thorell, a été prise en Dalmatie.

Ajoutez:

ATTUS ÆQUIPES Camb., Trans. of the Lin. Soc., p. 399 (1871)

Cette espèce, que j'ai citée aux invisæ (1), a été depuis très-bien décrite par M. O.-P. Cambridge. Je me contente de reproduire cette description

« J. Céphalothorax grand; tête inclinée en avant et très-avancée, noire

(1) J'ai écrit par erreur Attus æqualipes.

et garnie de poils jaunâtre pâle et de quelques crins noirâtres; portion thoracique faiblement élevée et inclinée presque verticalement vers l'abdomen; sa couleur est jaune brun rougeâtre, avec une bordure noire; il est divisé longitudinalement par une bande brun noir foncé, plus large près de l'abdomen et bifide près de la tête; de chaque côté s'étend une bande noirâtre en zigzag; elle commence à la partie postérieure et ne s'étend pss jusqu'à la tête.

- « Le bandeau (clypeus) considérablement incliné en arrière.
- « En dessus, le carré oculaire occupe presque toute l'aire de la tête; les yeux médians antérieurs sont de beaucoup les plus gros; ceux du second rang, les plus petits, sont situés à égale distance des latéraux antérieurs et de ceux du troisième rang.
- « La longueur relative des pattes est 4, 3, 1, 2; elles sont très-peu inégales, modérément longues, robustes et velues, surtout les jambes de la première paire; quelques fines épines se voient sous les jambes et le premier article des tarses; ces pattes sont jaune pâle, avec les cuisses un peu rembrunies; elles sont distinctement rayées de brun noir, à l'exception de celles de la première paire, qui sont noires du côté interne et vaguement maculées de noirâtre en dessus; les épines des jambes n'existent, je crois, qu'à la première, troisième et quatrième paire, mais ce n'est pas certain, car le type de la description est séché et difficile à observer.
- « La patte-mâchoire est courte, robuste et jaune pâle; l'article du tarse (digital : Camb.) est large et ovale; le digital est d'un jaune brun foncé, fortement développé et proéminent, mais fort simple; il a un point noir corné vers le milieu du bord interne et une courte et épaisse projection sur son bord externe, qui est courbée sur elle-même à l'extrémité; il y a aussi une très-petite spirale tout à fait à la pointe.
- « Le second article de la jambe a une petite épine à l'extrémité; en dessous il est frangé de longs crins noirs.
- « Les chélicères sont médiocrement longues et épaisses; elles sont inclinées contre les mâchoires et tout à fait invisibles quand on considère le corselet en dessus; elles sont de même teinte.
 - « Le sternum est jaunâtre, largement bordé de noir, surtout en arrière.
- « Les mâchoires sont modérément longues, très-larges, carrées à leur extrémité et presque réunies au-dessus de la lèvre ; celle-ci est courte, semi-circulaire, et, comme les mâchoires, d'un jaune pâle.
- « L'abdomen est peu volumineux, jaunâtre en dessous, avec une bande courbe transverse rougeâtre près des filières; les opercules des stigmates sont plus claires que les parties voisines; le dessus est brun noirâtre,

teinté de jaune et garni de nombreux poils jaunâtres; de chaque côté de la ligne médiane, dans la portion antérieure, sont deux taches jaunes allongées, dont les postérieures sont les plus longues et sont obliquement dirigées en dehors; elles sont suivies par une ligne ou chevron plus mince, dont l'angle est dirigé en avant et dont les deux extrémités sont dilatées en forme de taches; ce chevron est suivi par un ou deux autres plus petits, de même couleur, mais dont les angles prolongés sont réunis et forment des lignes courtes longitudinales; à la partie antérieure sont quelques poils raides couchés en arrière. »

Un mâle adulte et une jeune femelle ont été pris à Praisley; depuis de nombreux exemplaires ont été pris à Brighton par M. Cambridge et par moi.

M. O.-P. Cambridge ajoute que cette espèce est voisine de l'A. reticutatus Bl. Je crois qu'elle se rapproche plutôt des Attus erraticus W. et finitimus Simon.

° (P. 82.) ATTUS INNOTATUS E. S.

3. Le corselet, plus étroit que chez gambosus 3, rappelle celui du sulphurco-ciliatus \mathfrak{P} ; la tête est convexe et limitée par une dépression horizontale bien marquée; la convexité des yeux antérieurs paraît plus forte en dessus; chez notre exemplaire (un peu épilé) le tégument du corselet est entièrement glabre, d'un noir brillant et finement ponctué, dans la région céphalique.

La face est assez basse, et ses yeux forment une ligne droite; les eils et les barbes sont d'un jaune clair et vif; ces dernières cachent la base des chélicères.

L'abdomen est d'un noir mat, avec quelques poils blancs sur son bord antérieur.

Le plastron est un peu plus large et plus convexe que chez Gambosus; il est noir.

La patte-mâchoire est jaune et garnie de poils blancs, avec la hanche et la base de la cuisse sensiblement rembrunies; le tarse est un peu plus large à la base que chez les espèces voisines.

Les hanches des deux premières paires de pattes sont brunes, les autres sont fauves; les cuisses sont d'un jaune vif, avec un large anneau brun au sommet, plus marqué en dessus; les jambes de la première paire, qui sont épaisses et garnies en dessous de longs crins, sont d'un noir pro-

fond; les jambes des autres paires sont d'un brun olivâtre plus foncé aux articulations; tous les tarses sont de cette couleur.

Les pattes de la première paire sont épaisses et comprimées comme chez gambosus et sulphureo-ciliatus, mais elles sont plus courtes que les postérieures; sous ce rapport, cette espèce fait exception dans le groupe.

La femelle que j'ai décrite dissère du mâle par une taille beaucoup plus grande et un front plus convexe qui cache presque en dessus les yeux antérieurs, ce qui lui donne une certaine ressemblance avec les *Attus* du groupe *pubescens*; le thorax est aussi un peu plus dilaté en arrière.

Des Alpes, du midi de la France et des Pyrénées.

(P. 127). ATTUS GAMBOSUS E. S.

Dans les espèces de ce type les poils tombent très-facilement; aussi l'étude de nouveaux exemplaires plus frais me permet d'ajouter quelques lignes à mes descriptions.

J. Le thorax présente non-seulement une dépression au-dessous des yeux dorsaux, mais éncore quelques stries qui, partant de ce point, divergent en arrière; de longs poils blancs garnissent les côtés de la tête et forment sur la pente postérieure du thorax deux lignes divergentes.

Les barbes sont très-longues et très-blanches; elles forment deux lignes horizontales; les poils qui abritent les chélicères sont de même couleur; autour des yeux se voient des cils jaunes ou rougeâtres.

La femelle, que j'ai confondue avec celle de l'espèce suivante, se distingue du mâle par son corselet plus étroit; les yeux antérieurs sont visibles en dessus, mais beaucoup moins que chez les autres espèces du groupe; ces yeux sont aussi moins inégaux et forment une ligne légèrement courbée, ce qui est très-rare dans le groupe frontalis; la fossette sous-oculaire est remplacée par une strie horizontale très-légèrement échancrée dans le milieu; le tégument de la tête est noir, celui du thorax d'un brun très-foncé; tous deux sont revêtus de poils fauves mêlés de poils blancs, surtout autour des yeux supérieurs. Les cils sont fauves comme les poils du corselet; les barbes sont blanches, mais peu épaisses et ne cachent pas la base des chélicères; la patte-màchoire, fauve clair, a le dernier article un peu rembruni; le plastron est fauve, étroit et allongé; les figures de l'abdomen disparaissent sous une couche de poils fauves.

(P. 130.) Au lieu de : Attus. sulphureus L. Koch, lisez :

ATTUS SULPHUREO-CILIATUS E. S.

Le nom de *sulphureus*, déjà employé dans le genre *Attus* (Ch. Koch, 1847), doit être remplacé.

Cette espèce est beaucoup plus voisine de l'Attus gambosus que je ne l'ai cru d'abord. Elle se distingue cependant par la fossette sous-oculaire plus profonde et arrondie et par l'absence des petites stries thoraciques; le bandeau est aussi beaucoup plus élevé; sur le thorax les lignes de poils blancs sont les mêmes; tous les poils de la face sont d'un jaune vif, mais ceux qui se trouvent au-dessus des yeux sont d'une teinte un peu plus pâle; ils envahissent souvent le bord frontal.

Ajoutez:

Q. Le corselet est plus élevé que chez gambosus Q; la tête est plus convexe et sa dépression postérieure horizontale beaucoup plus forte; les yeux de la quatrième paire sont relativement très-gros; le tégument, d'un noir très-brillant, est garni sur les côtés de quelques poils blancs; ces poils forment sur le thorax deux lignes divergentes semblables à celles du mâle; la face est plus étroite que chez gambosus Q, ses yeux plus gros et son bandeau plus large; les cils et les barbes sont blancs.

La patte-mâchoire est jaune et garnie de poils blancs.

Les pattes sont très-inégales; les postérieures dépassent de beaucoup les antérieures; les hanches sont fauves et olivâtres; les cuisses sont noires et souvent tachées de fauve en dessous; les jambes et les tarses sont d'un fauve olivâtre éclairei à l'extrémité.

L'abdomen est d'un brun testacé, avec de petites linéoles claires : obliques sur les côtés et longitudinales en dessus, rehaussées de poils blancs.

Les filières sont très-longues et dépassent l'extrémité de l'abdomen; les deux latérales sont noires, les deux médianes sont blanches.

Très-commun en Corse et en Sicile, sous les pierres.

Ajoutez:

ATTUS ACRIPES, Sp. nov.

Long. 4 mill.

3. Ressemble beaucoup au gambosus. La tête est élevée, sensiblement

convexe et un peu inclinée; coupée carrément en avant, elle laisse voir en dessus les yeux de la face; le bord des yeux supérieurs est un peu soulevé du côté interne; mais en cet endroit la surface du dos ne présente ni dépression, ni strie transverse; une très-petite fossette médiane se voit seulement un peu au-dessous des yeux. Le tégument, d'un noir lisse un peu cuivré, est garni, surtout en arrière, de poils d'un fauve rouge.

Les yeux de la face sont noirs et bien séparés entre eux; les cils sont d'un fauve rouge; le bandeau est assez élevé et un peu creusé; il présente, seulement sur son bord inférieur, une épaisse rangée de barbes d'un brun jaune qui cachent la base des chélicères.

Celles-ci sont noires, renfoncées et garnies de quelques poils blancs.

L'abdomen est revêtu de pubescence fauve, à laquelle se mêlent, surtout en avant, quelques poils blancs; sous cette pubescence le tégument est noir et orné d'une série longitudinale de petits accents testacés, dont les trois premiers sont interrompus sur la ligne médiane; ces accents, qui sont d'une teinte obscure, sont difficiles à distinguer.

Le plastron et le ventre sont noirs.

La patte-mâchoire est jaune, avec l'article basilaire brunâtre et une tachette de cette couleur à la base de la cuisse; ce membre n'a rien de particulier, cependant le digital est un peu plus arrondi dans le haut que chez gambosus.

Les pattes sont, pour la longueur, dans les mêmes proportions que chez gambosus &; celles de la première paire sont encore plus épaisses; les cuisses et les jambes, dilatées et comprimées, sont presque claviformes; ces dernières sont garnies en dessous de plusieurs rangs de longs crins; les hanches et les deux paires postérieures sont d'un brun rouge trèsfoncé; les deux premières paires sont noires; le dernier article du tarse est seul d'un fauve clair à toutes les pattes.

Assez commun en Corse; je n'ai cependant jamais vu la femelle.

(P. 143.) Au lieu de : Attus cocco-ciliatus Camb., lisez :

ATTUS PETRENSIS Ch. Koch, Ar., t. XIV, p. 49, fig. 1307, Q.

Attus petrensis Westring, Ar. Suec. (1861).
Salticus cocco-ciliatus Cambridge, Zoologist (1863).
Attus cocco-ciliatus E. S., Monog., p. 143.

M. Thorell m'a communiqué le type de Westring, ce qui m'a permis de

constater l'identité des Attus cocco-ciliatus et petrensis. Ce dernier nom étant plus ancien doit être restitué.

Cette rare espèce habite presque toute l'Europe.

Ajoutez:

ATTUS MANICATUS. Sp. nov.

Long. ♂ 4 mill.; ♀ 4 1/2 mill.

J. Par la forme de son corselet, cet Attus se rapproche du gambosus; mais il s'en éloigne par la disposition de ses appendices.

Le thorax est le même; la tête est un peu plus large, sa surface, sensiblement voûtée dans la région frontale, dévient un peu concave entre les yeux postérieurs.

Ces derniers sont moins gros que les latéraux, mais aussi écartés; la convexité des yeux de la première ligne est très-forte en dessus.

Le tégument de ce corselet, d'un noir entièrement glabre et brillant, est très-finement ponctué.

Les yeux de la face sont très-gros; ils sont équidistants et leurs sommets forment presque une ligne droite; le bandeau a la moitié du diamètre des médians.

La face est couverte de poils d'un beau jaune d'or, qui cachent la base des chélicères.

Celles-ci sont petites; leur tégument est strié transversalement.

L'abdomen est, en dessus et en dessous, d'un noir mat et glabre.

Le plastron est ovale, rétréci en avant et en arrière; il est d'un noir très-brillant.

Les pattes-mâchoires sont courtes; elles sont d'un blanc diaphane, avec le dernier article teinté de rouge et les deux articles basilaires brunâtres; la jambe est inerme, son second article est un peu plus court que le premier; le tarse, moins long que la jambe, est à peine plus large, il se termine en pointe obtuse; le digital est un petit cône de couleur rouge, dont la pointe cylindrique est un peu recourbée et infléchie en dehors.

Les hanches des pattes sont jaunes, sauf celles de la première paire, qui sont brunes; les pattes antérieures ont les cuisses très-renflées, les jambes également épaisses et comprimées; les quatre pattes postérieures sont plus fines; celles de la dernière paire égalent en longueur celles de la première.

Toutes ces pattes ont les cuisses d'un beau jaune clair; les jambes et les tarses d'un noir profond, sauf le dernier article, qui est jaune; les jambes sont armées en dessous de séries de longs crins.

2. Le corselet est presque semblable; le thorax est un peu plus étroit et garni de quelques poils blancs. Les barbes de la face sont blanches.

Les pattes-mâchoires sont d'un jaune vif.

Contrairement à ce qui a lieu chez le mâle, les cuisses des pattes sont noires, avec une tache blanche à l'extrémité; les jambes et les tarses sont d'un fauve rougeâtre clair; les hanches sont jaunes; quelquefois les jambes de la première paire sont rembrunies et les jambes des deux paires postérieures sont annelées.

Cette espèce est assez répandue dans le Maroc.

ATTUS ASTUTUS. Sp. nov.

Long. 4 mill.

¿. C'est de l'Attus gambosus que cette espèce se rapproche le plus. Le thorax est également long, il n'est pas plus large que la tête, ses côtés sont parallèles, il se rétrécit en arrière à partir de la troisième paire de pattes; au-dessus du pédicule, il est légèrement échancré.

La tête est carrée et inclinée en avant; au-dessous des yeux postérieurs, elle est un peu déprimée transversalement, mais elle ne l'est pas entre ces yeux; en dessus, la convexité des yeux antérieurs paraît assez forte.

Le thorax et les parties latérales de la tête sont d'un fauve rouge clair, avec quelques linéoles grises qui paraissent rayonner du centre; le carré céphalique est couvert par une large tache noire qui le déborde un peu et qui est échancrée en arrière.

La face est peu large; ses yeux sont très-gros et se touchent presque, leurs sommets figurent une ligne droite; ils sont noirs et entourés de cils fauves.

Le bandeau est moins large que la moitié des médians; il est noir dans le milieu, fauve sur les côtés et orné de deux lignes horizontales de longues barbes blanches.

Les chélicères sont courtes; elles sont d'un fauve rouge.

Le plastron est allongé ; il est jaune et finement ponctué de brun.

L'abdomen est d'un noir mat; il est orné de deux lignes parallèles d'un fauve testacé qui, en avant, n'atteignent pas le bord antérieur, et, en arrière, s'écartent un peu.

Le ventre est d'un fauve verdâtre; il est garni de poils blancs.

La patte-mâchoire est peu longue et grêle; elle est d'un jaune pâle : les deux articles de la jambe sont égaux et inermes ; le tarse, aussi long que cette jambe, est à peine plus large, il est terminé en pointe obtuse; le digital est un petit cône simple.

Les deux paires de pattes antérieures ont les cuisses dilatées et comprimées; les postérieures sont fines; celles de la première et de la quatrième paire sont à peu près d'égale longueur.

Toutes les hanches sont jaunes; les quatre pattes postérieures sont entièrement de cette couleur; celles de la première paire ont les cuisses jaunes, les jambes et les tarses noirs, sauf le dernier article, qui est blanchâtre; celles de la seconde paire ont les jambes teintées de brun.

Les jambes antérieures sont garnies en dessous de longs crins noirs; les jambes postérieures présentent aussi quelques épines disséminées.

J'ai découvert cet Attus à Fez.

Ajoutez:

ATTUS HERBIGRADUS. Sp. nov.

Long. ♂ 3 1/2 mill.; ♀ 4 1/2 mill.

J. Voisin de l'Attus rushbarbis; par sa coloration il rappelle l'Attus innotatus, dont il distère par ses caractères. La tête est large, coupée carrément en avant, plane ou très-légèrement convexe; sa surface, sensiblement déprimée en arrière, fait paraître saillant le rebord des yeux supérieurs; ces yeux sont plus gros et un peu moins reculés que chez rushbarbis; le thorax est long et arrondi, mais nullement élargi en arrière.

Le tégument, noir et très-lisse, est parsemé de longs poils blancs et fauves.

Les yeux de la face sont très-inégaux et noirs; ils forment une ligne droite et sont à peine séparés entre eux; les cils sont rares et peu visibles; le bandeau est étroit et couvert de barbes d'un jaune clair qui cachent la base des chélicères; celles-ci portent en outre quelques longs poils blancs.

L'abdomen est noir; son derme n'est pas coloré, mais ses poils, qui sont blancs et fauves, dessinent en dessus de petites lignes transverses ondulées. Le ventre et le plastron sont noirs et garnis de longs poils blancs; ce dernier est assez large et ovale.

L'article basilaire de la patte-mâchoire est brun; tous les autres articles sont jaunes et leurs poils sont blancs; le tarse est petit et étroit, mais l'ensemble du membre ne diffère pas de celui des espèces voisines; dans ce type du groupe frontalis, l'uniformité du membre mâle est caractéristique.

Les pattes sont dans les mêmes proportions que chez rufibarbis; les deux antérieures ont les cuisses et les jambes renflées et comprimées: les hanches de la première paire sont brunes, les autres sont fauves; les cuisses sont d'un jaune vif, les postérieures seulement sont rembrunies au sommet; les jambes des deux premières paires, ainsi que le premier article des tarses, sont d'un beau noir; aux autres pattes ces articles sont d'un fauve obscur, plus foncé aux articulations.

Q. Encore plus voisin que le mâle de l'Attus rufibarbis Q: le corselet est presque le même; la tête paraît seulement un peu plus convexe et les yeux antérieurs moins visibles en dessus; le carré céphalique est noir et son côté postérieur est un peu échancré dans le milieu; les côtés de la tête et du thorax sont d'un fauve rouge clair; le milieu de celui-ci est d'un fauve brunâtre plus foncé; cette teinte est un peu découpée sur les côtés et présente en arrière deux traits fauves plus clairs qui convergent en avant, vers le sommet; il y a de plus autour du thorax une très-fine bordure noire qui ne s'étend pas sur les côtés de la tête; ce corselet est revêtu de pubescence fauve clair qui cache complétement toutes ces figures.

La face est plus étroite que chez le mâle et le bandeau beaucoup plus élevé; les cils sont abondants et d'un jaune très-clair; au-dessous des yeux se voient des barbes blanches qui deviennent jaunes au-dessus de la base des chélicères.

L'abdomen est ovale; le fond de sa coloration est un gris testacé clair; il est orné de petites figures noires qui rappellent tout à fait le rufi-barbis $\mathfrak P$; cependant ces figures sont plus fines et un peu moins nettes : sur la ligne médiane se voit une succession de petits accents réunis par leurs sommets et dont les angles latéraux, très-prolongés, sont reliés à des tachettes arrondies qui forment deux lignes parallèles; les parties latérales sont chinées de petites linéoles irrégulières; le tout est revêtu de poils fauves comme ceux du corselet.

Le ventre est testacé, avec deux lignes parallèles très-fines et assez écartées entre elles.

Les filières, qui sont blanchâtres en dessous, sont brunes en dessus. Le plastron est fauve et finement bordé de noir. Les pattes-mâchoires et les pattes sont d'un fauve rouge clair.

Très-commun en Corse, dans l'herbe des prés.

ATTUS TERRESTRIS. Sp. nov.

Long. ♂ 4 mill.; ♀ 5 1/2 mill.

d. L'ensemble du corselet est assez étroit; la tête est parfaitement carrée; son bord antérieur, coupé en ligne droite, laisse voir en dessus les yeux de la face, qui sont très-gros; sa surface est légèrement convexe, mais elle devient plane et s'enfonce même un peu entre les yeux supérieurs; ceux-ci sont gros, très-divergents, aussi écartés que les latéraux antérieurs.

Le thorax, légèrement dilaté en arrière, est un peu tronqué.

Le carré céphalique est d'un noir profond à reflets bleuâtres; son côté postérieur est fortement échancré sur la ligne médiane; le thorax est d'un fauve rouge obscur qui fonce en arrière et sur les bords; il est entouré d'une très-fine ligne noire marginale; les poils sont blancs et très-disséminés.

La face est étroite; ses yeux, très-inégaux, sont très-rapprochés entre eux et forment une ligne droite; ils sont entourés de cils jaune clair; le bandeau est peu élevé et couvert de poils épais d'un beau rouge, qui s'étendent même sur la base des chélicères.

Le tégument de l'abdomen est d'un noir mat; il est orné d'une bande médiane testacée, entourée en avant d'espaces de même couleur et coupée en arrière de cinq petits accents transverses; le tout est couvert de poils blancs.

La patte-màchoire est jaune et ses poils sont rouges; quelquefois cependant elle est noire et ses poils sont brunàtres; le second article de la jambe est court relativement au premier; le tarse est un peu plus large à la base que chez les espèces voisines, mais l'ensemble du membre est normal.

Les pattes de la première paire ont les cuisses et les jambes renslées et comprimées, moins cependant que chez gambosus δ ; celles de la seconde paire sont aussi moins épaisses.

Les hanches sont d'un fauve obscur, toutes les cuisses sont noires, les jambes de la première et de la seconde paire, ainsi que le premier article

de leurs tarses, sont d'un noir brillant; ces articles sont d'un brun rouge foncé aux autres pattes; l'extrémité des tarses est jaune.

 \mathcal{Q} . Le corselet, plus étroit que chez frontalis \mathcal{Q} , se rapproche de celui d'herbigradus et de rufibarbis; la tête est rarement noire; le plus souvent son milieu est brunâtre et fonce sur les côtés autour des yeux; le thorax, d'un fauve obscur, présente une bande médiane plus claire, peu distincte.

La face est plus large et les yeux plus séparés entre eux; les cils sont peu abondants et l'espace oculaire paraît noir; les barbes, bien séparées des yeux, sont jaunes.

Les chélicères, beaucoup plus longues et plus fortes que chez le mâle, sont fauves.

L'abdomen, d'un gris testacé rougeâtre, est orné de figures brunes qui rappellent le *rufibarbis* et l'*herbigradus*; sur la ligne médiane se voit une série d'accents, réunis par leurs sommets et dont les angles latéraux se prolongent sur les côtés en linéoles obliques ramifiées et anastomosées, car il n'y a pas de séries régulières de tachettes latérales.

Le ventre est testacé et orné de trois lignes parallèles peu marquées. Tout le corps est revêtu de pubescence fauve, plus épaisse que chez le

màle.

Le plastron, les pattes-mâchoires et les pattes sont d'un fauve un peu plus foncé que chez les espèces voisines; l'extrémité des cuisses et les jambes sont même souvent rembrunies.

Assez commun en Corse, sous les pierres.

ATTUS LUDIO. Sp. nov.

Long. & 2 1/2 mill.; Q 3 mill.

d. Se place à côté du terrestris; la tête est cependant un peu plus large et plus plane; entre les yeux supérieurs elle se creuse davantage, mais ne présente pas de strie transverse; le thorax est assez allongé, non dilaté, arrondi sur les côtés et tronqué en ligne droite au-dessus du pédicule.

Le carré céphalique est d'un noir profond, nullement échancré en arrière comme chez les précédents; cette teinte se prolonge un peu au delà des yeux supérieurs, surtout dans le milieu.

Le thorax est d'un fauve rouge un peu rembruni sur les côtés et en arrière sur la ligne médiane; il est, de plus, entouré d'une ligne noire marginale très-fine.

La pubescence de ce corselet, qui est d'un fauve blanchâtre, est plus épaisse que chez les espèces voisines.

Les yeux de la face sont médiocrement inégaux et noirs, ils forment une ligne droite; les latéraux sont bien séparés des médians; le bandeau est beaucoup plus étroit que chez terrestris de la comptulus d; il se rapproche sous ce rapport de la femelle de cette dernière espèce; il est de même garni d'épaisses barbes rouges; les cils, qui sont rouges sur le bord inférieur et entre les yeux, deviennent blanchâtres sur leur bord supérieur.

L'abdomen est noir; en dessus il est orné de deux séries parallèles de grandes taches testacées, obliques, disposées par paires, mais souvent diffuses et dissimulées par la pubescence, qui est entièrement blanchâtre.

Le plastron est d'un fauve brun.

La patte-mâchoire est blanchâtre, avec le dernier article brun; cet article, qui est ovale, est un peu plus large que chez *terrestris*; le digital, qui a la même forme, est plus volumineux et d'une teinte plus foncée.

Les pattes de la première paire sont les plus longues et aussi les plus robustes, sans être renflées; puis viennent celles de la troisième paire, qui dépassent de beaucoup celles de la quatrième; par ce caractère l'Attus tudio se distingue des autres espèces du groupe.

Les hanches sont fauves; les cuisses sont noires sauf celles de la quatrième paire, qui sont fauves dans leur portion inférieure; les jambes et les tarses de la première paire sont d'un brun très-foncé; aux pattes postérieures ces articles sont fauves et fortement annelés de noir.

Q. Ressemble beaucoup au mâle : la coloration du corselet et de l'abdomen est tout à fait la même; la tête paraît un peu plus longue et moins creusée en arrière ; les cils, les barbes et tous les poils de la face sont blancs.

La patte-mâchoire est d'un testacé très-clair.

Les pattes sont fauves et annelées; les cuisses des deux premières paires sont simplement rembrunies au sommet; les deux postérieures ont deux larges anneaux très-noirs: l'un à la base, l'autre à l'extrémité; les jambes ont deux anneaux: l'un à l'extrémité du premier article, l'autre au milieu du second; les tarses antérieurs sont courts et entièrement fauves, les postérieurs sont annelés.

J'ai trouvé cet Attus dans les montagnes de la Corse : Corte, Vizzarena

ATTUS BALIOLUS. Sp. nov.

Long. 4 1/2 mill.

d'. La tête est carrée, plus étroite que chez terrestris et rufibarbis et aussi un peu plus longue; sa surface n'est pas inclinée, mais très-légèrement convexe; elle cache presque complétement en dessus la saillie des yeux de la face; en arrière elle n'est séparée du thorax que par une dépression très-faible, à peine sensible; cclui-ci est long, ses côtés sont parallèles; la face est aussi haute, mais un peu moins large que chez rufibarbis; ses yeux, qui forment une ligne droite, sont un peu plus inégaux; ils sont séparés par des intervalles égaux.

Le tégument de ce corselet est d'un brun fauve très-foncé qui devient noir dans la région céphalique, surtout sur les côtés, dans le voisinage des yeux; il est garni de poils fauves, fins et espacés; les cils et les barbes sont d'un beau rouge vermillon; ces dernières sont très-épaisses et cachent la base des chélicères, qui sont fauves.

L'abdomen est noir et garni de poils fauves.

Le plastron est ovale, plat, très-lisse et noir.

La patte-mâchoire n'a rien de particulier dans sa conformation; elle est entièrement d'un jaune vif; ses poils sont rouges comme ceux de la face, ce qui n'a pas lieu chez les espèces voisines.

Les pattes antérieures ont les cuisses très-dilatées et comprimées, plus que chez terrestris et rufibarbis, un peu moins cependant que chez sulplureus et gambosus; les jambes sont aussi très-épaisses; leur second article, qui est plus long que le premier, est garni en dessous de longs crins; les tarses sont encore assez robustes et aussi longs que ce second article; ces pattes sont noires, avec l'extrémité du tarse fauve; celles de la seconde paire sont fort courtes, un peu moins épaisses que les antérieures, mais elles ont la même coloration; les pattes postérieures sont plus grêles et plus longues, elles sont entièrement d'un brun fauve obscur; celles de la quatrième paire dépassent en longueur celles de la première.

Je ne possède qu'un seul exemplaire de cette espèce si bien caractérisée; il vient des montagnes de la Corse (Vizzavona).

P. 131.) ATTUS FRONTALIS Walck.

A la synonymie il faut supprimer l'Attus prumptus Black. et l'Attus

frontalis West., mais ajouter l'Attus striolatus Westring, A. S., p. 590 (non Ch. Koch).

M. Thorell m'a obligeamment communiqué les exemplaires typiques des deux espèces de Westring: *striolatus* et *frontalis*, ce qui m'a permis de rectifier leurs synonymies, le premier étant le véritable *frontalis* et le second le *reticulatus* Bl.

Je n'ai décrit que le jeune mâle.

Ajoutez pour l'adulte :

¿. Le mâle adulte se distingue de la femelle par un corselet plus étroit; le thorax est d'un brun fauve qui se fond en avant avec la teinte céphalique.

Les cils, qui sont blancs chez la femelle, sont d'un beau rouge orangé. Les pattes de la première paire sont entièrement noires, sauf le dernier article, qui est blanchâtre; les autres pattes sont jaunes.

La patte-mâchoire est assez courte; la cuisse est brune et les articles terminaux sont jaunes; l'extrémité de la cuisse est un peu dilatée du côté externe, au-dessus de l'insertion de la jambe; celle-ci est couverte, en dessus seulement, de longs poils blancs qui couvrent une partie du tarse.

De toutes les espèces que j'ai décrites précédemment, c'est de l'Attus imitatus & que le frontalis se rapproche le plus; cependant sa pattemàchoire, principalement la conformation de la cuisse, le distingue à première vue.

Ajoutez:

ATTUS PROMPTUS Blackwall.

M. O.-P. Cambridge a eu l'extrême obligeance de me communiquer le type de l'Attus prumptus que, dans ma Monographie, j'avais cru pouvoir rapporter au frontalis jeune. Presque en même temps j'ai trouvé dans ma collection un exemplaire semblable, que j'avais confondu avec les jeunes du Marpissus pomatius.

Ces deux Aranéides ne sont pas complétement adultes.

Par sa coloration et la nature de son tégument, l'Attus promptus se place dans le groupe frontalis; mais la forme générale de son corps, principalement celle de son corselet, le distingue facilement de toutes les espèces de ce groupe.

Le corselet est un tiers plus long que large; la surface de la tête est plane en dessus; elle est carrée et un peu plus large que longue; la convexité des yeux antérieurs est très-forte; ceux de la quatrième paire, aussiécartés entre eux que les latéraux antérieurs, ne sont pas débordés par les côtés de la tête quand on considère celle-ci en dessus; en arrière elle n'est séparée par aucune strie ni dépression, mais son tégument est légèrement soulevé au-dessus de chacun des yeux supérieurs; le thorax est à peine plus large que la tête, son bord postérieur est légèrement échancré; les yeux de la face sont noirs, ils forment une ligne droite et se touchent presque; leurs cils sont blancs, courts et peu serrés.

Le dessus de la tête est noir; ses côtés, ainsi que le thorax, sont d'un fauve obscur; celui-ci, qui est bordé d'une fine ligne noire, est orné en dessus d'une ligne longitudinale et de quelques lignes rayonnantes de même couleur.

L'abdomen, étroit et long, est d'un blanc jaunâtre testacé; en dessus il est garni de poils blancs et orné de tachettes noires assez espacées qui dessinent des zones transverses.

Le ventre est finement ponctué; les filières sont blanchâtres; la paire supérieure seulement est marquée d'un point noir à la base.

Le plastron, qui est ovale, est jaune et bordé de noir.

Les pattes sont peu allongées; celles de la première paire, qui sont plus courtes que celles de la quatrième et même de la troisième paire, sont aussi beaucoup plus épaisses; toutes sont d'un fauve clair; les deux paires postérieures présentent en dessus quelques points noirs.

M. Lucas m'a montré depuis un exemplaire adulte femelle pris par lui près d'Avallon.

Cette femelle ne diffère pas par sa taille et sa coloration de celle que m'a communiquée M. Cambridge; son corselet est encore plus allongé, surtout dans la partie céphalique, qui est sensiblement concave dans le milieu et relevée sur les bords; les pattes de la première paire sont plus longues et surtout plus épaisses; le faciès rappelle celui des *Marpissus*, surtout du *Nivoyi*; l'ouverture vulvaire est étroite et limitée par deux tubercules très-bas, de couleur testacée comme le ventre.

(P. 133.)

ATTUS SCRIPTUS E. S.

A la synonymie ajoutez:

Salticus blandus Blackwall, Linn. Soc. Journ. Zool., t. X, p. 412, pl. XV, fig. 4.

Cette espèce est très-commune en Corse, dans les endroits boisés.

Les Atlus scriptus et imitatus ressemblent par la coloration à l'Attus striolatus figuré par Ch. Koch et que je ne connais pas. D'après cet auteur, l'Attus striolatus se distingue par sa petite taille, sa tête d'un brun lavé de fauve, et surtout par l'article terminal de la patte-mâchoire, qui est noir. Aucune de mes espèces ne présente ce dernier caractère.

Le mâle est très-voisin du frontatis et surtout du rufibarbis, bien qu'un tiers plus grand.

d. Long. 4 3/4 mill.

La forme de la tête est presque la même que chez *rufibarbis*; sa surface, qui est plane, est d'un noir très-luisant à reflets bleuâtres; entre les yeux supérieurs s'élend une dépression transverse beaucoup plus large et plus profonde.

Les côtés de la tête et le thorax sont d'un brun rouge qui se fond avec la teinte céphalique; les poils sont blanchâtres et deviennent fauves en avant.

Les yeux de la face sont un peu plus inégaux que chez les espèces voisines; les médians se touchent presque sur la ligne médiane, tandis qu'ils sont bien séparés des latéraux (ils sont équidistants chez frontalis); le bandeau est élevé et un peu oblique; les cils sont blanchâtres; les barbes sont d'un rouge très-vif; elles cachent la base des chélicères, mais ne s'étendent pas entre les yeux comme chez rufibarbis.

Le tégument de l'abdomen est testacé et presque glabre; sur la ligne médiane se voit une série longitudinale de larges accents noirs très-nettement dessinés; les trois premiers sont grands et écartés; les suivants, beaucoup plus petits et plus resserrés, diminuent graduellement d'avant en arrière; ces accents sont dilatés dans le milieu et aussi à leurs deux extrémités, ce qui forme trois séries parallèles de tachettes noires; les parties latérales sont ponctuées de noir.

La patte-mâchoire est fauve et ses articles basilaires sont garnis de poils rouges; le tarse et le digital, qui sont brunâtres, sont plus volumineux que chez rufibarbis.

Les pattes des deux premières paires ont les cuisses dilatées et comprimées; elles sont d'un fauve clair, légèrement rembruni au sommet; en dessus elles présentent quelques longs crins; les jambes ont le second article plus court que chez frontalis, mais beaucoup plus épais; elles sont noires et armées en dessous de nombreux crins qui forment brosse; les tarses sont excessivement courts; leur premier article est noir; le second, noir à la base, devient fauve à l'extrémité; les pattes postérieures sont assez grêles; celles de la quatrième paire sont au moins aussi longues que celles de la première; elles sont fauves: le second article de la jambe et le premier article du tarse ont chacun deux anneaux bruns.

ATTUS COMPTULUS. Sp. nov.

Long. ♂ 2 3/4 mill.; ♀ 3 1/2 mill.

J. L'ensemble du corselet n'est pas très-large; la tête est carrée, sensiblement convexe; elle cache presque en dessus les yeux antérieurs; en arrière elle devient plane entre les yeux dorsaux; le thorax est long, arrondi, mais nullement dilaté.

Le carré céphalique est noir; son côté postérieur est un peu échancré dans le milieu; le thorax, d'un fauve obscur, est entouré d'une ligne noire marginale très-fine; il est, ainsi que la tête, couvert de poils fauve clair.

La face est peu large; ses yeux sont noirs, peu inégaux, très-rapprochés entre eux et forment une ligne droite; les cils sont fauves, comme les poils du corselet; le bandeau est fort élevé, presque aussi large que le diamètre des yeux médians et obliquement rensoncé; il est couvert de barbes rouges, comme chez rufibarbis J.

Les chélicères sont petites et fauves.

L'abdomen est d'un blanc testacé; il est orné d'une série longitudinale de cinq accents noirs très-nettement dessinés : ces accents sont fins et réunis par leurs sommets; leurs angles latéraux, déliés et prolongés sur les côtés, se terminent chacun par une tachette arrondie : ces tachettes, qui ne sont jamais réunies entre elles, forment deux séries longitudinales parallèles à celle des accents. Sur les parties latérales sont des linéoles noires, obliques, qui ne sont pas visibles en dessus.

La pubescence est blanche et peu serrée.

La patte-mâchoire est d'un fauve obscur, avec les derniers articles rembrunis; elle est plus courte et plus robuste que chez les espèces voi-

sines; le tarse et le digital sont relativement plus développés, mais ils ne diffèrent pas par leur conformation.

Le plastron et les pattes sont d'un fauve olivâtre clair; la première et la quatrième paire sont peu inégales, cette dernière paraît même un peu plus longue; la première paire a les cuisses et les jambes assez épaisses, sans être dilatées comme chez *gambosus*; ses jambes et le premier article de ses tarses sont noirs; les autres pattes sont unicolores.

Q. La tête est plus longue, coupée plus carrément en avant, de sorte que les yeux antérieurs sont plus visibles en dessus; entre les postérieurs la dépression paraît aussi un peu plus forte; le thorax est d'un fauve brun, avec des lignes rayonnantes plus claires, comme chez herbigradus Q, mais très-peu marquées.

Les barbes sont rouges comme chez le mâle; le bandeau est très-étroit et les yeux paraissent à peine séparés de la base des chélicères.

Les pattes-mâchoires sont entièrement blanchâtres.

Les pattes sont d'un fauve verdâtre; les jambes antérieures, sans être noires comme chez le mâle, sont un peu rembrunies sur les côtés.

J'ai pris plusieurs exemplaires en Corse.

ATTUS LUTEO-LINEATUS. Sp. nov.

Long. 3 1/2 mill.

J. Très-voisin du frontalis J; le corselet est presque semblable; la surface de la tête paraît cependant un peu plus convexe; la dépression qui la sépare du thorax est bien sensible; un peu au-dessous, sur la ligne médiane, se voit une petite strie transverse très-recourbée; le tégument est noir, lisse et garni de poils blancs espacés.

La face est large et basse; ses yeux, qui forment une ligne droite, sont excessivement inégaux : les médians se touchent presque, les latéraux en sont à peine séparés; sur notre exemplaire, qui est en mauvais état, on distingue cependant quelques cils blancs (ils sont rouges chez frontalis d').

Le bandeau est encore plus étroit que chez l'espèce type.

L'abdomen est noir et orné en dessus de deux lignes longitudinales d'un fauve testacé assez obscur, qui n'atteignent pas le bord antérieur et qui, en arrière, sont plusieurs fois interrompues; la pubescence est fauve.

La patte-mâchoire ne diffère que par sa coloration : en effet, les poils

blancs, si caractéristiques chez frontalis, sont remplacés par des poils d'un brun rouge orangé; le tégument des articles est également testacé.

Les pattes ne présentent, ni dans leur longueur, ni dans leur épaisseur relatives, de différences notables; les antérieures, qui ont les cuisses assez renflées, les jambes robustes et longues, sont noires, avec l'extrémité du tarse fauve; les autres pattes ont les cuisses noires, les jambes brunes et les tarses d'une teinte plus claire.

La coloration des cils, des pattes et surtout des poils des pattesmâchoires, distinguent suffisamment cette espèce de la précédente.

Je l'ai découverte à Portq-Vecchio (Corse).

16° Groupe (ALGERINUS).

Je crois absolument nécessaire de séparer du groupe frontalis, l'Attus reticulatus et les quelques espèces qui viennent se placer à ses côtés; l'Attus algerinus, dont les véritables affinités sont si difficiles à saisir, peut trouver place dans la même division.

Ces Attus ont de commun avec le groupe frontalis leurs téguments presque glabres, dont les poils espacés ne forment pas seuls les dessins; la grosseur de leurs yeux est encore plus exagérée: les supérieurs, divergents, très-reculés et très-convexes, au moins aussi gros que les latéraux antérieurs, dépassent presque toujours les bords de la tête, quand on considère celle-ci en dessus.

La tête est longue, relativement au thorax, coupée carrément en avant, où elle est souvent un peu élargie (algerinus, muticus).

Les yeux de la face sont très-convexes; ils forment une ligne droite et sont très-rapprochés entre eux; quand ils sont séparés ils le sont également.

Les cils sont courts et clairsemés; le bandeau est presque glabre : ce caractère se montre aussi chez les *hetiophanus*, mais il ne se voit dans aucun des groupes du genre *Attus*; on sait même que dans le groupe *frontalis* les barbes sont particulièrement développées.

Le plastron qui, chez beaucoup d'Attus, est étroit et allongé, est ici large, plat, ovale ou presque arrondi, de sorte que les hanches sont écartées.

Chez la femelle, les pattes postérieures sont toujours les plus longues, et chez quelques espèces (algerinus), cette inégalité est même très-grande; presque toujours leurs tarses sont plus longs que les jambes (muticus excepté); chez le mâle elles dépassent aussi les autres (reticulatus excepté), mais beaucoup moins; celles de la première paire ont les cuisses et les jambes assez épaisses, sans être renflées; ces dernières sont armées en dessous de crins spiniformes.

La patte-mâchoire est longue chez le mâle; la cuisse et la jambe sont grêles et allongées, tandis que le tarse est large, ovale et convexe. Cette disposition rappelle un peu le genre *Salticus*, et, dans le genre *Attus*, le groupe *pubescens*.

(P. 138.) ATTUS RETICULATUS Blackwall.

Ajoutez à la synonymie :

Attus frontalis Westring, A. S., p. 587, nº 26 (1861) (non Walck.).

Cette synonymie est établie sur l'examen du type même de Westring, que m'a communiqué M. Thorell.

Nous avons vu que l'Attus striolatus du même auteur est le vérifable frontalis de Walckenaer.

(P. 81.) ATTUS ALGERINUS LUCAS.

A la synonymie ajoutez:

Attus diversipes E. S., Monog., p. 84, nº 52 (variélé jeune).

C'est le plus commun de tous les *Attus* des régions méditerranéennes; il se trouve partout en abondance : en Espagne, en Sicile, en Corse, en Barbarie, en Syrie; en France il s'avance jusqu'à Avignon. C'est aussi l'un des plus variables, non-seulement par ses couleurs, mais aussi par la forme de son corselet, qui est plus ou moins large; ainsi mon *Attus diversipes* n'est qu'une de ses nombreuses formes. On peut ajouter que ses variations se remarquent principalement chez les exemplaires qui n'ont pas subi leur dernière mue.

Le plastron n'est pas triangulaire, mais ovale et rétréci en avant. Les yeux de la face sont très-inégaux ; ils forment une ligne droite et se touchent presque; leurs cils sont blancs; le bandeau est mince et sensiblement rebordé; les chélicères sont grêles, verticales et aussi longues que la face, du moins chez le mâle.

Chez la femelle, le plastron est plus large que chez le mâle; il est presque arrondi; les filières sont plus longues et dépassent l'extrémité de l'abdomen; les pattes-mâchoires, qui sont d'un brun noir, ont le tarse presque aussi long que la jambe et le second article de celle-ci beaucoup plus court que le premier; l'orifice génital présente un bord inférieur assez épais, un peu relevé de chaque côté et brusquement échancré sur la ligne médiane.

Les ressemblances de cette espèce avec le groupe *pubescens* sont assez lointaines; le rapprochement que j'en ai fait n'était fondé que sur la proportion des membres et l'armature de la jambe de la patte-mâchoire chez le mâle.

Ajoutez:

ATTUS MUTICUS. Sp. nov.

Long. 3 2 mill.

3. Voisin de l'Attus reticulatus. La tête est tout à fait carrée, aussi longue que large, nullement rétrécie en avant, même un peu élargie; son bord antérieur, coupé carrément, laisse voir la convexité des yeux de la face, qui est très-forte; les yeux supérieurs, aussi gros que les latéraux, sont très-divergents; considérés en dessus, ils dépassent un peu les bords latéraux; la surface de cette tête est très-légèrement et uniformément convexe; mais en arrière elle devient plane et se creuse même un peu entre les yeux postérieurs, qui paraissent soulevés.

Le thorax, à peine plus long que la tête, n'est ni rétréci, ni dilafé; ses côtés sont parallèles; il s'abaisse en pente rapide.

Le tégument de la tête est d'un noir cuivreux brillant; il est garni de quelques poils blancs espacés qui ne changent pas sa teinte générale; celuⁱ du thorax est d'un noir rougeâtre plus mat.

Les yeux de la face sont très-inégaux et forment une ligne droite; ils sont à peine et également séparés les uns des autres; chacun est entouré d'un cercle très-mince de petits cils blancs; le bandeau est un peu moins large que le diamètre des médians, assez renfoncé et marqué d'un pli transverse; il est dépourvu de barbes.

Les chélicères sont pour le moins aussi longues que la face; elles sont grêles, nullement renfoncées et noires, avec les crochets rouges.

L'abdomen est ovale et d'un noir brillant; il est presque glabre et marqué de quelques points enfoncés, irréguliers; les filières, qui dépassent son extrémité, sont noires, avec un anneau testacé dans le milieu.

Le plastron est assez large, ovale, un peu convexe et d'un noir brillant. La cuisse et la jambe de la patte-mâchoire sont peu épaisses et allongées; les deux articles de la jambe sont presque égaux en dessus, mais en dessous le second paraît plus court; il est armé sur son bord supéro-externe d'une très-petite pointe aiguê et divergente; le tarse est beaucoup plus long que la jambe, large et déprimé à la base; il se rétrécit graduellement à l'extrémité, qui est obtuse; le digital est très-volumineux, mais très-simple; c'est un disque plat, arrondi, qui déborde la base du tarse et dont le milieu présente une petite saillie.

Les pattes de la quatrième paire sont les plus longues et les plus grêles; les tarses sont cependant beaucoup plus courts que les jambes; puis viennent celles de la première paire, qui ont les cuisses et les jambes assez robustes, sans être renflées; celles-ci, dont le second article est plus long que le premier, sont garnies en dessous de brosses de longs crins mêlés d'épines; les tarses sont relativement courts; les deux paires intermédiaires sont presque égales; toutes ces pattes sont noires, avec les tarses fauves et annelés de noir, sauf ceux de la paire antérieure, dont le premier article est noir.

J'ai pris quelques exemplaires de cette très-petite espèce en Corse, dans les herbes et les mousses humides.

ATTUS LEVIS. Sp. nov.

Long. 3 mill.

Q. Se place à côté de l'Attus reticulatus, dont il diffère cependant sous bien des rapports. La tête est presque aussi longue que le thorax, trèslarge, carrée ou un peu rétrécie en avant; sa surface, qui est plane et inclinée chez reticulatus, est sensiblement convexe dans le milieu, mais elle s'abaisse et devient plane en avant. Les yeux antérieurs, bien visibles en dessus, sont plus convexes que chez aucun autre Attus; ceux de la quatrième paire sont très-gros, très-divergents; considérés en dessus ils dépassent même les bords de la tête.

Le thorax se rétrécit un peu en arrière, où il est largement tronqué.

Le tégument est lisse, fauve et très-finement ponctué; la tête est entourée, en avant et sur les côtés, d'une large bande noire qui enveloppe tous les yeux et qui s'arrondit autour des postérieurs; le thorax présente une mince bordure noire et des lignes brunes rayonnantes, très-marquées chez les jeunes, mais qui s'effacent chez l'adulte.

Les yeux de la face sont très-inégaux et très-rapprochés entre eux, car ils se touchent presque; les cils sont blancs et peu abondants; le bandeau est étroit et presque dépourvu de barbes.

Les chélicères sont assez longues, fauves et tachées de brun sur leur face antérieure.

L'abdomen, qui est volumineux et ovale, est d'un blanc testacé; il est orné, comme chez frontalis, de petits dessins noirs; sur la ligne médiane, sont d'abord deux petites tachettes assez écartées entre elles, puis cinq accents superposés et diminuant d'avant en arrière; sur les côtés se voient des lignes obliques formées de petits points rapprochés et faisant suite aux angles latéraux des accents.

Le ventre est testacé et ponctué de noir sur les côtés.

Les filières sont blanches; les latérales seulement sont annelées de noir.

La patte-mâchoire s'élargit un peu comme chez certains Salticus \$\varphi\$; elle est d'un brun foncé à la base et devient noire à l'extrémité; la pointe du tarse est cependant éclaircie; les deux articles de la jambe sont presque égaux; le tarse est beaucoup plus court que la jambe.

Le plastron est ovale et fauve.

Les pattes de la quatrième et de la troisième paire sont les plus longues, puis viennent celles de la première paire; ces dernières sont plus robustes que les autres et leurs jambes sont garnies en dessous de longs crins raides: les hanches et les trois paires de pattes postérieures sont jaunes; celles-ci sont ornées de fins anneaux noirs très-nets: l'un à l'extrémité de la cuisse, trois sur la jambe, à l'extrémité du premier article, au milieu-et à l'extrémité du second; le premier article du tarse se termine aussi par un petit anneau noir; à la quatrième paire seulement cet article a un anneau médian; les pattes antérieures sont tantôt d'un fauve rouge avec l'extrémité de la cuisse et la jambe rembrunies, tantôt elles sont entièrement noires.

J'ai trouvé cette curieuse espèce en Corse; elle établit sa coque dans la mousse.

L'Attus exilis de Blackwall (Linn. Soc. Journ., t. X) paraît voisin de celui-ci; mais il est cependant facile à distinguer: le carré céphalique est entièrement noir et la patte-mâchoire est d'un jaune pâle; de plus, la tête figurée par M. Blackwall est bien différente, puisque les yeux dorsaux ne sont pas divergents.

(P. 145.) 17° Groupe (CERUSSATUS) = RHANIS C. Koch (ad part.) (1848).
| RHENE Thorell (ad part.) (1869).

Par leur tête très-développée, aussi ou plus longue que le thorax et très-rétrécie en avant, ces *Attus* se placent à la fin du genre et forment un passage réel avec le dernier groupe, qui s'écarte tant du type normal.

Cependant ils ont plusieurs points de ressemblance avec les groupes plus élevés, particulièrement les groupes hastatus et imperialis.

Comme on l'a déjà vu, j'ai placé ailleurs les Attus saltator, pulex, inæqualipes, subsultans et albifrons; mais j'ajoute ici l'Attus parcus, qui ressemble au premier abord au medius, mais dont les caractères, mieux étudiés, sont tout à fait différents.

Pour l'Attus cerussatus, voyez Monographie, p. 148.

(P. 116.) Au lieu de : Attus parcus, lisez :

ATTUS ALBO-BIMACULATUS Lucas.

Salticus albo-bimaculatus Lucas, Expl. Alg., p. 170, pl. 8, fig. 10. Altus parcus E. Simon, Monog., p. 116.

C'est par erreur qu'on lit à la première ligne : « Le mâle dissère de la femelle. » C'est aux autres espèces du groupe *hastatus* que le mâle est comparé.

Ma description, faite sur de mauvais exemplaires, laisse beaucoup à désirer. Ajoutez :

¿. Le corselet est large, presque arrondi; il s'élargit d'avant en arrière jusqu'à la seconde paire de pattes, puis se rétrécit, s'abaisse et s'arrondit.

La tête est sensiblement plus longue que le thorax; les yeux de la quatrième paire, situés au point le plus large du corselet, sont très-divergents, car, vus en dessus, les bords de la tête les dépassent à peine; entre eux la surface de la tête est visiblement concave.

Le tégument est noir, assez fortement chagriné et couvert d'une pubescence fauve blanchâtre.

Les yeux de la ligne antérieure sont visibles en dessus, sans être trèsconvexes; ils sont très-inégaux et forment une ligne à peine courbée : les latéraux sont un peu plus séparés que les médians; les cils, qui sont fauve rouge sur leur bord supérieur, sont blancs entre et en dessous des yeux; le bandeau est large, vertical et marqué d'une strie transverse; il est garni sur les côtés d'épaisses barbes blanches, mais dans le milieu il est presque glabre.

Les chélicères sont plus longues que la face et verticales; leur surface est noire et fortement striée, presque granuleuse.

Le plastron est petit, noir et garni de longs poils blancs.

L'abdomen est allongé, terminé en pointe et prolongé par de longues filières; il est uniformément revêtu d'une pubescence fauve un peu dorée, mêlée de poils blancs sur le bord antérieur.

La patte-mâchoire est assez allongée; en dessus le premier article de la jambe est plus long et plus large que le second; en dessous le second est armé, sur son bord supéro-externe, d'une pointe noire, un peu recourbée et accolée au tarse dans une grande partie de sa longueur; le tarse est peu large et aussi long que la jambe; le digital est très-simple : c'est un petit disque légèrement tronqué dans le haut.

Les pattes de la première paire sont de beaucoup les plus longues; leurs cuisses et leurs jambes sont très-renflées; leurs tarses sont plus grêles, mais aussi longs que les jambes; ces dernières sont armées en dessous d'une rangée de crins spiniformes mèlés à d'autres longs poils; ces pattes ont les cuisses noires et les autres articles d'un brun rouge très-foncé; la seconde paire est beaucoup plus courte, mais encore assez épaisse; sa coloration est la même; les deux paires postérieures sont grêles et presque égales en longueur; leurs cuisses sont noires et ornées en dessus d'une ligne de poils blancs; les jambes et les tarses sont d'un fauve obscur, avec de larges anneaux bruns peu distincts.

Q. La femelle surtout a été très-imparsaitement décrite.

La forme du corselet est plus exagérée que chez le mâle : le thorax est encore plus court et les yeux supérieurs plus divergents, puisqu'ils forment saillie sur les côtés du corselet. On ne peut comparer ce corselet singulier qu'à celui des *Rhanis flavigera* et *albigera*, figurées par Ch. Koch.

Les cils sont d'un rouge plus vif que chez le mâle; le bandeau est moins arge, mais il est entièrement garni de longues barbes blanches qui cachent la base des chélicères.

L'abdomen est ovale; son bord antérieur, assez avancé, couvre une partie du thorax; la pubescence est fauve et mêlée de poils blancs; en arrière se voit, de chaque côté, un gros point blanc, entouré de noir; quelquefois une paire de points semblables existe vers le tiers antérieur.

La patte-mâchoire, d'un fauve rouge, est garnie de crins blancs; ses trois derniers articles sont presque égaux.

Les pattes antérieures sont aussi épaisses que chez le mâle et leurs épines sont les mêmes, mais elles sont relativement plus courtes; les deux articles de la jambe sont presque égaux, tandis que chez le mâle le second est plus long.

Toutes ces pattes ont les cuisses noires, les jambes et les tarses d'un brun très-foncé; leurs poils sont fauves.

Se trouve en Espagne, en Sicile et en Corse, mais partout assez rare.

(P. 151.) ATTUS MEMBROSUS E. S.

Je le crois différent du Salticus fulvo-pilosus Lucas, dont il est cependant très-voisin.

L'Attus membrosus est commun en Corse, où il habite les endroits sablonneux. La petite coque qu'il file sous les pierres est dissimulée par une couche de sable et de petits cailloux.

Ajoutez:

ATTUS ALBIBARBIS. Sp. nov.

Long. 3 1/2 mill.

3. La tête est presque aussi longue que le thorax; la plus grande largeur du corselet est au niveau des yeux supérieurs; il se rétrécit également en avant et en arrière, au-dessus du pédicule il est un peu tronqué; les yeux postérieurs sont très-petits et leur axe est oblique; au-dessus de chacun d'eux le tégument est faiblement soulevé.

Le tégument est noir et couvert de pubescence fauve, qui devient blanche sur le milieu du dos, mais ne forme aucun dessin; la tête présente aussi de nombreux crins noirs.

La convexité des yeux antérieurs est très-forte : quand on regarde la tête en dessus, les latéraux sont beaucoup plus visibles que chez l'A. membrosus. Ces yeux sont très-inégaux; ils sont tous un peu séparés et équidistants; leurs sommets figurent une ligne droite; ils sont verts et entourés de cils jaunes; le bandeau, qui est presque aussi large que les yeux médians, est revêtu de barbes très-blanches et serrées.

Les chélicères sont petites et noires. Le plastron est également noir.

L'abdomen est couvert en dessus et en dessous de poils fauve clair; sous cette couverture, le derme est noir et présente : en avant quatre tachettes blanches disposées en carré, en arrière une suite de petits accents blancs, et, sur les côtés, des taches obliques de même couleur.

La patte-mâchoire est d'un brun noir, avec le sommet de la cuisse et le premier article de la jambe jaunes; ce premier article est deux fois plus long que le second; celui-ci est armé à son extrémité, du côté externe, d'une pointe noire et aiguē, accolée au tarse; celui-ci est petit et obtus; le digital est simple.

Les pattes de la première paire sont épaisses; leurs cuisses sont dilatées et comprimées; elles sont aussi fort longues, moins cependant que chez l'A. membrosus: la cuisse et la jambe sont d'un brun rouge plus foncé aux articulations; le dernier article du tarse est fauve.

Les pattes des autres paires sont très-fines; elles sont toutes d'un jaune clair; avec deux larges anneaux noirs sur chaque article : l'un à la base, l'autre à l'extrémité; celles de la seconde paire sont remarquablement courtes; celles de la troisième sont au contraire fort longues, elles dépassent celles de la première et celles de la quatrième paire : ces membres sont garnis de poils sétiformes blancs et de crins noirs.

J'ai pris cette espèce près de Fez.

18° Groupe (DEPRESSUS) = Attus, sub-gen. Ballus Ch. Koch.
| Marpissa (ad part.) Ch. Koch.
| Ballus Thorell.

Les espèces de ce groupe ont une physionomie tellement spéciale, qu'on pourrait très-bien les séparer génériquement des autres *Attus*, comme l'a fait M. Thorell.

Cependant, plusieurs raisons me font encore ajourner cette séparation; d'abord le groupe précédent qui, en réunissant les caractères de l'Attus depressus à ceux des premiers groupes du genre, deviendrait difficile à classer, ensuite parce que toutes les espèces sont loin d'être caractérisées au même degré; l'Attus biimpressus, par exemple, rentre presque dans le type normal des Attus.

Pour les Attus Wankowiezi S., rufipes S., ænescens S., decipiens S., voyez Monographie, pages 153, 161, 162, 164.

(P. 458 et 160.) Il faut réunir les deux Attus brevipes et heterophthatmus, qui sont les deux sexes d'une seule espèce, et rétablir leur synonymie de la manière suivante :

ATTUS DEPRESSUS Walck., Faun. Par. (1802).

- 3. Salticus heterophthalmus Reuss., Mus. Senck. (1834).

 Attus (Ballus) heterophthalmus Ch. Koch., Arach., t. XIV.

 Attus heterophthalmus Westring, A. S., p. 590.
- (?) Attus chalybeius Walck., Faun. Par. (1802).

 Salticus obscurus Blackwall, Ann. and Mag. (1850).
- Q. Salticus brevipes Hahn, Monog. (1834). Marpissa brevipes Ch. Koch, Arach., XIII. Attus brevipes West., A. S., p. 552. Attus annulipes Walck., Faune Française (1825). Euophrys suralis Ch. Koch, Uebers. Arach. (1837).

Ajoutez:

ATTUS ARMADILLO. Sp. nov.

Long. & 3 1/3 mill.; Q 3 1/2 mill.

¿. Très-voisin du rufipes. L'aspect général est le même; en dessus la forme du corselet est presque semblable; la tête est cependant plus large et moins rétrécie en avant; les yeux antérieurs plus convexes et plus visibles en dessus; les yeux dorsaux sont aussi très-gros et encore plus divergents; la surface est plane, noire, très-rugueuse et garnie de pubescence blanchâtre.

Les yeux de la face distinguent surtout cet Attus du rufipes; ils sont bronzés (non verts) et plus inégaux, les latéraux, moins séparés des médians forment avec eux une ligne droite; le bandeau est étroit et renfoncé, tandis qu'il est large et vertical chez rufipes; tous les poils de la face, cils et barbes, sont blancs et peu épais.

Le plastron est ovale, noir, fortement ponctué et garni de poils blancs.

L'abdomen est aussi long que le corselet, ovale et très-déprimé; son bord antérieur, largement tronqué, même un peu échancré, s'avance sur le thorax; le tégument, épais et presque aussi résistant que celui du corselet, est d'un noir lisse; il présente dans le milieu quatre gros points ensoncés, sormant un carré dont le côté postérieur est le plus large; les poils sont longs, blancs et disséminés; le ventre et les filières sont également noirs.

La patte-mâchoire, qui est d'un brun rouge foncé, ne présente rien de particulier.

Les pattes diffèrent à peine de celles du rufipes: la première paire a la cuisse extrêmement renflée et comprimée, le premier article de la jambe assez étroit et long, le second très-dilaté, presque claviforme et garni en dessous de longs crins; cet article est relativement moins long; les tarses sont courts et grêles, leur premier article est armé d'épines sur les côtés; les autres pattes sont tout à fait dans les mêmes proportions, elles sont toutes d'un jaune vif, mais ne présentent jamais de lignes noires; les antérieures sont d'un jaune rouge, avec le second article de la jambe très-noir.

Q. L'ensemble du corselet est plus étroit que chez le mâle; la tête est plus longue, plus rétrécie en avant; la convexité des yeux paraît encore plus forte; le tégument, très-rugueux et d'un noir cuivré, est garni de poils fauves. Les cils sont jaunes.

L'abdomen est de même forme, mais plus volumineux; les quatre fossettes figurent un carré long; sur le bord antérieur se voit aussi une rangée transverse de petits points enfoncés; cet abdomen est d'un brun carminé plus ou moins foncé, quelquefois cependant presque fauve.

Le ventre est d'un gris rouge testacé.

La patte-mâchoire est blanchâtre; ses derniers articles sont un peu élargis.

Les pattes sont toutes d'un jaune vif : les deux premières paires sont courtes et assez épaisses ; la quatrième paire, plus allongée, atteint presque l'extrémité de l'abdomen.

Cette espèce est très-commune en Corse, sur les buissons.

(P. 163.) ATTUS TANTULUS E. S.

Cette petite espèce, si distincte et si bien caractérisée, se trouve en France, jusqu'aux environs de Paris; mais elle est rare partout.

La face est plus étroite que chez les espèces voisines; les yeux forment une ligne droite, mais les médians sont beaucoup plus avancés que les latéraux, de sorte que, vus de profil, ces derniers paraissent très-séparés; les cils et les barbes sont blancs.

Les cuisses antérieures sont très-renflées, comprimées, même un peu arquées, mais les jambes sont relativement moins épaisses que chez les espèces voisines; les tarses paraissent encore plus courts; les pattes de la seconde paire sont encore assez épaisses, mais les postérieures sont aussi fines que chez A. depressus.

Le digital est un petit disque dont le bord inférieur est légèrement tronqué.

Ajoutez:

ATTUS OBSCUROÏDES Canestrini et Pavesi.

Euophrys obscuroïdes Canest. et Pav., Aran. Ital., p. 432 (1869).

Cette espèce paraît voisine de mes deux Attus ænescens et Wankowiczi; elle est également revêtue de brillantes couleurs, dues à une pubescence métallique.

Dans la nouvelle édition de leur Catalogue des Aranéides d'Italie, MM. Canestrini et Pavesi ont figuré avec soin les *Marpissus Canestrinii* et *Attus obscuroïdes*. (Voyez pl. 4, fig. 5 et 6.)

(P. 165.) Au lieu de : Attus seguipes, lisez :

ATTUS BIIMPRESSUS Doleschall, in Sitzungster Akad. Wien. (1852).

Attus seguipes E. S., Monog., p. 165, nº 120.

Ajoutez:

J. Le corselet est plus étroit que chez les espèces voisines et plus allongé; quoique longue, la tête est visiblement plus courte que le thorax; elle se rétrécit un peu en avant et sa surface est légèrement convexe; les yeux antérieurs sont bien visibles en dessus; ceux de la quatrième paire sont gros et très-divergents.

Le thorax se rétrécit beaucoup en arrière à partir de la seconde paire de pattes.

Le tégument est noir, finement chagriné comme chez *tantulus* et garni de poils blancs espacés.

Les yeux de la face sont très-inégaux, équidistants, d'un bronzé presque noir; ils forment une ligne à peine courbée; le bandeau est très-étroit; les cils et les barbes sont blancs et peu serrés.

Les chélicères sont assez longues; leur face antérieure est plane et fortement striée.

L'abdomen est ovale, allongé, rétréci et arrondi en avant, nullement tronqué; il est d'un noir brillant et présente de larges fossettes, moins marquées cependant que chez la femelle; ses poils sont blancs.

La patte-mâchoire est normale; le digital est un petit disque simple, dont le milieu s'élève un peu en manière de cône très-bas.

Les pattes de la première paire sont beaucoup plus longues que chez les espèces voisines et rappellent tout à fait celles des *Attus membrosus* et *cerussatus* du groupe précédent; la cuisse et le second article de la jambe sont renflés et comprimés; le tarse est assez grêle et son premier article est garni d'épines sur les côtés.

Les autres pattes sont peu épaisses et assez allongées, surtout celles de la quatrième paire, qui dépassent l'extrémité de l'abdomen; les tarses sont au moins aussi longs que les jambes, tandis que chez les autres espèces du groupe ils sont beaucoup plus courts.

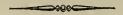
Ces pattes sont d'un brun rouge très-foncé, presque noir, avec les tarses fauyes, sauf ceux de la première paire, dont le dernler article est noir.

Ce mâle m'a été communiqué par M. Pavesi, de Lugano. Cette espèce intéressante fait le passage du groupe *membrosus* au groupe *brevipes*; si le mâle était seul connu, sa classification serait douteuse, mais la femelle présente tous les caractères du groupe actuel (voyez Monographie, p. 465).

C'est par erreur que, dans ma Monographie, j'ai donné pour patrie la Dalmatie aux *Attus biimpressus* et *viridimanus* de Doleschall : ces espèces sont de Lombardie.

NOTA. Dans un mémoire sur les Arachnides de Galicie, M. le docteur Koch a publié tout récemment, sous le nom d'Attus Dzicduszyckii, une espèce voisine de l'A. floricola et qui pourrait bien être la même que notre Attus Wagæ.

(Voyez Beit zur Kenntn. der Arachnidenfauna Galiziens, Krakau, 1870.)



RÉVISION DES ATTIDÆ EUROPÉENS

Supplément à la Monographie des ATTIDES (Attidæ Sund.)

(Voyez Ann. Soc. ent. Fr., 1868.)

Suite et fin (1).

Par M. Eugène SIMON.

(Séance du 28 Avril 1869.)

(P. 177.) Au lieu de : genus Plexippus Ch. Koch, lisez :

Genus HASARIUS (2). Gen. nov.

Comme M. Thorell le fait judicieusement observer, mon genre *Plexippus* ne correspondant pas exactement à celui de Ch. Koch, mais étant formé aux dépens de cette grande division, il doit prendre un nom nouveau, celui de *Plexippus* restant de droit aux espèces qui réunissent le mieux les caractères dont Ch. Koch s'est servi.

Le genre Hasarius est très-naturel : la gracilité et l'allongement du membre mâle, dont le tarse est très-petit relativement à la jambe, est tout à fait caractéristique; quelques groupes du genre Attus présentent bien une tendance vers cette disposition, mais chez eux le tarse est toujours plus long ou aussi long que la jambe; de plus l'allongement de la patte-mâchoire est constamment en rapport avec celui du corselet et des autres organes; en effet, elle est longue et grêle dans le groupe striatus, épaisse et courte dans le groupe insiguitus, etc. Chez l'Hasarius, une patte-

⁽¹⁾ Voir pour le commencement de ce mémoire la page 125 de ce volume.

⁽²⁾ Nom propre.

mâchoire excessivement grêle se joint à un corselet très-large et trèsconvexe, tellement qu'on dirait les parties de plusieurs espèces trèsdifférentes réunies en un même animal, ce qui indique un type profondément différent.

(P. 178.) HASARIUS ADANSONII Savigny.

Ajoutez à la synonymie :

- (2) Attus tardigradus Sav. et And., Égypte, pl. 7, fig. 13.

 Satticus striatus Lucas, An. art. de l'île de Crête (1853).
- (d) Attus nigro-fuscus Vinson, Aran. des îles de la Réunion, etc., p. 59, pl. X (1864).

Mais il faut retrancher de la synonymie l'Attus oraniensis Lucas : la forme et la coloration du corps sont presque les mêmes dans les deux espèces, mais la proportion des membres est toute différente, puisque chez oraniensis la quatrième paire, puis la troisième paire de pattes sont les plus longues; celui-ci paraît être un Attus du groupe Paykullii.

M. Lucas a eu la bonté de me montrer le type de son Attus striatus, et j'ai pu de suite constater son identité avec l'Adansonii.

(P. 167.) Genus YLLENUS E. S.

Aux caractères de ce genre il faut ajouter que les griffes sont beaucoup plus développées que chez les autres *Attidæ* et faciles à observer à la simple loupe.

Je me suis trompé dans la citation de l'ouvrage de Menge. Au lieu de : Schriften-Naturf., Gesellsch. in Danzick, 1866, il faut lire : Menge in Koch et Berent, Crust., Myriap., Arach., p. 93.

L'Yllenus arenarius se trouve aussi dans les Pyrénées. Cette espèce ressemble par sa coloration au *Dendryphantes nebulosus* figuré par Ch. Koch; mais la conformation des membres est différente.

(P. 180) Genus CALLIETHERUS Ch. Koch.

A la synonymie ajoutez:

Epiblemum Hentz (ex parte) (1832). Epiblemum Thorell (1870).

Aux caractères essentiels du genre il faut ajouter que presque toujours les yeux de la face se touchent entre eux et que, surtout chez les mâles, ils occupent presque toute la hauteur de la face, de sorte que le bandeau se trouve très-réduit.

Les poils blancs qui couvrent la totalité du corps sont élargis et allongés en forme de pétale ou de fer de lance; ils sont garnis eux-mêmes de petits poils, visibles seulement sous un fort grossissement et disposés en lignes longitudinales; quand ces poils écailleux doivent rendre un éclat métallique (mutabitis, scitulus), ils présentent des cannelures longitudinales très-régulières.

Ces caractères servent à distinguer de suite les Callictherus femelles des Attus du groupe striatus, auxquels elles ressemblent tant, surtout quand elles ne sont pas complétement développées.

L'Epiblemum faustum de Hentz est un Callietherus, peut-être même est-il spécifiquement identique avec l'une de nos espèces européennes : scenicus ou histrionicus; mais le genre Epiblemum ne correspond pas du tout à notre genre Callietherus, comme le dit M. Thorell.

Voici la diagnose publiée par le docteur Hentz :

« Chélicères très-longues, grêles, horizontales dans les deux sexes; crochets presque aussi longs. — Mâchoires parallèles, larges à la base, rétrécies au-dessus de l'insertion du palpe, coupées obliquement des deux côtés contre la pointe. — Lèvre conique. — Huit yeux inégaux, sur trois rangs: le premier composé de quatre, dont les deux médians sont tant soit peu plus gros, le second composé de deux très-petits, placés plus près du troisième rang, qui est composé de deux plus gros. »

Ces caractères s'appliquent parfaitement à l'Epiblemum palmarum, type du genre d'après Hentz, mais ne conviennent ni à nos Callietherus, ni à l'Epiblemum faustum; le nom d'Epiblemum doit donc être réservé au premier de ces deux Aranéides.

Pour la description des Callietherus scenicus Cl., olivaceus L. K., dispar S., conjonctus S., mandibularis S., unciger S., unicolor S., infimus S., voyez Monographie, pages 181, 183, 187, 191, 192, 194, 195.

(P. 184.) CALLIETHERUS HISTRIONICUS Ch. Koch.

A la synonymie ajoutez :

Salticus scenicus Blackwall, Brit. and. Ir. spiders, p. 47, fig. 24.

Salticus histrionicus O.-P. Cambridge, Trans. of Lin. Soc., t. XXVII, p. 402 (1871).

Cette espèce est la plus commune aux environs de Paris, et c'est elle que Walckenaer a connue sous le nom d'Attus scenicus; dans d'autres parties de l'Europe: en Suède, en Angleterre, le véritable scenicus est au contraire le plus répandu.

La taille, la longueur des chélicères, la force et la courbure de l'apophyse tibiale chez le mâle varient beaucoup; dans le midi de l'Europe les histrionicus atteignent un plus grand développement que dans le nord; j'ai remarqué aussi que chez les grands individus les yeux médians sont relativement plus gros et moins séparés entre eux.

L'apophyse tibiale, qui est recourbée chez histrionicus et droite chez scenicus, ne permet pas de confondre les deux espèces; les denticulations des chélicères présentent une autre différence que j'ai omis de signaler, mais qui a été très-bien figurée par Blackwall chez l'histrionicus (Hist. Spid., pl. 3, fig. 24 e); chez celui-ci les deux pointes sont plus écartées entre elles, l'inférieure étant plus rapprochée de la base de la tige.

Les femelles sont beaucoup plus difficiles à reconnaître: la coloration, si variable, ne présente rien de constant, l'épigyne ne peut aussi fournir aucune indication certaine; en effet cet organe est exactement semblable chez les deux espèces; il est de plus sujet à de nombreuses altérations; ordinairement il se compose d'une large fossette ovale transverse, dont le rebord n'est saillant qu'à la partie inférieure; en cet endroit il forme un épais bourrelet divisé en deux lobes par une petite strie longitudinale.

Chez scenicus le front est un peu plus avancé au-dessus des chélicères quand on le considère de profil.

(P. 188.) Au lieu de : Callietherus tenerus, lisez :

CALLIETHERUS MUTABILIS Lucas.

Salticus mutabilis Lucas, Expl. Alg., p. 168, pl. 18, fig. 8 (1842).

Calliethera tenera Ch. Koch, Arach., t. XIII.

(Var.) Calliethera varia Ch. Koch, t. XIII.

Callietherus tenerus E. S., Monog., p. 188.

C'est du Callietherus histrionicus que cette espèce se rapproche le plus. Le corselet ne présente en dessus aucune différence notable; la tête est aussi étroite; les poils de la face et du bandeau sont blancs et très-longs; ceux qui entourent les yeux latéraux sont jaunes.

C'est par erreur que j'ai indiqué la jambe de la patte-mâchoire comme inerme : le second article est armé, du côté externe, d'une apophyse un peu moins longue que celle d'histrionicus, mais presque semblable, c'est-à-dire aiguê et recourbée; cette pointe est cependant plus divergente à la base et sa courbure est moins prononcée; comme chez tous les Callietherus, elle présente divers développements : ainsi chez les types de ma première description elle était très-réduite; cette pointe est dissimulée par de longs poils : pour l'observer il faut enlever ces poils avec soin; cette patte-mâchoire est remarquable par la longueur et la gracilité du premier article de la jambe relativement à la brièveté du second; chez histrionicus ces articles sont presque égaux.

Les chélicères varient beaucoup pour la longueur; quelquefois elles sont peu visibles en dessus, dépassant à peine le bord frontal; d'autres fois au contraire elles égalent en longueur la totalité du corselet; il n'est pas impossible que mon *Callictherus mandibularis* ne soit qu'un grand développement du *mutabitis* (?).

Chez la femelle de *mutabilis* la vulve est surmontée d'une fossette presque arrondie et très-profonde, rebordée en arrière et sur les côtés, mais ne présentant aucune saillie extérieure. La tête est assez large, carrée, très-plane, fortement déprimée entre et au-dessous des yeux supérieurs; à la pubescence du corselet se mêle, surtout dans les parties fauves, un grand nombre d'écailles dorées très-brillantes.

(P. 486.) CALLIETHERUS ZEBRANEUS Ch. Koch.

Ajoutez à la synonymie :

(Variété.) Callietherus similatus E. S., Monog., p. 191.

Le mâle que j'ai rapporté avec doute au *Cattietherus zebraneus* de Ch. Koch appartient à une autre espèce; le véritable *zebraneus*, qui est commun en Corse, se distingue par les caractères suivants:

3. Par la forme de son corselet il diffère peu du mutabilis 3; le thorax est peut-être un peu plus long et moins dilaté; les yeux de la quatrième paire paraissent aussi plus gros et plus convexes; la pubescence du dos est d'un blanc mat, sur les parties latérales et en arrière elle devient d'un fauve souvent très-vif; la ligne blanche marginale est très-nette; la face est plus étroite et la ligne oculaire encore plus resserrée; les barbes et les cils des yeux médians sont blancs, ceux des yeux latéraux sont d'un fauve rouge.

Le caractère le plus remarquable est fourni par la patte-mâchoire dont la pointe tibiale est sans analogue dans le genre *Callictherus*; le membre est plus court que chez *mutabilis*, le premier article de la jambe est relativement plus épais et plus court, bien que plus long que le second; le tarse est peu allongé, obtus, plus étroit que le second article de la jambe; ce dernier présente sur son bord supéro-externe une robuste pointe, d'abord divergente, puis dirigée en avant parallèlement au tarse; cette pointe, assez étroite à la base, s'élargit vers le milieu et à l'extrémité, qui est très-obtuse; son bord interne, dilaté et arrondi, devient lamelleux.

Les chélicères sont plus épaisses à la base, bien que variables comme longueur; elles n'atteignent jamais le grand développement de celles du mutabilis; leurs denticulations sont les mêmes.

Les femelles des Callietherus zebraneus et mutabilis, dont les mâles sont si différents, sont souvent difficiles à distinguer, la vulve est conformée de même; le corselet est généralement plus étroit et moins déprimé dans le milieu chez zebraneus, mais pas toujours. La coloration peut fournir quelques indices : ainsi les cils sont jaunes chez zebraneus et très-blanes chez mutabilis; chez ce dernier le dessus du corselet est orné de trois vastes taches blanches dont les intervalles sont fauves et souvent

garnis d'écailles dorées, tandis que chez zebraneus les poils blancs envahissent tout le dessus du corselet et la bordure n'est bien distincte qu'en arrière, car en cet endroit elle est séparée de la teinte dorsale par un espace glabre circulaire.

Le zebrancus présente plusieurs variétés constantes, l'une des plus remarquables est mon Callictherus similatus (voyez Monographic, p. 191).

(P. 186.) Ajoutez:

CALLIETHERUS (SALTICUS) AFFINITATUS O.-P. Camb., Trans. of Lin. Soc. (1871).

Callietherus zebraneus & E. Simon, Monog., p. 186.

M. O.-P. Cambridge a donné tout récemment une bonne description de cet Aranéide que j'avais rapporté à tort, mais avec doute, au zebraneus de Ch. Koch.

(P. 193.) CALLIETHERUS SCITULUS E. S.

Ma description, faite sur un exemplaire incomplétement développé, est insuffisante. Ajoutez :

3. Le corselet est étroit et allongé; ses côtés sont parallèles, à peine dilatés dans la région thoracique; la tête diffère peu par son contour de celle de mutabilis, mais sa surface est plus convexe dans le milieu; audessous des yeux postérieurs elle s'abaisse brusquement; tous les yeux sont gros et très-convexes; les antérieurs sont excessivement inégaux, ils se touchent entre eux et occupent toute la hauteur de la face, leur bord supérieur est garni de poils blancs, mais leurs cils sont fauves; le tégument du corselet est noir et lisse, comme chez tous les Callictherus; les écailles qui le recouvrent entièrement sont dorées et irisées; des poils d'un blanc mat existent cependant sur le milieu du bord frontal, où ils forment une grande tache triangulaire; ils constituent aussi, autour du thorax, une ligne marginale très-nette.

Les chélicères, cylindriques, projetées en avant, divergentes et ayant la moitié de la longueur du corselet, sont d'un fauve rouge très-lisse;

leurs denticulations sont petites: la supérieure, placée au sommet de la tige, très-près de l'insertion du crochet, est aiguê et dirigée en avant; la seconde, placée sur le bord interne, est extrêmement réduite.

La patte-mâchoire est d'un fauve clair et ses poils sont blancs; le premier article de la jambe est plus court que chez *mutabilis* et plus épais, le second est relativement plus développé; son apophyse externe, divergente à la base, est ensuite dirigée en avant parallèlement au tarse; elle est droite comme chez *scenicus*, mais plus longue et plus grêle; le tarse, qui est d'une teinte brunâtre, est plus étroit que le second article de la jambe et assez allongé.

Les pattes n'ont rien de remarquable; elles sont fauves et fortement

L'abdomen est orné de larges zones transverses d'écailles blanches et d'écailles dorées; sous la pubescences le tégument lui-même a des reflets irisés.

Ce joli Callietherus, que j'ai découvert en Sicile, se trouve aussi en Corse; mais il y est rare.

(P. 190.) CALLIETHERUS CONFUSUS Lucas.

Cette grande et belle espèce est très-distincte; la disposition des deux pointes des chélicères, qui sont très-rapprochées entre elles et placées presque sur la même ligne, lui est tout à fait propre; de plus la pointe interne est un peu dilatée; l'apophyse tibiale est aiguē, très-recourbée et diffère peu de celle de *C. histrionicus*.

La femelle, qui est vraisemblablement mon Call. major, dont je n'ai pas le type sous les yeux, ne diffère pas du mâle par sa coloration; une pubescence d'un gris blanc recouvre tout le corps et ne forme aucun dessin; les côtés inclinés du corselet et le milieu de la tête sont cependant garnis de poils plus roux.

Les cils sont d'un blanc jaunâtre; les yeux de la face ne se touchent pas complétement.

J'ai pris en Corse quelques exemplaires de cette espèce.

Genus MENEMERUS E. S.

(P. 197.) Au lieu de : Menemerus vigoratus, lisez :

MENEMERUS SEMI-LIMBATUS Hahn.

Salticus semi-limbatus Hahn, Monog., pl. 3, fig. B.

Salticus mauritanicus Lucas, Expl. Alg., p. 140, pl. 5, fig. 9.

Euophrys vigorata Ch. Koch, XIV, p. 14, fig. 1282, &, 1283, Q.

Attus agilis Walk., Apt., t. I (suppl.), p. 464.

Menemerus vigoratus Simon, Monog., p. 197, n° 1.

Salticus intentus Blackwall, Linn. Soc., Journ. Zool., t. X, p. 413, pl. XV, fig. 5, Q.

La taille varie pour le mâle de 5 à 9 millimètres; les pattes, qui sont quelquesois entièrement sauves comme chez le mâle figuré par M. Lucas, peuvent devenir toutes très-obscures et même présenter des anneaux sormés par une pubescence blanchâtre; les poils sauves qui garnissent le dessus de la tête deviennent souvent d'un rouge vis dans le voisinage des yeux; les sigures de l'abdomen sont aussi sujettes à de nombreuses variations.

Chez la femelle l'épigyne présente un rebord inferieur échancré dans le milieu, surmonté par une carène longitudinale, divisé en avant en deux petites branches horizontales simulant un T.

En Corse, c'est l'un des Attidæ les plus communs; il se trouve sur les murs de clôture, sur les maisons, sur les tas de pierres, etc.; il fait sa coque dans les interstices des pierres, mais jamais entre la pierre et le sol.

(P. 198.) MENEMERUS FALSIFICUS E. S.

M. Thorell, trompé par l'aspect extérieur de cette espèce, la rapporte au genre *Marpissus*; j'avais déjà indiqué cette analogie, qui est plus apparente que réelle.

Le falsificus est facile à distinguer des autres Menemerus par la dépression de son corselet au-dessous des yeux supérieurs; chez le mâle les cils sont rouges, le bandeau est très-mince et garni de longues barbes blanches; les chélicères, qui sont un peu plus hautes que la face, sont d'un noir bronzé légèrement granulé.

Chez la femelle les cils sont fauves et mélangés de blanc; l'épigyne est une masse ovale, régulièrement convexe et ne présentant pas de division apparente.

La teinte générale de la pubescence varie du blanc crayeux au fauve clair; le plus souvent l'abdomen est unicolore, quelquefois cependant, surtout chez la femelle, deux très-fines lignes brunes, parallèles, dessinent sur le milieu du dos une bande longitudinale denticulée.

Je possède des exemplaires de Corse, de Nice (Thorell) et du nord de l'Italie (Canestrini).

NOTA. L'Attus Soldanii Savigny appartient au genre Menemerus et paraît voisin de notre M. Heydenii; les caractères du genre sont parfaitement représentés dans le bel atlas de Savigny (voyez pl. 7).

Pour la description du Menemerus Heydenii, voyez Monographie, p. 199.

(P. 201.) Genus HELIOPHANUS Ch. Koch.

Le caractère de la patte-mâchoire est excellent et d'un usage facile, mais il ne peut s'appliquer qu'aux mâles; les particularités communes aux deux sexes sont beaucoup moins importantes. L'angle supéro-externe des mâchoires est saillant, surtout chez le mâle; les yeux médians se touchent presque, ce qui est rare dans la famille des Attidæ, et ils sont peu séparés du bord du bandeau.

On peut ajouter que la face est toujours dépourvue des barbes et des cils qui se montrent chez les espèces précédentes, sauf dans un petit groupe du genre Attus (reticulatus); les poils qui garnissent la face sont épars et semblables à ceux du corps.

Les poils qui revêtent le corps des *Heliophanus* et qui sont presque toujours d'un éclat métallique ont une forme lancéolée, plus ou moins allongée; ils sont garnis de petits tubercules ou spicules placés à des distances égales. Les mâles des Heliophanus sont faciles à reconnaître et à répartir en espèces; mais nous n'avons pas encore de criterium pour distinguer et classer les femelles; l'épigyne, presque semblable dans tous les Attidæ, n'est que d'un faible secours.

Je ne puis rien dire des Heliophanus simplex, equester, calcarifer et albo-signatus, qui m'avaient été communiqués, mais dont je n'ai plus les types à ma disposition. (Voyez Monographie, pages 207, 223, 235 et 236.)

1er Groupe.

(P. 203.) N° 1. HELIOPHANUS CUPREUS Walck.

En Corse, cette espèce est aussi commune qu'en France; elle se trouve toujours sous les pierres et jamais sur les buissons, comme le rufithorax; le second article de la jambe de la patte-màchoire est armé du côté externe de deux fines pointes divergentes: l'un, dirigée contre le tarse, est obtuse; l'autre, externe, est très-fine, mais recourbée et comme pliée à l'extrémité.

(P. 205.) N° 2. HELIOPHANUS CUPRESCENS E. S.

Je ne puis rien dire des pattes-mâchoires qui, ayant été détachées pour faire ma première description, ont été perdues depuis. Par la forme de son corselet et la coloration de ses membres; dont toutes les hanches sont noires, il se distingue facilement du cupreus. On peut ajouter que les chélicères sont plus fortes, plus longues et moins renfoncées; leurs crochets sont rouges à l'extrémité, tandis que chez cupreus ils sont noirs.

(P. 206.) N° 3. HELIOPHANUS GLOBIFER E. S.

C'est par erreur que j'ai ajouté l'Espagne à l'habitat de cet Heliophanus: les deux seuls exemplaires que j'ai vus viennent d'Autriche. C'est une espèce bien caractérisée, tant par la forme de son digital que par celle de l'apophyse fémorale. Le second article de la jambe porte, du côté externe.

deux épines à peu près semblables à celles du cupreus; l'externe est néanmoins plus longue et moins recourbée à la pointe.

(118)

(P. 208.) N° 5. HELIOPHANUS DUBIUS Ch. Koch.

A la synonymie ajoutez :

Heliophanus Karpinskii E. Simon, Monog., p. 213, nº 10.

Les caractères sur lesquels j'ai fondé l'Heliophanus Karpinskii ne sont ni assez importants, ni assez constants, pour que cette espèce soit maintenue; j'ai pu m'en assurer par la comparaison de plusieurs exemplaires de la collection de M. le professeur Waga.

J'ai suffisamment indiqué les caractères de cette espèce : le principal réside dans la forme du tarse, dont le digital atteint presque le sommet, tandis que dans toutes les autres espèces du groupe il n'occupe que la base de l'article.

L'Heliophanus dubius se trouve en France, mais il y est rare.

(P. 209.) N° 6. HELIOPHANUS TRUNCORUM Linné (?).

Ce grand Heliophanus, parfaitement distinct, est très-rare en France et il n'a pas encore été trouvé en Angleterre. La dent fémorale a la même forme que chez apiatus, seulement elle est située au milieu de l'article au lieu d'être placée à son extrémité superieure; elle présente également un petit talon qui peut faire croire à une bifurcation rudimentaire.

Dernièrement j'ai reçu l'Heliophanus truncorum des Pyrénées-Orientales.

Ajoutez:

N° 6 bis. Heliophanus metallicus Ch. Koch, Arach., XIII, p. 60, fig. 1316, φ .

Heliophanus 2 E. Simon, Monog., p. 238.

Long. ♂ 5 mill.; ♀ 6 1/2 mill.

3. Excessivement voisin du truncorum; l'article fémoral de la patte-

mâchoire a la même forme; son apophyse, placée plus près du sommet, est plus longue et plus grêle, elle est tout à fait perpendiculaire; son extrémité, un peu recourbée, l'est cependant moins que chez l'espèce type.

Le second article de la jambe, plus court que le premier, a une petite pointe obtuse du côté externe; le digital est un triangle très-allongé dont le sommet est un peu échancré et dont la base est armée d'une épine qui fait saillie sous la jambe.

La tête est plus large, nullement rétrécie en avant et coupée plus carrément, sa surface est plus plane; les saillies sourcilières qui surmontent les yeux postérieurs sont plus sensibles; le thorax est relativement plus étroit.

Le tégument est noir et sinement granulé, il est garni d'une pubescence fauve peu serrée; une ligne marginale blanche, interrompue audessus du pédicule, s'étend autour du thorax.

L'abdomen est revêtu de poils fauve cuivré; son bord antérieur présente une bande blanche transverse qui ne s'étend pas sur les côtés; au-dessus des filières se voit une paire de tachettes obliques.

Le dessous du corps est noir, avec une pubescence blanchâtre.

Les pattes sont plus fines et plus longues que chez truncorum d', mais elles sont colorées de même; cependant les hanches, les jambes et les tarses sont d'un fauve brun plus foncé.

Q. Je l'ai briévement décrite dans ma Monographie (voyez page 238). Les pattes-màchoires sont relativement plus longues que chez trunco-rum Q; leurs cuisses sont noirâtres; tous les autres articles sont jaune pâle.

Cette grande espèce a un habitat très-étendu : elle a été trouvée en Allemagne, en France, dans les Alpes et les Pyrénées; mais elle est rare partout.

(P. 211.) HELIOPHANUS APIATUS E. S.

C'est l'espèce du groupe la mieux caractérisée et la plus différente de l'H. cupreus; beaucoup d'espèces du second groupe ressemblent même plus au cupreus que celle-ci, car il faut dire que mes groupes sont tout à fait artificiels et uniquement destinés à faciliter les déterminations. Le second article de la jambe présente un petit renssement biside; la pointe fémorale est séparée à la base par un faible étranglement ou strie circu-

laire; elle présente un petit talon assez saillant pour ressembler à une bifurcation rudimentaire. La jambe, remarquable par son développement, est aussi longue que la cuisse.

Ajoutez:

HELIOPHANUS ENCIFER. Sp. nov.

Long. 3 3 mill.

Se place à côté de l'H. apiatus, dont il se distingue néanmoins par la conformation de la patte-mâchoire du mâle. L'article fémoral est encore plus court, assez étroit à la base où il présente un talon; il s'élargit graduellement à l'extrémité, où il devient plus épais que chez l'espèce précédente; son côté interne présente une faible carène longitudinale, sa face inférieure est plane, l'apophyse est placée un peu moins haut, elle est verticale et extrêmement longue relativement au volume de l'article; sa pointe, qui est aiguë, est un peu recourbée; la jambe est aussi longue que la cuisse et tout aussi épaisse, son premier article surtout est trèsdéveloppé et convexe, le second n'a pas d'apophyse apparente; le tarse est un peu plus court et plus épais que chez l'apiatus, mais de même forme; le digital est tout différent, tandis que chez apiatus c'est un carré long, chez encifer il est court, transverse et échancré à sa partic inférieure. L'apophyse fémorale ressemble un peu à celle d'H. metallicus, mais l'ensemble du membre est différent.

La forme du corselet est la même que chez *apiatus*, mais la surface de la tête est plus convexe; son tégument est très-noir et très-finement chagriné; il présente une bordure de poils blancs, extrêmement fine, mais il est toujours dépourvu de taches sous-oculaires.

L'abdomen, d'un noir mat, est garni en dessus d'une légère pubescence cuivrée; chez l'un de mes exemplaires il est unicolore; chez l'autre il présente deux petites touffes blanches médianes et une fine bordure, qui, en arrière, n'atteint pas les filières.

Le dessous du corps et les membres sont d'un noir très-profond, sauf le dernier article des tarses qui reste fauve; les pattes-mâchoires et les cuisses des pattes ont en dessus quelques poils blancs épars.

J'ai découvert cette espèce en Corse, dans la région montagneuse.

(P. 220.) N° 7. Heliophanus inornatus E. S.

Cette espèce, dont je ne possède plus qu'un exemplaire, privé de ses

pattes-mâchoires, paraît très-voisine de l'H. dubius, mais plus petite; le corselet est un peu plus élevé au niveau des yeux supérieurs.

(P. 213.) N° 9. HELIOPHANUS RECURVUS E. S.

Ce remarquable Heliophanus, dont je n'ai jamais vu qu'un seul exemplaire, ressemble beaucoup à mon Heliophanus rufithorax (du 2° groupe), auprès duquel il faudrait le placer dans une classification naturelle. Je le laisse provisoirement dans le groupe cupreus, à cause de la simplicité de sa dent fémorale.

Le tarse dépasse à peine l'extrémité du digital.

2º Groupe (FLAVIPES).

Je réunis ici tous les *Heliophanus* à double pointe fémorale, pour lesquels j'avais formé trois groupes dans ma Monographie : flavipes, uncinatus et armatus.

(P. 215.) Nº 11. HELIOPHANUS FLAVIPES Halin.

L'Hetiophanus flavipes est assez commun en Corse, où il devient un peu plus grand qu'en France. L'abdomen est souvent orné en dessus d'une bordure blanche et de trois paires de points d'un blanc très-vif. Cette variété est aussi commune en Suisse, dans le canton du Tessin : M. Pavesi, de Lugano, m'en a envoyé de nombreux exemplaires.

La cuisse est courte, lisse, sans carène; le tarse est, au contraire, trèslong : le premier article de la jambe est très-développé relativement au second, mais celui-ci est armé, du côté externe, d'une pointe grêle, assez longue; un peu courbe et dirigée obliquement en avant.

(P. 216.) N° 12. HELIOPHANUS VARIANS E. S.

La patte-mâchoire est presque semblable à celle de l'espèce précédente, la forme du digital est cependant un peu différente : chez les deux espèces

il est tronqué et échancré à la partie inférieure; mais tandis que chez *H. flavipes* son bord interne présente deux saillies obtuses, chez *varians* ce bord est droit.

Sa pubescence est'plus brillante que celle de *flavipes*; par sa coloration et son faciès il se raproche beaucoup plus de l'H. *Branickii*.

Ajoutez:

HELIOPHANUS CORSICUS. Sp. nov.

Long. 3 3 1/2 mill.

Voisin du flavipes, mais toujours plus petit. L'ensemble de la pattemachoire est plus grêle et plus allongé: l'article fémoral est un peu moins robuste, également lisse et dépourvu de carène; son apophyse, située vers le milieu, est légèrement inclinée en bas; elle est visiblement plus grêle et plus détachée que chez flavipes, et elle n'est bifide qu'à l'extrémité; sa branche supérieure, qui est la plus longue, est un peu recourbée; l'inférieure est courte et divergente; le second article de la jambe, beaucoup plus court que le premier, est armé en dessous d'une épine grêle, dirigée en avant comme chez flavipes, mais plus droite et plus courte; le digital est semblable; le tarse est un peu plus court.

La tête est moins rétrécie et coupée plus carrément en avant que chez flavipes; sa surface est plane et dépourvue en arrière de dépression transversale; elle est légèrement soulevée au-dessus de chacun des yeux supérieurs; la convexité des antérieurs ne paraît pas très-forte en dessus; le tégument est noir et un peu chagriné; en avant il est garni d'une pubescence cuivrée qui, sur les parties latérales et en arrière, passe au fauve; tout autour du thorax se voit une fine bordure, et au-dessous de chacun des yeux supérieurs une assez grande tache blanche; les yeux de la face sont bronzés, les chélicères sont d'une teinte un peu rougeâtre.

L'abdomen est d'un noir mat, garni de pubescence fauve non métallique; son bord antérieur présente une bordure et sa face dorsale trois paires de points d'un blanc pur, dont la première, plus petite que les autres, est souvent oblitérée.

Les hanches et les cuisses des pattes sont d'un noir profond, les jambes d'un brun foncé; le dernier article des tarses est seul d'un fauve clair. Ces membres sont garnis, en dessus, de poils blancs qui forment des lignes peu régulières.

J'ai découvert cette espèce, bien distincte, en Corse, où elle paraît beaucoup moins répandue que l'H. flavipes.

(P. 219.) N° 14. HELIOPHANUS HECTICUS E. S.

Très-voisin du flavipes, mais la forme du digital est différente; sa partie supérieure est beaucoup plus arrondie, sa partie inférieure est tronquée et échancrée; mais tandis que chez flavipes les deux angles de la troncature sont également obtus, chez hecticus l'angle externe est grêle et aigu.

Le second article de la jambe a deux petites pointes comparâbles à celles du *cupreus*: l'une, dirigée en dehors, est très-grèle; l'autre, courbée vers le digital, est plus obtuse.

La forme générale du corps, principalement l'étroitesse du corselet, rappelle l'Hetiophanus dubius du premier groupe.

Ajoutez:

HELIOPHANUS FULVIGNATHUS. Sp. nov.

Long. ♂ 7 mill.; ♀ 9 mill.

Voisin de flavipes; l'article fémoral est long, assez étroit à ses deux extrémités, il s'élargit graduellement dans le milieu, où son sommet est surmonté d'une forte apophyse moins inclinée en bas que chez flavipes; mais dont les bifurcations sont presque semblables: la supérieure, qui est la plus longue, est aigué et un peu recourbée; l'inférieure est plus obtuse et divergente; la jambe est relativement assez courte, son second article est armé extérieurement d'une petite épine beaucoup moins développée que chez flavipes; le tarse est étroit et long, il dépasse de beaucoup le digital; celui-ci est une masse triangulaire dont le bord externe présente deux faibles saillies et dont l'angle inféro-interne est prolongé.

Cette espèce, l'une des plus grandes du genre, se distingue à première vue de toutes ses congénères : le corselet est élevé; la surface de la tête, qui est légèrement rétrécie en avant, est plane et un peu soulevée audessus de chacun des yeux supérieurs; au-dessous de ces yeux se voit une forte dépression, mais aucune strie transverse.

La face est large; les yeux latéraux sont un peu plus séparés des médians que chez *H. truncorum* et *lineiventris*; les chélicères sont aussi plus longues, plus lisses et d'un fauve à reflets verts.

Le corps est entièrement noir, sans figures blanches, mais garni de pubescence fauve; les hanches ont une teinte olivâtre à la base; les jambes, des trois paires antérieures seulement, ont des bandes brunes longitudinales; les tarses sont plus ou moins éclaircis.

J'ai reçu cet Heliophanus des Pyrénées-Orientales.

(P. 218.) N° 13. HELIOPHANUS BRANICKII E. S.

A la synonymie ajoutez :

Hetiophanus auratus Ch. Koch, Arach., t. XIV, p. 54, fig. 1311-1312 (1848).

Heliophanus auratus E. Simon, Monog., p. 241, nº 39.

J'ai vu dernièrement un grand nombre d'exemplaires mâles et femelles du véritable *Heliophanus auratus* de Ch. Koch, et un examen attentif m'a montré que cette espèce ne diffère pas de mon *H. Branickii*.

Le nom d'auratus, bien que plus ancien, ne peut être conservé, car il a été employé par Ch. Koch lui-même en 1837 pour une autre espèce de la famille, et par le docteur Hentz en 1845.

La dent fémorale diffère de celle de *flavipes* et de celles des autres espèces voisines, en ce qu'elle est fendue presque jusqu'à la base et que la branche supérieure est beaucoup plus droite.

(P. 219.) N° 15. HELIOPHANUS EXULTANS E. S.

La patte-màchoire ressemble beaucoup à celles de flavipes et de varians; les deux branches de l'apophyse sont aussi inégales que chez ce dernier, mais l'inférieure est plus divergente; l'armature de la jambe est plus courte et plus simple que chez flavipes; le tarse est très-long et étroit.

Par la forme de son corselet et sa coloration, c'est de l'H. Branickii qu'il se rapproche le plus; la pubescence du corselet et de l'abdomen est peut-être encore plus dorée et plus brillante, mais elle manque des reflets verts si remarquables chez Branickii; de plus, tandis que chez celui-ci l'abdomen n'a qu'une simple bordure blanche en avant, chez exultans il porte dans les deux sexes quatre très-gros points blancs.

J'ai trouvé en Corse cette belle espèce, dont l'exemplaire type venait de Grèce; à Lugano (canton du Tessin), M. Pavesi la prend communément.

(P. 220.) Nº 46. HELIOPHANUS VIRIATUS E. S.

J'ai pu me procurer un second exemplaire de cette magnifique espèce alpine; chez cet exemplaire le petit tubercule de la cuisse n'existe que du côté interne; l'apophyse, extrêmement épaisse, paraît fortement inclinée en bas quand on considère le membre de profil; elle n'est bifide qu'à l'extrémité, mais en dessus la suture des deux branches est indiquée par une strie longitudinale qui se prolonge presque jusqu'à la base.

Par sa coloration et sa forme générale, elle est voisine de H. lineientris, mais la conformation de sa patte-mâchoire, ne permet pas de la confondre.

(P. 221.) Nº 17. HELIOPHANUS GRAMMICUS E. S.

J'ai pris, l'année dernière, aux environs de Paris, un exemplaire de cet Heliophanus; mais il doit y être fort rare.

C'est, je crois, l'espèce dont l'apophyse fémorale est la plus longue et la plus robuste relativement au volume de l'article qui la porte; elle est inclinée en arrière: considérée du côté externe, elle paraît indivise à l'extrémité, la pointe supérieure étant tout à fait infléchie en dedans; les deux angles inférieurs du digital sont très-prolongés et très-aigus.

(P. 222.) N° 18. HELIOPHANUS LINEIVENTRIS E. S.

Cet Heliophanus est aussi commun en Corse qu'en Espagne et en Sicile; il paraît remplacer, dans le midi de l'Europe, l'H. truncorum, dont il a la taille et la coloration.

C'est l'une des espèces les mieux caractérisées du genre, tant par la forme de son digital, dont l'angle interne est prolongé en forme de corne, que par son apophyse fémorale, qui est longue, étroite, un peu condée et à peine bifide à l'extrémité; elle est située près de l'extrémité supérieure de l'article. Les lignes blanches du ventre, si constantes, sont aussi une marque distinctive.

(P. 232.) N° 27. HELIOPHANUS EXPERS E. S.

Salticus expers O.-P. Cambridge, Trans. of Lin. Soc. (1871).

Cette espèce, que j'avais placée dans mon ancien groupe de l'H. uncinatus, me paraît avoir plus d'affinités avec l'Heliophanus grammicus. Elle s'en distingue cependant par la forme du tarse et de son digital; celui-là est beaucoup plus court et dépasse moins le digital, qui est ovale et tronqué à sa partie inférieure, son angle interne est prolongé par une petite pointe très-aigue un peu recourbée.

La cuisse est relativement plus longue, mais son apophyse diffère peu.

M. Cambridge a publié tout récemment une nouvelle description de cette espèce, accompagnée de figures représentant la patte-mâchoire dans diverses positions.

J'ai pris l'Heliophanus expers aux environs de Paris.

(P. 230.) N° 25. HELIOPHANUS FURCILLATUS E. S.

Cet *Heliophanus* se rapproche beaucoup, aussi bien par sa forme générale que par sa patte-mâchoire, des *Heliophanus apiatus* et *encifer*, que j'ai laissés dans le premier groupe à cause de leur apophyse simple.

L'article fémoral a la même forme et son apophyse occupe la même position, seulement elle est terminée par la petite fourche que j'ai décrite; elle ressemble aussi à celle de *tineiventris*, mais la bifurcation est beaucoup plus profonde.

La coloration de l'abdomen est caractéristique : les quatre points dorsaux sont bien marqués et écartés entre eux, mais la bordure fait presque toujours défaut, ou du moins elle est remplacée par un simple point placé sur le bord antérieur.

(P. 230.) N° 26. HELIOPHANUS MELINUS Lud. Koch.

L'Heliophanus melinus, le plus grand et le plus beau de tous les Heliophanus européens, paraît commun en Syrie, car M. Ch. de la Brûlerie m'en a rapporté plusieurs exemplaires. Son apophyse fémorale, qui n'est pas située tout à fait à l'extrémité de l'article, rappelle celle de linciventris, mais elle est plus épaisse et ses petites bifurcations sont recour-

bées en arrière comme chez *H. rufithorax*; du côté opposé à l'apophyse, l'article fémoral présente une forte saillie, qui n'existe pas chez *rufithorax*.

(P. 225.) N° 20. HELIOPHANUS UNCINATUS E. S.

Les types de ma description ayant été détruits par l'évaporation de l'alcool, je ne puis rien ajouter sur cette espèce que j'avais choisie comme type de mon troisième groupe.

(P. 227.) N° 22. HELIOPHANUS RUFITHORAX E. S.

Cette espèce, tout à fait distincte de l'H. Cambridgii, est des plus communes en Corse, où elle se trouve sur les buissons exposés au soleil.

L'apophyse, placée au sommet de l'article fémoral et même un peu inclinée en avant, est profondément fourchue à l'extrémité; ses deux branches, qui sont presque égales et très-écartées entre elles, sont également recourbées en arrière; cependant quand on considère l'article du côté interne, la pointe paraît simple, très-recourbée en arrière et comparable à celle d'Heliophanus recurvus.

La coloration est toute spéciale, ce qui est très-rare dans le genre Heliophanus: dans les deux sexes le thorax, les côtés de la tête et le dessous du corps sont d'un fauve rouge plus ou moins vif; quelquesois même le dessus de l'abdomen est de cette couleur; la patte-mâchoire, sauf son dernier article, est fauve.

C'est l'un des plus petits Heliophanus.

(P. 226.) N° 21. HELIOPHANUS CAMBRIDGII E. S.

A la synonymie ajoutez :

- (Var.) Heliophanus cognatus E. Simon, Monog., p. 226, nº 21.
- (Var.) Heliophanus tribulosus E. Simon, Monog., p. 228, nº 23.

Mon Heliophanus cognatus doit être réuni au Cambridgii, dont il n'est qu'une variété plus petite particulière aux Alpes et aux Pyrénées. La seule différence qu'en puisse signaler est que le bord supérieur du digital est plus arrondi et que le tarse est plus long; mais ces caractères ne sont pas constants. L'*Heliophanus tribulosus* paraît n'être aussi qu'une forme locale du même.

L'Heliophanus Cambridgii est l'un des plus communs en France : il se trouve dans les jardins de Paris, en compagnie du cupreus, dont il se distingue à première vue par la teinte rouge des angles de la tête.

Le grand nombre d'exemplaires que j'ai sous les yeux me permet d'ajouter quelques mots à ma description :

Le digital est presque carré et un peu oblique, son côté supérieur est légèrement échancré, son angle inférieur externe se prolonge en pointe recourbée sous la jambe; le second article de la jambe présente en dessous, du côté externe, une avance obtuse qui s'oppose au crochet du digital, et, plus extérieurement, une petite épine grêle. La double pointe fémorale offre des variations curieuses: quelquefois les deux branches sont d'égale longueur, mais le plus souvent l'interne est plus longue, sa fourche terminale est aussi plus ou moins développée; quand on considère l'article fémoral de profil, soit du côté interne, soit du côté externe, cette pointe paraît simple; il faut le regarder de face pour voir les deux grandes bifurcations placées sur la même ligne.

(P. 233.) N° 28. HELIOPHANUS KOCHII E. S.

Cette espèce, que j'avois d'abord classée dans mon troisième groupe, se place naturellement à côté de l'H. rufithorax, auquel elle ressemble par sa forme générale et sa patte-mâchoire.

L'article fémoral a un fort talon à la base; l'apophyse placée au sommet de l'article est forte et profondément bifide, mais ses pointes ne sont pas recourbées en arrière : la première, qui est la plus longue, est tout à fait droite, l'autre est divergente; le tarse est court et presque de même forme, mais le digital est différent; il faut ajouter que ce membre est entièrement noir, tandis qu'il est fauve chez rufithorax.

M. Canestrini a pris plusieurs exemplaires de cet Heliophanus dans le nord de l'Italie.

(P. 234.) N° 29. Heliophanus armatus E. S.

Par la forme de son corselet, dont la tête est large et déprimée, ainsi

que par sa coloration, qui est entièrement noire, sans aucune figure blanche et sans pubescence métallique, cet *Heliophanus* se distingue à première vue de tous les autres; sa patte-mâchoire cependant n'a rien de bien anormal.

L'article fémoral est court et large; sa face inférieure, qui est plane, présente dans le milieu une petite saillie; l'apophyse est forte, longue et profondément bifide; elle est placée presque au sommet de l'article; le premier article de la jambe est très-développé et convexe; le second, qui est très-court, a une armature comparable à celle de l'H. Cambridgii: du côté externe on voit une petite pointe grêle recourbée en crochet, et en dessous une avance obtuse; le tarse est court et large à la base.

Cet Heliophanus est le plus commun dans les Pyrénées.

(P. 235.) N° 31. HELIOPHANUS CERNUUS E. S.

Cette jolie petite espèce, qui est voisine des II. Kochii et armatus, mais surtout du premier, est néanmoins bien distincte : le tarse est plus volumineux et surtout plus long; les deux pointes de l'apophyse fémorale sont aussi un peu plus inégales que chez II. Kochii.

NOTA. L'espèce suivante ne peut rentrer dans aucun des groupes précédents, ni dans celui de l'Heliophanus albo-signatus, dont il n'est pas question ici.

Ajoutez:

HELIOPHANUS EDENTULUS. Sp. nov.

Long. 5 mill.

J. L'article fémoral est court, et cependant deux fois plus long que large; sa face inférieure est plane à la base; à l'extrémité elle se relève un peu en manière de carène très-obtuse, légèrement échancrée dans le milieu; le bord interne de cet article présente, quand on le regarde en dessus, une pointe extrêmement petite, tout à fait rudimentaire.

L'armature de la jambe est assez complexe; son premier article est beaucoup plus large et plus développé que le second; son bord externe, qui est dilaté, présente une pointe obtuse un peu sinueuse et dirigée en avant; le second article, qui est très-court, est armé extérieurement, audessous de la pointe précédente, d'une épine plus petite et plus aiguë.

Le tarse est médiocrement long, assez étroit et hérissé de longs poils blancs. Le digital a la forme d'un triangle dont la base est échancrée et dont les deux angles inférieurs sont prolongés par des pointes obtuses d'égale longueur.

Le corselet est allongé et élevé en avant comme chez les Heliophanus truncorum et melinus; la tête est cependant plus longue que chez les Heliophanus en général; le front, coupé carrément en avant, laisse voir en dessus la convexité des yeux antérieurs, qui est très-forte; les yeux dorsaux sont aussi relativement gros.

Le thorax est sensiblement dilaté en arrière; le tégument est noir, finement ponctué et garni d'une légère pubescence fauve non métallique; le thorax présente une très-fine bordure blanche et une ligne médiane de même couleur.

L'abdomen, qui est étroit, très-long et terminé en pointe par des filières saillantes, est noir, entièrement bordé d'une fine ligne blanche et coupé d'une ligne longitudinale faisant suite à celle du corselet.

Le ventre et le plastron sont garnis de poils blancs assez épais.

Les pattes antérieures sont à peine plus longues que celles de la quatrième paire, mais elles sont beaucoup plus robustes; les cuisses, qui sont très-renflées, sont entièrement noires; les jambes sont d'un fauve rouge et présentent, sur les côtés, des bandes longitudinales noires; les pattes de la seconde paire sont très-courtes, mais semblables aux premières; les postérieures sont fauves et ornées de lignes foncées peu distinctes.

Un seul exemplaire, de Corse.

Aux espèces dont on ne connaît que la femelle, ajoutez :

HELIOPHANUS MINUTISSIMUS. Sp. nov.

Long. 1 1/2 mill.

Q. L'ensemble du corselet est assez allongé; la tête, coupée carrément en avant, laisse voir la convexité des yeux antérieurs; sa surface, assez bombée dans le milieu, devient plane entre les yeux; en arrière elle ne présente ni sillon, ni dépression. Les yeux postérieurs sont relativement gros.

Les yeux de la face, fortement inégaux, se touchent tous et forment une ligne droite; les cils et les barbes sont d'un jaune clair. Le tégument est noir et visiblement chagriné; le thorax est revêtu de poils fauves, surtout au-dessous des yeux supérieurs; la tête porte de longs poils et aussi une pubescence dorée et irisée.

L'abdomen est couvert de poils dorés comme ceux de la tête; il présente d'abord une bande transverse blanche, puis quatre taches obliques formant le carré.

Le dessous du corps est d'un noir mat, avec quelques poils blancs espacés.

Les pattes-mâchoires sont entièrement noires.

Les pattes, également noires, ont le dernier article jaune.

Cette curieuse espèce a élé découverte en Crimée par M. le professeur Waga. C'est l'une des plus petites de la famille des Attidæ.

Pour les Heliophanus nitens Ch. Koch, nitidus Lucas, lacteus L. Koch, dont le mâle n'est pas encore connu, voyez Monographie, pages 238, 239 et 240.

(P. 241.) Au lieu de : Genus Salticus, lisez :

Genus LEPTORCHESTES Thorell, 1870.

Salticus Koch - E. Simon.

Quand, en 1833, Sundevall divisa le genre Attus de Walckenaer en deux divisions secondaires, sous les noms d'Attus et de Salticus, il choisit comme type de la seconde l'A. formicarius De Géer, qui, plus tard, devint le type du genre Pyrophorus Ch. Koch. D'après M. Thorell, il est mieux de lui restituer le nom de Salticus. En effet, quelques phrases de la diagnose de Sundevall ne peuvent convenir qu'à cette espèce; par exemple, en parlant des chélicères du mâle, il dit : «Fere porrectæ, supra planæ.....» et plus loin : «Pars cephalica abrupte altior quam thoracica.... oculi aream quadratam delineantes, etc. » Le nom de Leptorchestes a été proposé par M. Thorell pour les espèces qui, dans ma Monographie, forment le genre Salticus.

L'angle externe des mâchoires est saillant et un peu tuberculeux comme chez les *Heliophanus*; la lèvre est allongée, son extrémité est arrondie, tandis que dans le genre suivant elle est tronquée.

Pour la description des Leptorchestes formicæformis et venator, voyez Monographie, pages 242 et 245.

Le Leptorchestes formicæformis, type du genre, se trouve en Corse.

(P. 243.) N° 2. LEPTORCHESTES (SALTICUS) PERESI E. S.

Cette espèce est beaucoup plus voisine du mutilloides que du formicæformis; la patte-màchoire est presque semblable, le digital est également
petit et ne déborde pas le tarse; la petite pointe que présente extérieurement le second article de la jambe est moins épaisse et terminée par un
petit crochet.

Les chélicères, un peu plus longues et plus inclinées en avant, sont visibles quand on considère le corselet en dessus.

(P. 246.) Nº 4. LEPTORCHESTES (SALTICUS) TODILLUS E. S.

L'habitat de cette jolie espèce est très-étendu : je l'ai trouvée cette année en Corse, elle est commune en Syrie et en Algérie.

Le bord postérieur du thorax est légèrement échancré et un peu rebordé; la touffe médiane de poils blancs s'étend souvent transversalement en forme de bande; la portion de l'abdomen, qui est un peu renssée et d'un rouge brillant, est recouverte d'un bouclier chitineux plus épais que les parties voisines.

(P. 247.) N° 5. LEPTORCHESTES (SALTICUS) MUTILLOIDES LUCAS.

J'ai donné la description du jeune âge, ne connaissant pas l'adulte à l'époque de la publication de ma Monographie; je l'ai pris depuis en Espagne et en Corse.

La patte-mâchoire se distingue par le second article de la jambe, beaucoup plus court que le premier et armé extérieurement d'une pointe aiguë, presque perpendiculaire, plus développée que chez les autres espèces du genre.

Le digital, rétréci et déprimé dans le haut, est renflé et large dans le bas; son bord inférieur est légèrement échancré.

Les hanches des pattes sont d'un jaune pâle, sauf celles de la troisième paire qui sont noires; celles de la quatrième ont un mince anneau noir au sommet.

Les jambes de la première paire sont terminées par un anneau d'un rouge vif; la pointe du tarse est aussi de cette couleur; les pattes de la

quatrième paire ont le premier article de la jambe jaune, avec une raie noire dorsale.

Quelquefois les jambes antérieures sont entièrement rouges; chez l'un de mes exemplaires les pattes des trois paires postérieures sont jaunes, avec une ligne noire sur la face antérieure des cuisses.

La femelle figurée par M. Lucas a les quatre pattes antérieures de couleur fauve.

En Corse cette espèce est la plus commune; elle court avec une étonnante agilité.

(P. 248.) Au lieu de : Genus Pyroderes, lisez :

Genus SALTICUS (Latr.) Sundevall.

Pyrophorus Ch. Koch.
Pyroderes E. Simon.

(Voyez la note du genre précédent.)

SALTICUS FORMICARIUS De Géer.

Ajoutez à la synonymie :

Pyrophorus helveticus Ch. Koch, Ar., t. XIII.

(?) Pyrophorus siciliensis Ch. Koch, Ar., t. XIII.

Mais il faut en retrancher :

Pyrophorus semi-rufus Ch. Koch.

Notre Pyroderes ou Salticus formicarius est identique avec l'helveticus de Ch. Koch, mais il paraît différent du semi-rufus, qui est sans doute une espèce propre à l'Allemagne.

Une comparaison attentive des Salticus de Sicile et de Corse avec ceux des environs de Paris ne m'a fait découvrir aucun caractère différentiel de

valeur spécifique, ce qui fait croire que le Pyrophorus siciliensis n'est qu'une faible variété du formicarius.

La figure 16 de la planche 3° de ma Monographie représente bien exactement le plastron et les hanches des pattes; mais quelques corrections sont nécessaires pour les chélicères: ainsi les épines sont figurées un peutrop fines, trop inclinées en avant et trop nombreuses; chez le véritable formicarius il n'y en a véritablement que sept de bien développées.

Les mâchoires sont plus allongées et plus parallèles; entre leur base est une lèvre de forme triangulaire tronquée à l'extrémité, mais presque cachée par les hanches des pattes antérieures.

Aux espèces que j'ai citées aux invisæ il faut ajouter :

Salticus (Pyrophorus) venetiarum Canestrini; de Venise.
Salticus (Pyrophorus) flaviventris Canestrini et Pavesi; de Lombardie.

M. Lucas a décrit dernièrement, sous le nom de myrmicæformis, une espèce algérienne extrêmement curieuse, en ce quelle fait le passage du genre Leptorchestes au genre Salticus; en esset, les chélicères sont courtes dans les deux sexes comme dans le premier, mais la tête est carrée, élevée, bien séparée du thorax comme dans le second.

SALTICUS TYROLENSIS Ch. Koch.

Pyrophorus tyrolensis Ch. Koch, Arach., t. XIII.

J'ai pu me procurer depuis peu quelques exemplaires de cette belle espèce, qui est très-distincte.

La portion céphalique est un peu plus large, plus plane, surtout en arrière; ses angles postérieurs se relèvent cependant au-dessus des yeux; la portion thoracique est aussi un peu moins étroite; son bord postérieur, qui est plus large, presque tronqué, est légèrement rebordé; les chélicères sont plus courtes et obliques, elles n'ont guère que la longueur de la portion céphalique, tandis que chez formicarius elles égalent souvent la totalité du corselet; en dessus elles sont planes, cuivrées et ponctuées, nullement striées en travers; en dessous leur bord interne, anguleux, est armé d'une série régulière de six épines aiguès équidistantes: les trois premières sont presque également longues, les autres sont plus courtes et

diminuent graduellement jusqu'à la base; chez formicarius ces épines sont plus séparées et il y a un plus grand intervalle entre la première et la seconde; le crochet est dépourvu de sa ramification inférieure, et c'est là le caractère le plus important du Salticus tyrolensis; seulement, à l'endroit occupé par cette ramification chez le formicarius, il présente une très-faible saillie.

La patte-mâchoire a le second article de la jambe un peu plus élargi dans le haut.

La coloration est un peu plus foncée; chez nos exemplaires la portion antérieure de l'abdomen est tellement obscure qu'elle ne se distinguerait pas sans la ceinture blanche.

La femelle est aussi très-bien caractérisée : elle ressemble à un Leptorchestes; la portion thoracique est large et moins séparée de la portion céphalique que chez le formicarius, elle est aussi beaucoup plus foncée, presque noire; le sternum est noir et le ventre est aussi presque entièrement de cette couleur.

Le Salticus tyrolensis n'est pas spécial au Tyrol : je l'ai pris dans les Alpes de l'Isère; M. Pavesi l'a aussi trouvé dans le canton du Tessin.

ERRATA.

Page 145, lignes 26, 30, 31 et 38, au lieu de : Épygine, lisez : Épigyne.

- 151, ligne 10, au lieu de : Épygine, lisez : Épigyne.
- 150. D'après une communication toute récente de M. Thorell, l'Attus riciniatus Simon est décidément identique avec le Lapponicus de Sundevall.
- 153, ligne 15, au lieu de : Attus litteratus, lisez : Attus insignitus φ. Chez le litteratus les tarses de la quatrième paire sont en effet plus courts que les jambes, tandis que chez l'insignitus φ c'est le contraire qui a lieu.

Liste alphabétique

DES

ESPÈCES DONT IL EST QUESTION DANS CE MÉMOIRE.

Genus ATTUS	134	bombycius E. S	188
		Bresnieri Lucas	176
acripes, sp. n	203	ater Risso.	
æquipes Camb	199	cingulatus E. S	152
æruginosus E. S	154	comptulus, sp. n	216
muslellatus E. S.		congener E. S	184
affaber, sp. n	170	nebulosus E. S.	
affinis Lucas	154	crassipes E. S	185
agilis Hahn	159	depressus Walck	
albibarbis, sp. n	225	heterophthalmus Wider.	
albicans E. S	153	brevipes H.	
albifrons Lucas	165	annulipes Walck.	
albo-bimaculatus Lucas	223	difficilis E. S	198
parcus E. S.		distinguendus E. S	161
albo-variegatus E. S	189	eurinus, sp. n	135
algerinus Lucas	219	farinosus C. K	144
armiger L. K.		paludicola C. K.	
arcigerus Walck	151	finitimus E. S	198
arcuatus Clerck	143	flavipalpis Lucas	159
albo-ciliatus E. S.	-	frontalis Walck	212
armadillo, sp. n	227	frontosus, sp. n	166
astutus, sp. n	206	fulvaster E. S	177
atellanus C. K	150	fulviventris Lucas	175
caricis West.		gambosus E. S	202
riparius E. S.		geniculatus E. S	152
badius E. S	181	hæmorroïchus C. K	137
baliolus, sp. n	212	liamatus C. K	183
barbipes E. S	178	vicinus E. S.	
bicolor Walck	138	hastatus Glerck	
xanthogramma W.		helveolus E. S	164
biimpressus Doles	229	cinereus West.	•
seguipes E. S.		herbigradus, sp. n	207
bimaculatus C. K	191	illibatus E. S	161
blandus, sp. n	155	imitatus E. S	197

imperialis Rossi 142	petrensis C. K 204
regillus L. K.	cocco-ciliatus Gamb.
argenteo-lineatus E. S.	promptus Black 213
innotatus E. S 201	pictilis, sp. n
jucundus Lucas 194	pubescens Fabr 163
mitratus L. K.	pulchellus Hahn 179
obnixius Bl.	encarpatus Walck.
lætabundus C. K 146	pusio E. S
laniger, sp. n	ravidus E. S
lanipes C. K	sexpunctatus E. S.
latifasciatus E. S 159	reticulatus Black 219
lemniscus E. S	riciniatus E. S
Levaillantii Lucas 160	rupicola C. K 147
levis, sp. n 221	sanguinolentus L 137, 191
lippiens L. K 175	erythrogaster Luc.
ludio, sp. n 210	dorsatus C. Koch.
luteo-fasciatus E. S 176	satageus E. S
subfasciatus E. S.	saxicola C. K 149
luteo-lineatus, sp. n 217	scriptus E. S
manicatus, sp. n 205	blandus Black.
membrosus E. S 225	semi-ater E. S
miser E. S	semi-glabratus E. S 178
Moreletii Lucas 1/42	sparsus Black
multipunctatus E. S 194	pratincola C. K.
muticus, sp. n 220	spinicrus, sp. n 157
neglectus E. S 190	striatus Cl
nervosus E. S 189	subsultans E. S
nidicolens Walck 141	sulphureo-ciliatus E. S 203
phrygianus E. S.	sulphureus L. K.
niger Sund 168	Taczanowskii E. S 146
nitelinus E. S	tantulus E. S 228
castaneus E. S.	terrestris, sp. n 209
Nardoii Canest.	triangulifer E. S
notabilis C. K	univittatus, sp. n 156
erraticus Luc.	Wagæ, sp. n 148
Lucasii E. S.	
obscuroïdes Can 229	Genus CALLIETHERUS 331
Paykullii Sav 193	
Vaillantii Luc.	affinitatus Camb 335
petilus Black 179	zebraneus E. S.

confusus Lucas	336	lineiventris E. S	347
histrionicus C. K		melinus L. K	348
mutabilis Lucas		metallicus C. K	340
tenerus C. K.		minutissimus, sp. n	352
varius C. K.		recurvus E. S	343
	335	rufithorax E. S	349
	339	truncorum Linné	340
similatus E. S.		uncinatus E. S	349
		varians E. S	343
UCHUS HILISTICIOS	329	viriatus E. S	347
Audisonii Datt	330	Carras I Domon Gyingmed	050
tardigradus Sav.		Genus LEPTORCHESTES	
striatus Lucas,	- 1	mutilloïdes Lucas	
Genus HELIOPHANUS	338	Peresii E. S	
apiatus E. S	341	todillus E. S	354
armatus E. S	350	Genus MARPISSUS	127
Branickii E. S	346	Canestrinii Canest	129
	040	cinereo-tæniatus E. S	
auratus C. K.	349	tæniatus L. K.	-02
Cambridgii E. S	049	longiusculus, sp. n	131
cognatus E. S.		monachus E. S	130
tribulosus E. S.	351	Nivoyi Lucas	
cernuus E. S	344	pomatius Walck	
corsicus, sp. n	339	strigipes West.	120
cuprescens E. S		radiatus Grube	108
cupreus Walck	339 340	hamatus E. S.	120
dubius C. K	340		
Karpinskii E. S.	054	Genus MENEMERUS	
edentulus, sp. n	351	falsificus E. S	
encifer, sp. n	342	semi-limbatus Hahn	337
expers Camb	348	mauritanicus Lucas.	
exultans E. S	346	vigoratus E. S.	
flavipes C. K		agitis Walck.	
fulvignathus, sp. n		intentus Black.	
furcillatus E. S		Genus SALTICUS	355
globifer E. S	339	formicarius De Géer	
grammicus E. S	347	tyrolensis C. K	
hecticus E. S	345		
inornatus E. S		Genus YLLENUS	
Kochii E. S	350	arenarius Menge	330